MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 13019 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 7-LUNDI 8 DÉCEMBRE 1986

« Point final » en Argentine ?

Alfredo Astiz, qui était, pour l'opinion publique nationale et internationale, le symbole des exécuteurs des basses œuvres de la dictature argentine, a été absous, vendredi 5 décembre, au nom de la « prescription » par le tribunal fédéral d'appel de Buenos-Aires. Cette décision judiciaire soulèvera à n'en pas douter un concert de protestations de la part des parents des victimes du « bourreau au sourire d'ange », ainsi que des nombreuses organisations de défense des droits de l'homme qui luttent depuis l'avènement de la démocratie dans le pays pour le jugement des « criminels ». D'autant plus que ce verdict a coïncidé avec une déclaration solennelle du président argentin, qui s'apprête à célébrer le troisième anniversaire de son arrivée au pouvoir.

M. Raul Alfonsin a annoncé au pays que le temps était venu de réconcilier militaires et civils. La loi, a-t-il indiqué, fixera un délai de deux mois pour l'enregistrement des plaintes contre les exactions commises sous la dictature. Passé ce délai, les militaires qui n'auront pas été poursuivis seront lavés de tout soupçon. Le président argentin entend ainsi tourner, au nom de l'avenir et de la « réconciliation nationale », l'une des pages les plus noires de l'histoire du pays. Il ne faut plus qu'existe, a-t-il souligné, « une Argentine pour les civils et une autre pour les militaires ». C'est une sorte de « point final », même si le mot n'est pas prononcé.

Cet acquittement du lieutenant Astiz et l'annonce de l'arrêt à court terme des poursuites contre les anciens bourreaux de la dictature seront-ils perçus, selon la formule de M. Didier Motchane, secrétaire du Parti socialiste français, qui assistait au procès, comme « une contradiction avec l'image nouvelle de l'Argentine démocratique » ? C'est assurément aller un peu vite en besogne, même si la plupart des organisations de défense des victimes s'estiment abandonnées par le président Alfonsin. Les trois premières années de son mandat ont en effet été marquées par sa décision, dont il a lui-même rappelé qu'elle était « sans précédent dans l'histoire moderne », de faire juger par les tribunaux ordinaires les chefs de la dictature et les principaux responsables d'une répression qui a fait quelque dix mille morts ou disparus.

Le président Alfonsin ne peut donc être accusé de faiblesse à l'égard des anciens tortionnaires. De plus, ces procès, souvent cités en exemple dans des pays autrefois victimes d'une dictature, n'ont pas – pas encore ? – fait école. En Uruguay, au Brésil ou à Haïti, pour ne citer que les récentes évolutions démocratiques dans cette partie du monde, le débat autour du jugement des tortionnaires n'est pas tranché.

A Buenos-Aires, trois ans après la chute de la dictature, le chef de l'Etat assume « toute la responsabilité » de l'arrêt des poursuites, nécessaire, selon lui, pour que le pays « continue à avancer ». Les nombreuses protestations, combien compréhensibles, ne le détourneront pas de ce qu'il estime être la « seule voie possible ».

La démocratie argentine est-elle aujourd'hui assez forte pour se permettre de « tourner la page » ? C'est ce qu'assure M. Raul Alfonsin, non sans une fierté qui apparaît légitime.

(Lire nos informations page 3.)

L'agitation universitaire et l'ajournement partiel de la réforme

• M. Alain Devaquet a présenté sa démission
• Un étudiant est mort samedi au quartier Latin

M. Alain Devaquet, ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, a présenté samedi 6 décembre sa démission à M. Jacques Chirac. Cette décision fait suite à l'intervention de M. René Monory à la télévision, vendredi soir, annonçant que le gouvernement l'avait chargé de la réforme universitaire et que les mesures contestées par les étudiants seraient ajournées.

L'émotion grandissait parmi les étudiants et les lycéens à l'annonce de la mort d'un étudiant de vingt-deux ans, Malik Oussekine, dans la nuit de vendredi à samedi après des manifestations au quartier Latin.

Une marche silencieuse était organisée, samedi après-midi, de la Sorbonne à l'hôpital Cochin, à l'appel du comité de grève de Dauphine où M. Oussekine était étudiant.

Le pouvoir a bien reculé. Mais il n'a rien réglé. Telle est la situation qu'a trouvée le premier ministre, retour de Londres, avant la célébration de la « fête » du RPR.

Au départ, rien à dire : une bonne prestation télévisée de M. Monory, un habile retrait du corps du délit, la mise à l'écart de celui par qui le scandale est arrivé. L'ampleur du recul gouvernemental paraît en outre de nature à permettre aux étudiants d'éviter le durcissement du mouvement, donc une dérive minoritaire, et d'entamer la discussion refusée hier, proposée aujourd'hui.

Pourtant, à y regarder de plus près, rien ne va. Pas un mot de M. Monory sur les victimes des violences. Pas un mot sur l'enchaînement de ces violences. Pas un mot sur le mouvement lui-même, son ampleur, sa signification. Ces silences pèsent d'autant plus lourd que, entre-temps, il y a eu un mort. Et cette victime jette une ombre sur la relation du pouvoir et de la jeunesse. Elargir une contestation ponctuelle, mue par un refus de l'antiégalitarisme ambiant, à cette relation-là : l'encadrement militant du mouvement en faisait son objectif. Mais c'est la police de MM. Pasqua et Pandraud qui a, si l'on ose dire, opéré cette jonction.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 6.)



Les affrontements entre sikhs et hindous

Jour de violence à New-Delhi

NEW-DELHI
de notre correspondant

Le couvercle de la marmite a sauté. Très forte dans la capitale indienne depuis le 30 novembre, jour du massacre de vingt-deux hindous par des terroristes sikhs au Pendjab, la tension a fini, vendredi 5 décembre, par provoquer une explosion de violences comme on n'en avait jamais vu à New-Delhi depuis les tueries de novembre 1984 (cinq mille sikhs avaient été massacrés après l'assassinat d'Indira Gandhi).

Sept personnes, dont trois membres des forces paramilitaires et deux adolescents sikhs, ont été tuées et onze blessées. Des milliers de soldats en armes quadrillaient encore, samedi matin, tout le centre-ville. Levé vendredi, après quatre jours, le couvre-feu a été rétabli dans la vieille ville et étendu au quartier central de la Nouvelle-Delhi, théâtre d'un affrontement qui mit aux prises, cinq heures durant, la police, les forces paramilitaires et de quatre mille à cinq mille sikhs réunis dans l'un de leurs temples.

Exceptionnellement et imprudemment autorisés par le lieutenant gouverneur de la ville à conduire dans les rues leur procession annuelle à la mémoire d'un de leurs gourous décapité il y a deux siècles par l'empereur mogol Aurangzeb, plusieurs centaines de sikhs, assemblés dans la vieille ville, ont d'abord été attaqués à coups de pierres par des groupes d'hindous furieux de l'exception faite en leur faveur (toute manifestation est théoriquement interdite dans la capitale jusqu'au 8 décembre).

Les sabres d'apparat furent tirés de leurs fourreaux, les pierres furent renvoyées et des échauffourées à coups de bâton firent quelques blessés. La police dut tirer en l'air une douzaine de fois et lancer des grenades lacrymogènes dans la foule pour ramener le calme.

Pendant ce temps, à 10 kilomètres de là, dans la ville nouvelle, plusieurs milliers de sikhs attendaient que leurs coreligionnaires les rejoignent pour commencer les cérémonies. Un messager vint les avertir qu'il y avait eu des troubles et que deux sikhs avaient été tués. L'information – fausse – déclencha la fureur générale et des briques commencèrent à tomber sur les passants et les forces paramilitaires en faction autour du temple. Celles-ci répondirent par des tirs de grenades lacrymogènes.

Peu après, un camion-benne sortait à grande vitesse de l'enceinte du complexe religieux et se précipitait dans la troupe. Trois soldats furent tués sur le coup, écrasés contre le mur. Une furie vengeresse s'empara alors de leurs collègues. Le chauffeur-kamikaze du camion fou, un adolescent de quinze ans, fut lynché sur place par les soldats qui mirent ensuite le feu au véhicule. Le passager du camion, roué de coups, ne dut son salut qu'à l'intervention de la police.

Pendant une heure au moins, les centaines de membres des forces paramilitaires stationnées autour du temple – à moins d'un kilomètre du Parlement national – furent en état virtuel de mutinerie.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 3.)

Au procès des membres d'Action directe

Le défi aux jurés

Que Régis Schleicher ait fait savoir, vendredi 5 décembre, qu'il persévérait dans sa politique de la *chaise vide devant la cour* d'assises de Paris, au motif maintenant connu que « *le terrain juridique ne concerne pas les combattants communistes* », ne relève désormais que du secondaire. Le souci est ailleurs. Il tient dans cette simple interrogation : le premier procès contradictoire de membres d'Action directe devant la cour d'assises pourra-t-il aller à son terme ? Car, au soir de la troisième journée, il suffit maintenant de la défection d'un seul juré, pour que le président Versini se voie dans l'obligation d'avoir à renvoyer l'affaire à une session ultérieure.

Déjà, on avait observé le premier jour que pour procéder par tirage au sort à la composition du jury de jugement, la cour ne disposait que de vingt-trois jurés tirés en vue de la présente session, soit le minimum prévu par la loi. Sur ce nombre, neuf titulaires composaient donc, mercredi 3 décembre, le jury de jugement. En prévision de la longueur des débats, quatre autres avaient été appelés au titre de jurés supplémentaires, pour palier d'éventuelles défections de titulaires. Ces défections ne se sont guère fait attendre. La première, jeudi, avait pour motif un deuil familial... et l'on affecta de ne point trop s'alarmer.

Mais à la reprise de l'audience, vendredi, trois autres titulaires, d'un coup, faisaient défaut. L'un ne cachait pas, assure-t-on, un état de dépression entraîné par la nature même du procès, affirmant en outre qu'il ne lui était plus possible de siéger et qu'il fallait le laisser en paix. Dès lors, les quatre suppléants se retrouvaient donc titulaires. Mais plus personne, désormais, ne pouvait remplacer celui ou celle qui, à partir de lundi prochain, déclarerait forfait à son tour.

Dans cette éventualité, le renvoi serait inéluctable. Si l'on ajoute que le procès a été prévu pour durer au moins jusqu'au 12 décembre, le risque est bien réel.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 12.)

Malversations dans une association d'aide aux cancéreux

Le scandale de La Ligne bleue

Mme Nadia Gomez, présidente de l'association d'aide aux handicapés La Ligne bleue, a été inculpée, jeudi 4 décembre, d'escroquerie et d'abus de confiance avec trois autres responsables de cette association. Les sommes détournées atteindraient plusieurs millions de francs.

Depuis sa création en 1982, La Ligne bleue s'était surtout illustrée par une intense politique de relations publiques. Aujourd'hui, ce Tout-Paris qui s'était pris d'affection pour Nadia Gomez ne comprend plus, n'arrivant pas à admettre qu'elle ait pu détourner pour son propre compte les dons et subventions versés à son association. Cette affaire aura au moins le mérite d'attirer l'attention sur les pratiques de certaines associations « à but humanitaire » qui n'hésitent pas, murmure-t-on dans les milieux judiciaires et médicaux, à recourir aux « dérapages » les plus audacieux.

(Lire nos informations page 12.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 13 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 8 décembre. – *Bruxelles :* réunion des ministres de l'agriculture : réunion des ministres des finances des Douze. *Genève :* réunion du comité d'arbitrage sur l'enclave de Taba.

Mardi 9 décembre. – *Paris :* M. Mitterrand reçoit le prince Abdul Aziz, gouverneur de Ryad. *Londres :* réunion des ministres de la justice et de l'intérieur de la CEE. M. Shultz s'entretient avec Sir Geoffrey Howe. *Athènes :* visite du premier ministre espagnol, M. Gonzalez.

Mercredi 10 décembre. – *Paris :* M. Mitterrand accueille le président Moubarak (visite jusqu'au 13). *Bruxelles :* M. Shultz assiste à la réunion d'automne de l'OTAN et dirige la délégation américaine aux consultations CEE/Etats-Unis (jusqu'au 12). *Manille :* entrée en vigueur du cessez-le-feu (pour soixante jours). *Oslo :* remise du prix Nobel de la paix à Elie Wiesel. *Stockholm :* remise du prix Nobel de littérature à Wole Soyinka.

Jeudi 11 décembre. – *Bruxelles :* réunion des ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.





Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.M.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

Le cinquantenaire de la disparition de Jean Mermoz

La foi sacrifiée

Le 7 décembre 1936, deux jours avant son trente-cinquième anniversaire, Jean Mermoz disparaissait dans l'Atlantique sud, au large des côtes africaines, à bord de l'hydravion *Croix-du-Sud*. Il accomplissait sa vingt-quatrième traversée postale entre Dakar et Natal...

ETONNANTE carrière que celle de ce gamin d'Aubenton, une commune plantée à la lisière des Ardennes. Car les années d'enfance, tellement déterminantes, ne révèlent pas le moindre indice d'une vocation dévorante pour l'aviation. Pas le moindre signe annonciateur d'un coup de foudre, d'un déclic !

En 1913, les évolutions audacieuses d'un Pégoud et d'un Blériot au-dessus du terrain de Bétheny, non loin de Reims, ne suscitent qu'un intérêt poli chez l'adolescent Mermoz, qui leur préfère les poètes et les balades solitaires dans la campagne ardennaise. Son ambition : devenir sculpteur. Ou journaliste !

Si l'on excepte une séparation douloureuse de trente-cinq mois d'avec sa mère pendant la première guerre mondiale et un exode précipité en Auvergne pour échapper à l'occupation allemande, Jean vit certainement ses plus belles années.

L'échec au baccalauréat lui ouvre les yeux sur une dure réalité tandis qu'il lui ferme les portes de l'Ecole centrale et l'amène à tirer un trait sur une carrière d'ingénieur.

Max Delty, un ami de la famille, va l'orienter vers l'armée et plus spécialement l'aviation parce que *« la solde y est plus élevée que dans l'infanterie ou l'artillerie... »*. Voici Mermoz aviateur.

Après un séjour en Syrie, où il subit sa première panne dans le désert, le hasard des mutations le conduit en Alsace, au camp de Basse-Yutz. Là, il lui faut renouer à contrecœur avec la monotonie de la caserne.

Pour tuer le temps, il lui arrive, certains soirs, de « descendre » à Thionville en compagnie d'un bruyant groupe de camarades. Mermoz le timide s'initie aux plaisirs nocturnes... *« Tous n'étaient pas des anges »*, a dit son ami Kessel, qui parlait en connaissance de cause.

Mais, sans raison particulière, les relations avec l'armée se dégradent. Mermoz encaisse de plus en plus difficilement les blâmes non motivés, lui qui supporte tout juste la discipline habituelle. Lui qui envisageait de gagner ses galons d'officier et de rempiler...

La tendresse éphémère de liaisons passagères, nouées ici et là, ne contribue plus à atténuer la désillusion. Son espérance, il la reporte sur le courrier qu'il adresse aux sociétés de transport aérien, notamment les Lignes Latécoère. Une réponse de Toulouse, siège de cette compagnie, l'encourage à la patience. Mais il lui faudra attendre octobre 1924 pour être embauché.

Un raid « n'importe où » !

A partir de là, il découvre les côtes d'Espagne, les nuits agitées de Barcelone et, bientôt, les moiteurs de l'Afrique. *« J'ai organisé ma vie le mieux qu'il soit possible*, écrit-il à ses proches, *en attendant de reprendre mon essor vers d'autres vies nouvelles, vers ce que l'avenir me réserve. »* Et de préciser plus tard : *« Il n'y a pas de raison pour que je n'aie pas ma petite place au soleil un de ces jours. Mais je veux la conquérir. »*

En dépit de la multiplication des vols au-dessus de territoires hostiles – ils ne manquent pas entre Casablanca et Dakar – et malgré une captivité consécutive à une panne, le jeune pilote ne tarde pas à s'ennuyer. Il aspire à une existence plus remuante.

Comme il a rêvé d'Afrique, il s'enflamme pour l'Amérique du Sud où il débarque à la fin de 1927. En fait, il ne sait pas très bien ce qu'il veut. Un instant, il hésitera entre un poste d'instructeur en Bolivie et une importante situation dans l'aviation commerciale espagnole. Et il continue d'adresser courrier sur courrier aux dirigeants de diverses compagnies aériennes. De plus, une vieille chimère revient souvent à la charge : un raid *« n'importe où » !* Ce rêve glisse doucement vers l'obsession, une obsession qui n'échappe pas aux responsables de l'Aéropostale, nouveau nom des Lignes Latécoère rachetées par Marcel Bouilloux-Lafont, un homme d'affaires français solidement installé en Amérique du Sud.

Didier Daurat, le légendaire directeur de l'exploitation de la Ligne, informe Jean qu'un avion lui sera confié pour tenter un Toulouse - Buenos-Aires sans escale. En cas de succès, on lui permettra d'effectuer la traversée directe Paris - New-York puis, en hydravion, un Marseille-Rio. Le pilote exulte et se sent compris : *« Mes projets sont devenus les leurs tant ils ont confiance en mon étoile »*, note-t-il à l'attention de ses grands-parents.

Marcel Bouilloux-Lafont sait qu'il tient l'oiseau rare. S'il caresse l'ambition de s'attaquer un jour prochain à l'Atlantique nord, le président de l'Aéropostale ne néglige pas sa priorité immédiate : relier la France et l'Amérique du Sud par avion. Son souci consiste plus particulièrement à joindre Dakar et Natal.

Voilà qui va combler Mermoz, lequel réalise la traversée historique en mai 1930, aux commandes d'un Laté 28 à flotteurs, avec Jean Dabry et Léopold Gimié. Cette « première », applaudie dans le monde entier, devrait favoriser l'extension de la ligne française. Malheureusement, il n'en sera rien.

L'Aéropostale trahie

A Paris, un cartel plus ou moins occulte de politiciens de tous bords et d'affairistes mène une politique colonialiste dure. Le cœur de la France bat en Afrique et en Extrême-Orient. Pas en Amérique du Sud !

Bouilloux-Lafont ne se démoralise pas facilement. A l'inverse du gouvernement français, ce bâtisseur connaît la terrible implication d'un éventuel déclin de la Ligne en Amérique latine. Oh ! pas seulement l'effondrement des efforts déployés par une poignée de pionniers dont Mermoz. Non, il sait que ce retrait donnerait un coup de fouet à la progression allemande dans cette région du monde.

A cela viennent se greffer des difficultés financières aiguës. L'administration ne daigne pas lever le petit doigt pour assurer l'équilibre délicat de la Ligne, bien que Bouilloux-Lafont ait investi sa fortune personnelle dans l'affaire. Le patron de l'Aéropostale devra affronter l'épreuve humiliante de la liquidation judiciaire de sa magnifique entreprise et sera éclaboussé par un scandale machiavélique, habilement monté contre son fils André, administrateur de la compagnie, pour les éliminer définitivement. Face à cette situation déplorable qui aboutira à la création d'Air France, le personnel de l'Aéropostale, Mermoz en tête, serre les poings.

L'attitude incohérente des services techniques du ministère de l'air a également de quoi surprendre : ils misent sur les hydravions lents et lourds au détriment d'appareils plus adaptés. Mermoz pense remporter une manche contre les détracteurs de la Ligne lorsque, en janvier 1933, il réussit une traversée record de l'Atlantique sud, cette fois à bord de l'*Arc-en-Ciel*. Pour l'heure, sa chance s'appelle René Couzinet, un constructeur qui étonne par son âge (à peine la trentaine), par la finition quasi parfaite de son trimoteur, un avion terrestre aux lignes résolument modernes : plus de mâts, plus de haubans, une silhouette à faire pâlir d'envie Douglas, Boeing... sans parler des industriels français quelque peu vexés d'être distancés par un « gamin ». En connaisseurs, les Allemands font savoir leur admiration au jeune créateur, mais la France le boude.

Quant à Mermoz, devenu inspecteur général de la Ligne, il doit se plier à contrecœur à la politique timorée de la compagnie. Toutefois, il est plus que jamais un homme non assisté mais trempé dans les épreuves, comptant sur sa ressource et sur le seul amour des siens, secret, riant après l'orage, pas rancunier.

Partout, et ce depuis sa plus tendre enfance, il laisse le souvenir d'un caractère doux, mais non soumis, modeste. Il ne parle jamais de lui ; à l'inverse, il place les autres en avant.

L'archange : une légende

Mermoz ? Pour ses compagnons, un grand turbulent, prudent et téméraire, réfléchi, sincère à en être naïf... Chacun, selon sa sensibilité, retient une facette, mais tous se retrouvent pour louer l'homme du sérieux, du courage et du plus grand engagement de soi ! Pourtant, même pour la plupart de ses familiers, il demeure un mystère. *« Je ne sais comment expliquer cela*, dira Guillaumet. *On le sent toujours au-dessus de nous... »*

Il paraît si proche par moments, si humain, qu'il en devient inaccessible. A croire que le bon vivant, le camarade sensible, soucieux des autres, appartient à un plan supérieur de l'existence. Un archange, alors ? Cela, bien sûr, il l'a toujours nié dans un éclat de rire, de ce rire homérique, vif et sonore, qui fait reculer les ténèbres, balaie les insinuations, dissimule sa gêne...

Marcel Reine, avec sa gouaille de titi parisien, le ramène plus justement au niveau du commun des mortels et fait éclater l'auréole du saint : *« Il faisait comme les copains, et ça n'était pas pareil. La « foirinette », bien sûr, il aimait ça. Les poules, bien sûr... Il était de ciment armé. Les bêtises, il n'en avait pas peur. »*

Le « grand » Mermoz traînait également une batterie de défauts à la mesure de sa démesure, des défauts qui gomment heureusement la perfection dans ce qu'elle a de monstrueux, qui lui rendent la dimension humaine.

Mermoz, c'est aussi la colère explosive, l'impatience brutale, un caractère bouillonnant. Cependant, s'il mène ses vols avec exaltation, avec fureur, cette manière n'a d'impulsive que l'apparence car le pilote médite ses voyages et généralement, avant le décollage, se tient à l'écart pour vérifier les ultimes détails. Il ne ménage pas non plus ses conseils aux débutants.



Cette fougue maîtrisée lui a permis de vaincre la nuit à bord d'avions mal équipés pour le vol de jour et, surtout, de se jouer des pièges de la cordillère des Andes non sans avoir manqué, en 1929, d'y laisser la vie. Ce dernier exploit lui vaut la ferveur des Sud-Américains : jusqu'à présent, la terrible montagne gardait ses victimes.

Hélas ! La gloire se révèle rarement chaleureuse. Elle isole. Mermoz se débat : il recherche la fraternité, s'y accroche parfois tel un désespéré. Il ne s'épanouit véritablement que sur les terrains d'aviation et sur les routes du ciel... Il fuit les salons, nids d'intrigues, repaires de la futilité et de la corruption. Or le Paris qui l'acclame le réclame aussi. C'est à qui recevra le grand Mermoz... qui étouffe. La joie la plus pure, il la ressent loin de tout cela, loin de ce spectacle superficiel, loin de la course aux honneurs futiles. Désormais, il vit irrémédiablement pour la Ligne et pour le Mouvement social du colonel de La Rocque, animateur des Croix-de-Feu, une association à laquelle Jean a adhéré au début de 1935.

Le courrier doit passer !

L'arrivée au pouvoir du Front populaire, en juin 1936, entraîne la dissolution des ligues de droite. Les Croix-de-Feu n'échappent pas à cette mesure qui, d'une certaine manière, favorise leur transformation, d'ailleurs prévue, en Parti social français, créé officiellement en juillet 1936 et dont Mermoz est le vice-président.

S'il participe activement aux campagnes du parti, Jean nie avoir un quelconque appétit de pouvoir : *« Je hais la politique et j'en fais. Tant pis ou tant mieux ? Le jugement seul de mes amis compte. J'aurais pu être député, mais je crache sur tout cela et je n'ai qu'une ambition : voler, travailler dans la paix de nos luttes et crever un jour (...) dans la mer, loin des politiciens, de leurs petits mauvais arrivismes. »*

C'est l'époque où Jacques Doriot, en cours de reconversion rapide vers la droite, rencontre le colonel de La Rocque, à l'instigation, notamment, de Mermoz. Ce tribun au destin singulier, communiste pur et dur, devenu fasciste virulent, se cherche un point de chute. Pourquoi pas chez La Rocque ? Cependant, entre les deux hommes, le courant ne passe pas. Doriot critique sévèrement le président du PSF qui *« ne sait pas ce qu'il veut et ne sait même pas ce qu'il est »*. Pourtant, Doriot va nouer de bonnes relations avec Mermoz. Il parlera même d'amitié...

Il est vrai que la sincérité du pilote a de quoi provoquer ce sentiment chez ses interlocuteurs, qui décèlent en lui un sens profond du social et une foi solide dans la jeunesse. D'ailleurs, Mermoz pense que l'union nationale peut se faire par cette dernière. Et par l'aviation. Sur un terrain, pas de classe, pas de politique. Jean veut transposer dans la vie courante la fraternité des équipages, comme La Rocque entend poursuivre l'Union sacrée, celle qui a rassemblé dans les tranchées aristocrates et paysans. Il n'aura pas le temps de mener à bien ce projet.

En ce mois de décembre 1936, il lui faut accomplir une nouvelle traversée, à bord de l'hydravion *Croix-du-Sud*. Des pannes constatées à diverses reprises ont jeté la suspicion sur ce type d'appareil. Déjà, plusieurs pilotes, dont Guillaumet, ont frôlé la catastrophe. Mermoz lui-même, aux commandes du *Ville-de-Buenos-Aires*, a connu une panne de moteur en décembre 1935. En février, il y a eu la mort de Collenot, le compagnon de toujours...

Air France, en la personne de Louis Allègre, son directeur général, refuse de prendre en considération les rapports alarmants de son inspecteur général qui réclame la suspension des vols. Ecœuré, le pilote accusera également Latécoère d'avoir allégé la structure de l'hydravion, à l'insu des équipages. Il exprime ses doutes et ses craintes dans une longue missive adressée à Guillaumet en février 1936, au lendemain de la chute du *Ville-de-Buenos-Aires*. Ses mises en garde restent lettre morte.

Et puis arrive le 7 décembre 1936. Au petit matin, l'appareil décolle de Dakar, où il revient se poser suite à une panne du moteur arrière droit. L'avion de réserve étant indisponible, Mermoz décide de se contenter d'une réparation sommaire et de repartir coûte que coûte : le courrier doit passer ! On ne le reverra plus, ni les membres de son équipage.

L'hélice du moteur défaillant se serait détachée, en raison d'une rupture du réducteur, pour venir fracasser le fuselage et sectionner des circuits essentiels. Ce qui ne laissait aucune chance à un appareil de 20 tonnes volant à environ 200 mètres d'altitude et dont la vitesse ne dépassait guère les 160 kilomètres à l'heure.

Il est des réactions qui ne trompent pas sur l'attachement d'un peuple à l'un des siens. Quelques heures après la tragédie, un câble mal interprété suscita un instant l'espoir. Dans les cafés, dans les théâtres, dans les cinémas, dans la rue, des inconnus se congratulèrent. Cinémas et théâtres interrompirent leurs représentations pour annoncer ce miracle. Un de plus...

Et puis le silence se fit plus lourd. La marée de l'espoir reflua définitivement. L'explosion de joie se résorba. Une vague de chagrin intense balaya les derniers doutes.

Mermoz, homme de passion que les passions avaient toujours sollicité, laissera un grand vide. *« Il était plus qu'un aviateur »*, a dit de lui Kessel. Il était également plus qu'un militant politique. Tout cela s'inscrivait dans l'élan d'un homme entier dont la fin brutale et pourtant tellement prévisible dévoila d'un coup toute l'envergure.

BERNARD MARCK,
auteur d' Il était une fois... Mermoz, *Ed. Jean Picollec. 1986.*

M. CHARLES MILLON

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Charles Millon, député UDF (barriste) de l'Ain, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 7 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Millon, maire de Belley, fondateur de l'association Réalisme, efficacité, espérance, liberté, qui coordonne les mouvements et réseaux favorables à M. Raymond Barre, répondra aux questions d'André Passeron et de Daniel Carton, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Etranger

Nouvelles violences en Cisjordanie

Un jeune Palestinien tué près de Naplouse par les forces de l'ordre israéliennes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le sang a encore coulé, vendredi 5 décembre, en Cisjordanie. Vingt-quatre heures après la mort de deux étudiants palestiniens à l'université de Bir-Zeit (*le Monde* du 6 décembre). Un adolescent, âgé de quatorze ans, a été tué par des soldats dans le camp de réfugiés de Balata, près de Naplouse.

D'après le porte-parole de l'armée israélienne, l'incident s'est produit lorsque plusieurs centaines de jeunes, dont certains masqués, qui venaient d'entendre un sermon du muezzin consacré à la « guerre des camps » au Liban, où s'affrontent les Palestiniens et miliciens d'Amal, occupèrent la route qui traverse Balata. La suite s'est déroulée selon un scénario habituel.

Des jeunes lancèrent des pierres en direction d'une patrouille. Un officier leur demanda de se disperser. Ils refusèrent d'obtempérer ; les soldats tirèrent en l'air, puis firent usage de balles en caoutchouc, avant de recourir aux tirs réels « *en visant les jambes* ». Majred Abu Dirah fut tué par balles au cours de l'affrontement. Selon le général Ehud Barak, commandant la région centre, les soldats « *se sont conformés aux sommations d'usage* ».

A BirZeit, le plus grand calme régnait vendredi aux abords du dortoir des étudiants, près duquel deux jeunes gens avaient été tués la veille. Les deux campus universitaires, l'ancien et le nouveau, avaient fermé leurs portes pour trois jours, en signe de deuil. L'université An Najah de Naplouse s'était également mise en congé pour deux jours. Un enseignant de Bir-Zeit, M. Salah Abdel Jawouad, qui avait pourtant tenté jeudi de calmer les étudiants, a été incarcéré à la prison de Farah.

Les corps des deux victimes de jeudi, récupérés par l'armée, ont été transportés à l'institut Abu-Kabir, la morgue de Jaffa. On en sait un peu plus sur la personnalité de ces deux étudiants, originaires de Gaza et dont les obsèques, sur ordre de l'armée, devraient avoir lieu de nuit dans la stricte intimité des familles. L'un des deux était un militant islamiste.

C'est la première fois, à notre connaissance, que des étudiants, sympathisants de l'OLP et des intégristes musulmans participent côte à côte sur un campus à une manifestation violente. Dans le passé, les étudiants de ces deux mouvances avaient plutôt tendance, au mieux à s'ignorer ou à s'insulter, au pire, à s'affronter physiquement.

A Bir-Zeit, un étudiant sur trois environ se réclame de l'islamisme. Depuis la reprise de la « guerre des camps », au Liban, une grande excitation règne dans les universités. Les aléas des combats du Liban ont provoqué sur les campus, mais aussi ailleurs, un réflexe d'unité, tout en avivant des sentiments nationalistes que la répression contribue encore plus à exacerber.

La rigueur de cette répression étonne, au point qu'on peut se demander où le gouvernement de Jérusalem veut en venir, en empêchant par la force des étudiants d'étudier et sans avancer le moindre argument, comme il le fait régulièrement depuis plus d'un mois à Bir-Zeith. Enseignants et élèves dénoncent ces *provocations* », destinées, selon eux, à préparer une nouvelle et durable fermeture de l'université.

J.-P. LANGELLIER.

LIBAN : la « guerre des camps »

Les belligérants rendent hommage à la médiation iranienne

Les combats s'étaient calmés vendredi soir 5 décembre autour des camps palestiniens du Liban à la suite de cessez-le-feu unilatéralement proclamés par le mouvement chiite Amal et les organisations palestiniennes pro-syriennes (le *Front de salut national-FSNP*). Selon les belligérants, un calme total a régné dans la soirée sur tous les fronts, pour la première fois depuis la reprise de la « guerre des camps » il y a neuf semaines.

Cet arrêt des combats fait suite aux efforts de médiation menés depuis quelques jours à Damas par le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Hussein Cheikholeslam. Le bureau militaire d'Amal a ainsi souligné, dans un communiqué, que le cessez-le-feu avait pour objectif de « *renforcer l'initiative iranienne et de répondre aux bons offices de la Syrie* ». Le FSNP a, lui aussi, rendu hommage « *à la mission de bons offices iranienne (...) et à l'action de la Syrie* ».

Il reste que le Fath de M. Yasser Arafat – dont les hommes forment, de loin, le gros des forces palestiniennes ayant affronté ces dernières semaines les miliciens d'Amal – ne s'est pas encore prononcé sur un éventuel arrêt des combats.

Si le cessez-le-feu devait durer, cela constituerait indéniablement une importante victoire diplomatique pour l'Iran qui, depuis 1982, cherche à s'implanter solidement au Liban et à y promouvoir une République islamique. Jusqu'à présent, la Syrie passait pour l'arbitre obligé des conflits libanais. Mais, ces dernières semaines, aucun des efforts de médiation syrien n'a abouti, en dépit des bonnes relations que Damas entretient avec Amal comme avec le FSNP. Téhéran n'en a pas moins ménagé les susceptibilités syriennes en mettant au point son projet de cessez-le-feu à Damas.

ISRAËL

William Naccache reste en prison

JERUSALEM
de notre correspondant

Coup de théâtre de dernière minute dans l'affaire William Naccache : au grand dam des dizaines de photographes qui attendaient, vendredi 5 décembre, sa sortie de prison, le meurtrier dont l'extradition réclamée par la France avait été refusée la veille (*le Monde* du 6 décembre) par le ministre de la justice, M. Sharir, restera encore quelques jours derrière les barreaux. Deux députés du Mouvement des droits civiques (opposition de gauche), Mme Shulamit Aloni et M. Dedi Zuker, ont en effet déposé *in extremis* un recours pour excès de pouvoir devant la Haute Cour. La juridiction suprême demandera, en début de semaine, à M. Sharir, d'exposer les motifs de sa décision. Trois membres travaillistes du gouvernement, MM. Shalal, Rubinstein, Tzur, ont demandé que l'affaire Naccache soit débattue dimanche en conseil des ministres.

M. Ariel Sharon, ministre de l'industrie et l'un des dirigeants du Likoud (droite nationaliste) a félicité M. Sharir en déclarant : « *Je suis opposé à l'extradition des juifs chez les non-juifs* ».

J.-P. L.

INDE : affrontements entre sikhs et hindous

Jour de violence à New-Delhi

(Suite de la première page.)

Deux de leurs officiers, qui tentaient de les calmer, furent bousculés et plusieurs officiers de police – sans l'accord desquels les paramilitaires ne peuvent pas, théoriquement, faire usage de leurs armes – furent à leur tour roués de coups et conduits plus tard à l'hôpital.

Un taxi-scooter conduit par un sikh qui passait par là fut arrêté, retourné et incendié. Le chauffeur est également à l'hôpital. Un minibus chargé de sikhs qui se rendaient innocemment à la cérémonie fut endommagé à coups de pierres lancées par les soldats.

Les journalistes se virent confisquer leurs carnets de notes et leurs caméras avant d'être frappés. Plus tard, il y eut des coups de feu et un jeune sikh de treize ans mourut d'une balle dans le cou tirée par les paramilitaires.

En fin de soirée, la police réussit enfin à calmer les mutins. La plupart des pèlerins sikhs réfugiés dans le temple Bangla-Sahib de New-Delhi avaient alors pu rentrer chez eux.

Les autorités de la ville ont ordonné une enquête judiciaire sur ces incidents qui démontrent, une fois de plus, à quel point la situation est volatile dans la capitale. L'armée reste en état d'alerte tandis que, au Pendjab, les terroristes sikhs ont assassiné trois personnes de plus ces dernières vingt-quatre heures dont un journaliste (sikh modéré), le sixième depuis 1983. Le nombre de suspects arrêtés au Pendjab depuis mardi est passé à trois cent quatre-vingt-six.

PATRIC CLAUDE.

PHILIPPINES

Vingt-quatre morts dans des accrochages avec la guérilla

Vingt-quatre personnes ont été tuées dans des accrochages entre insurgés et militaires depuis la signature, le 27 novembre, d'un cessez-le-feu de soixante jours dont l'entrée en vigueur est fixée au 10 décembre, selon l'agence de presse PNA. Les derniers incidents se sont produits jeudi dans l'île méridionale de Mindanao et ont fait quinze morts et au moins onze blessés. Selon PNA, les militaires n'ont pas été en mesure d'établir si les accrochages étaient le fait d'insurgés communistes ou de rebelles musulmans, les deux mouvements armés étant actifs dans la région.

Une commission de surveillance chargée de vérifier l'application du cessez-le-feu (*le Monde* du 29 novembre) a été mise en place vendredi. Le général Ramos, chef d'état-major général des forces armées, a récemment fourni le premier bilan officiel des combats avec la guérilla depuis 1979. Selon ce bilan, arrêté à l'année dernière, 16 250 personnes ont été tuées dans l'archipel depuis le début de l'insurrection communiste. Les années 1982-1985 ont vu la plus forte augmentation des effectifs de la guérilla, aujourd'hui estimée à 23 200 hommes en armes, mais dont le recrutement ne progresse plus guère cette année, selon le général Ramos.

Enfin, le gouvernement a adopté, également vendredi, pour l'année fiscale 1987, un budget de « *reconstruction nationale et de réconciliation* » dont les deux points saillants sont une réduction marquée de 46,6 % à 38,5 % du budget des remboursements de la dette extérieure, évaluée à 26,4 milliards de dollars, et une augmentation des dépenses sociales, qui passent de 16,7 % à 22,4 %. – (*AFP, UPI*).

CORRESPONDANCE

Le séjour de M. Le Pen au Japon

Deux précisions doivent être apportées à la suite du récent voyage en Asie du président du Front national, M. Jean-Marie Le Pen (*le Monde* daté 9-10 novembre). Tout d'abord, M. Le Pen, qui n'avait pas été reçu par le premier ministre japonais, M. Nakasone, durant sa visite à Tokyo début novembre, a fait escale dans la capitale japonaise sur le chemin du retour, à l'issue d'un séjour en Corée du Sud. Il a alors été reçu brièvement, le 14 novembre, par le chef du gouvernement nippon. M. Le Pen était accompagné de l'ambassadeur de France au Japon, nous signale notre correspondant Philippe Pons.

D'autre part, le journal *Sekai Nippo (le Quotidien du monde)*, auquel M. Le Pen a accordé un long entretien durant son séjour à Tokyo, nous écrit que le présenter comme l'organe de l'Union internationale pour la victoire sur le communisme, une émanation de la secte du révérend sud-coréen Moon, constitue une « *erreur fondamentale* ». « *Le* Sekai Nippo *est une entité complètement distincte* » de cette organisation anti-communistre, nous écrit son rédacteur en chef. « *Le but de notre journal n'est pas de promouvoir la propagande de l'Union internationale pour la victoire sur le communisme mais de corriger les a-*priori *des médias et de fournir une information juste et factuelle.* »

Nous prenons acte de cette affirmation d'indépendance. Il reste que, dans les milieux journalistiques japonais, ce quotidien est considéré comme l'un des véhicules d'expression de l'Union internationale pour la victoire sur le communisme, organisation para-« mooniste ». Son ancien rédacteur en chef, démissionnaire, M. Soejima, a révélé, en juillet 1984, que le journal, lancé en 1974, n'aurait pu survivre sans une aide de 60 millions de yens de l'Eglise du révérend Moon.

Amériques

ARGENTINE : devant le tribunal fédéral d'appel de Buenos-Aires

Le lieutenant de vaisseau Alfredo Astiz est absous au nom de la « prescription »

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

« *Assassin, monstre* », a hurlé la vice-présidente des mères de la place de Mai, Mme Nora de Cortinas, après que le tribunal fédéral d'appel de Buenos-Aires eut, vendredi 5 décembre, déclaré le lieutenant de vaisseau Astiz « *absous pour prescription* » des délits retenus contre lui dans l'affaire Hagelin.

Dagmar Ingrid Hagelin, de double nationalité suédoise et argentine, avait seize ans et voulait aller à la plage avec une amie, Norma Burgos, le 27 janvier 1977. Elle ignorait que celle-ci avait été arrêtée la veille, soupçonnée d'appartenir aux Montoneros (organisation de guérilla). C'est un commando de la marine argentine qui l'attendait lorsqu'elle arriva chez Norma. Selon les témoignages, elle s'est enfuie en courant dans la rue. Le chef du commando a tiré, blessant la jeune fille à la tête. Il l'a ensuite jetée dans le coffre d'un taxi « réquisitionné » sur le champ pour la conduire à l'Ecole supérieure de mécanique de la marine (ESMA), un des principaux centres de détention et de torture de la dictature, où elle sera vue vivante par d'autres prisonniers. Elle n'est plus réapparue depuis.

Certains des témoins de la scène ont identifié, longtemps après, le lieutenant Astiz comme le chef du commando. D'autres, dont le chauffeur de taxi, ne l'ont pas reconnu. Celui que la presse avait baptisé le « *bourreau au visage d'ange* » a toujours nié toute participation à l'action. Deux fois, la justice militaire l'a absous pour « *manque de preuves* ». Le tribunal civil a confirmé l'absolution mais en se fondant sur un autre motif : il a considéré que le chef d'inculpation retenu, « *privation illégitime de liberté et coups et blessures* », était prescrit, plus de six ans – délai légal de prescription de ces délits – s'étant écoulés depuis la date des événements.

Une modification qui a été interprétée par le procureur Julio Strassera comme une « condamnation morale » d'Astiz : celui-ci avait en effet expressément demandé à la cour de ne pas bénéficier de la prescription. Il souhaitait que son innocence apparaisse clairement. Les trois juges du tribunal ne lui ont pas donné cette satisfaction.

Absous dans l'affaire Hagelin, Astiz n'en est pas pour autant définitivement quitte avec la justice. D'autres plaintes ont été déposées contre lui pour d'autres enlèvements suivis de disparitions, toujours en 1977. Celui de deux religieuses françaises, Alice Domont et Léonie Duquet. Celui aussi d'Azucena de Vilaflor, la première présidente des mères de la place de Mai, celle qui avait accueilli comme un fils Astiz, qui, sous le nom de Gustavo Nino, était venu la trouver en se présentant comme frère de disparu. Un piège que, vendredi, une des « madres » lui a rappelé en le traitant de *Judas*.

Mais si les plaintes sont déposées, aucun juge – civil ou militaire – n'a, à ce jour, inculpé Astiz ni ne l'a même cité à comparaître. Ces cas seront intégrés au procès de l'ESMA, qui doit s'ouvrir au début de l'année prochaine. Mais il n'est pas dit qu'Astiz figurera parmi les accusés, aux côtés des officiers supérieurs responsables du camp.

CATHERINE DERIVERY.

A TRAVERS LE MONDE

Portugal

Le budget 1987 adopté de justesse

Lisbonne. – Après une nuit de débat, le Parlement portugais a approuvé, vendredi matin 5 décembre, le projet de budget pour 1987. Selon les prévisions officielles, l'inflation ne dépassera pas 8,5 % pour l'année prochaine, ce qui représenterait une baisse de 5 % par rapport au taux prévu pour l'année en cours. On attend, d'autre part, des gains de productivité de 3 à 4 %. Plusieurs amendements introduits par l'opposition ont été acceptés, notamment l'inscription d'une somme destinée à aider les jeunes à la recherche d'un premier emploi, ainsi que les travailleurs qui, tout en restant au service de leurs entreprises, ne touchent plus de salaire depuis plusieurs mois.

Le résultat final du scrutin ayant été très serré – 98 voix pour, 75 contre et 43 abstentions – le gouvernement a refusé de déposer une motion de confiance comme les partis de l'opposition le lui avaient demandé. – (*Corresp.*)

Centrafrique

Deux Français seront jugés pour atteinte à la sûreté de l'Etat

Les deux ressortissants français gardés à vue à Bangui, depuis le 25 octobre dernier, Stéphane Chocron et Philippe Lecomte, seront jugés pour « *atteinte à la sûreté de l'Etat* », a annoncé, vendredi 5 décembre, le ministre centrafricain de l'intérieur, M. Christophe Grélombé. Indiquant que les deux Français ont avoué être venus en République centrafricaine pour accueillir l'ex-empereur Bokassa, M. Grélombé a précisé qu'ils étaient détenus à la prison Ngaragba, à Bangui. Originaires de la région de Roubaix, Stéphane Chocron, âgé de vingt et un ans, ancien légionnaire, et Philippe Lecomte, âgé de trente-trois ans, tous deux au chômage, étaient arrivés à Bangui à la fin du mois d'octobre et avaient été arrêtés deux jours après le retour de Bokassa. – (*AFP.*)

COLOMBIE

Un déséquilibré tue 29 personnes

Bogota. – Une des plus sanglantes tueries jamais perpétrées par un homme seul a eu lieu, jeudi 4 décembre, à Bogota, où un ingénieur électronicien, ancien combattant du Vietnam, a, sans raison apparente, tué vingt-neuf personnes et blessé une quinzaine d'autres.

Campo Elias Delgado, âgé de cinquant et un ans, qui était rentré récemment des Etats-Unis a d'abord assassiné chez elle sa mère, Rita, âgée de soixante-douze ans, puis est allé sonner à la porte de plusieurs appartements du même immeuble et a abattu six femmes. Il s'est ensuite rendu dans un restaurant et a commencé à tirer méthodiquement avec son revolver sur les clients, tuant une vingtaine de consomateurs. Il a encore tiré trois cent ciquante cartouches avant d'être finalement abattu par les forces de l'ordre.

La police a indiqué qu'elle avait retrouvé chez le déséquilibré des documents prouvant qu'il avait bien servi dans l'armée américaine. – (*AFP.*)

Europe

● **ITALIE : seize ans de prison pour un membre du commando de l'« Achille-Lauro ».** – Bassam Ashker, le Palestinien mineur qui avait participé au détournement du paquebot italien *Achille-Lauro* en octobre 1985, a été condamné vendredi soir 5 décembre à seize ans et trois mois de réclusion criminelle par le tribunal de Gênes.

Les défenseurs du jeune homme avaient soutenu que leur client, accusé de détention d'armes, détournement de navire et concours dans l'assassinat du passager américain Leon Klinghoffer, ne devait pas être poursuivi en vertu de la législation antiterroriste dans la mesure où ses actes ne visaient pas les institutions italiennes mais étaient inspirés par l'objectif de la libération de la Palestine.

Le dossier de Bassam Ashker avait été séparé de ceux de ses camarades, condamnés en juillet dernier, parce qu'au moment des faits il était âgé de moins de dix-huit ans. – (*AFP.*)

● **ESPAGNE : M. Albor à la tête de l'Alliance populaire.** – M. Gerardo Fernandez Albor, soixante-dix ans, a été élu vendredi soir, 5 décembre, président du Parti Alliance Populaire (AP, principal parti de l'opposition conservatrice espagnole) en remplacement de M. Manuel Fraga Iribarne, qui a démissionné.

Cette décision a été prise par le Comité exécutif d'Alliance Populaire, après une réunion de plusieurs heures.

Toutefois, M. Fernandez Albor déléguera ses pouvoirs au vice-président du parti, M. Miguel Herrero Y Rodriguez de Minon, en raison de ses responsabilités en tant que président de la Xunta de Galice (gouvernement autonome). – (*AFP.*)

● **Bombe à Bilbao : un blessé grave.** – Un homme a été grièvement blessé, vendredi 5 décembre, par une bombe, posée semble-t-il par des séparatistes basques, qui a explosé sous sa voiture près de Bilbao, au pays basque espagnol, a annoncé un porte-parole du gouvernement. Il s'agit de l'attentat le plus grave dans la région depuis près d'un mois, les séparatistes de l'ETA ayant observé une trêve non déclarée coïncidant avec la campagne pour les élections régionales de dimanche dernier. – (*Reuter*).

● **RFA : voiture piégée à Dortmund (deux blessés).** – Un homme a été grièvement blessé et un autre plus légèrement dans l'explosion d'une voiture piégée survenue vendredi soir 5 décembre dans le centre de Dortmund. Les enquêteurs ignoraient encore samedi matin les raisons de cet attentat, mais estimaient qu'il pourrait s'agir d'une vengeance personnelle. – (*AFP.*)

Diplomatie

Le sommet européen de Londres

Des réserves sur l'après-Reykjavik

Le sommet européen de Londres devait s'achever ce samedi 6 décembre en début d'après-midi après un déjeuner offert par Mme Thatcher, présidente en exercice du conseil. Comme il est de tradition, des *« conclusions de la présidence »* devaient être publiées à cette occasion. Il était prévu que M. Mitterrand rentre à Paris en compagnie du premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, invité à dîner à l'Elysée.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Le conseil européen aura été largement dominé par les questions politiques et stratégiques. Une discussion générale sur les affaires du monde, au cours du dîner de vendredi, a largement confirmé que le récent sommet Reagan-Gorbatchev à Reykjavik avait suscité chez plusieurs « grands » de la CEE un réflexe européen de défense devant les risques d'un accord américano-soviétique qui aurait pu – et pourrait encore demain s'il était conclu – réduire considérablement la protection nucléaire du Vieux Continent. Il a été aussi beaucoup question du projet de défense spatiale cher à M. Reagan.

L'unanimité de principe n'exclut toutefois pas les nuances. M. Kohl, avec lequel M. Mitterrand a pris ce samedi matin son petit déjeuner, ainsi que Mme Thatcher se sont ainsi montrés plus favorables que les Français au développement de la recherche sur l'IDS américaine, tout en reconnaissant la nécessité de respecter le traité ABM de 1972 sur les missiles antibalistiques. Le premier ministre britannique a en outre insisté sur l'interdiction des armes chimiques, dont la France, en l'état actuel du déséquilibre Est-Ouest, souhaite poursuivre la production. M. Craxi a manifesté à l'égard de l' « option zéro » plus de faveur que la plupart de ses partenaires, même s'il a admis qu'un démantèlement des euromissiles ne devait pas faire oublier le problème des armements conventionnels.

Mme Thatcher, à qui il revenait en tant que président en exercice de tirer les conclusions de ce dîner, a appelé les Douze à une plus grande solidarité à l'égard de Washington au moment où l'administration Reagan connaît à propos de l'« Irangate » les difficultés que l'on sait. S'agissant de la lutte antiterroriste, elle a évité de rallumer la controverse qui avait pu se développer entre Paris et Londres sur l'attitude à adopter à l'égard de la Syrie. Il n'était prévu dans la déclaration finale que quelques considérations générales sur le sujet du terrorisme. On semblait désireux du côté anglais d'éviter toute prise de position trop raide qui aurait conduit la Grèce à faire une nouvelle fois bande à part.

Parmi les autres questions non directement communautaires évoquées, signalons celle d'une aide humanitaire pour le Liban que M. Chirac a demandée à ses partenaires, un texte consacré à l'Afghanistan pour l'anniversaire de son invasion par l'armée rouge, enfin la coordination européenne de la lutte contre le cancer et le SIDA. Sur ce dernier point, la France se montre disposée d'ores et déjà à aller plus loin que le plan élaboré par Mme Barzach. Dans les deux cas, on semble convaincu que le combat médico-social à mener n'a de chances sérieuses d'aboutir que dans le cadre européen.

BERNARD BRIGOULEIX.

Un « excellent topo » de M. Delors

LONDRES
de notre envoyé spécial

Il a fallu une bonne dose d'optimisme à M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, pour dresser, vendredi soir, un bilan plutôt optimiste des travaux du Conseil européen. Il est vrai qu'il venait d'être reconduit à son poste pour deux ans, sans surprise mais avec les bonnes paroles d'usage, ce qui ne pouvait qu'éclairer sa journée. M. Delors s'est félicité de constater que l'engagement d'établir dans les délais prescrits, c'est-à-dire d'ici à 1992, un grand marché *« unique »* était unanime, y compris, a-t-il observé, de la part de ceux qui pouvaient conserver quelques réticences. C'est-à-dire que les pays du Sud n'ont pas renaclé.

M. Delors a cependant constaté que des retards avaient été pris dans trois domaines importants : l'harmonisation des normes, l'ouverture des marchés publics et le rapprochement de la fiscalité. Sur la politique de recherches et de coopération technologique, il n'a pu aller jusqu'à conclure que les Douze parviendront à approuver le 9 décembre, date de leur prochaine réunion, le programme-cadre que leur propose la commission pour la période 1987-1991.

Il s'est montré plus confiant au sujet d'Erasmus, un programme ambitieux d'échange d'étudiants à mettre en œuvre dans la communauté de 1987 à 1989. Voici quelques jours, fâchée de la parcimonie manifestée par les ministres de l'éducation, la commission avait retiré sa proposition. Plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement, peu soucieux d'être taxés d'indifférence à l'égard de la jeunesse universitaire, ont eu la bonté d'indiquer qu'Erasmus constituait à leurs yeux une initiative à encourager. Amende honorable ayant été ainsi faite, M. Delors a annoncé son intention de représenter sa proposition au conseil des ministres des affaires étrangères les 15 et 16 décembre.

Le président de la commission a expliqué en termes diplomatiques que le programme en faveur de l'emploi présenté par Mme Thatcher, qui met l'accent sur l'allégement des charges des entreprises et la flexibilité du travail, était insuffisant, pour ne pas dire anodin. Il faudrait, selon lui, le compléter par une stratégie de croissance visant à créer des emplois et par la promotion du dialogue social. M. François Mitterrand l'a appuyé.

Le président de la République a évoqué la nécessité de lutter contre le protectionnisme du Japon et des Etats-Unis. Mme Thatcher a, elle aussi, dénoncé la progression spectaculaire du déficit commercial de la CEE avec le Japon. La France et le Royaume-Uni, fait intéressant en ces temps de guerre agricole, semblent pencher l'une et l'autre pour une politique commerciale extérieure plus musclée. Bon prince, le premier ministre britannique a donné une demi-heure à M. Delors avant le dîner rassemblant les chefs d'Etat et de gouvernement, pour qu'il expose les difficultés agricoles et financières auxquelles est confrontée la Communauté.

« Un excellent topo », s'est borné à commenter M. Jacques Chirac. Le président de la Commission a trouvé le temps de rappeler à ses interlocuteurs que, à partir de l'été prochain, l'Europe n'aurait plus de ressources pour faire face à ses besoins. *« Le choc était tellement fort,* a-t-il observé, *qu'on en est resté là. »*

PHILIPPE LEMAITRE.

M. Raimond victime de la cohabitation

LONDRES
de notre envoyé spécial

« Le ministre ? Il est à l'ambassade. Il travaille tranquillement comme s'il était à son bureau du quai d'Orsay. » Telle est la réponse que l'on pouvait obtenir à quelques variantes près, vendredi après-midi à Londres, lorsqu'on s'enquérait de M. Jean-Bernard Raimond. Aussi est-ce sans véritable surprise que l'on a appris dans la soirée qu'il allait rentrer à Paris : à force de se sentir *« comme à son bureau »*, il était assez normal que le ministre des affaires étrangères préférât le regagner bel et bien.

M. Raimond aura été victime – une victime imperturbablement courtoise et consentante – de la cohabitation. La tradition veut en effet qu'il n'y ait dans ce genre de rencontres européennes au sommet que deux sièges par délégation. En principe, ils sont dévolus au chef du gouvernement et à son ministre des affaires étrangères ou, dans le cas français, au président de la République et au titulaire du Quai d'Orsay. Il ne s'agit pas d'une règle mais d'une tradition.

Mais, depuis le changement politique intervenu en France, le président et le premier ministre siègent côte à côte, ce qui laisse peu de place, au sens propre comme au sens figuré, à M. Raimond.

Lors du premier sommet européen de l'après-16 mars, en juin dernier à La Haye, le ministre avait en quelque sorte partagé le siège de M. Chirac, le remplaçant pour certaines phases de la discussion. Cette fois-ci, le chef du gouvernement a pleinement occupé son fauteuil. Sans mauvaise humeur apparente – on est diplomate ou on ne l'est pas, – et après s'être mis d'accord avec M. Chirac, M. Raimond a préféré regagner Paris tard dans la soirée de vendredi après avoir participé au dîner de ses collègues ministres et le matin, au déjeuner offert par la Reine. Le seul cas dans lequel la délégation française a siégé à trois.

Les Britanniques, qui ont toujours affiché la plus grande compréhension à l'égard des problèmes de la cohabitation, s'étaient déclarés prêts à accorder un troisième siège pour éviter toute difficulté comme d'ailleurs les Hollandais l'avaient proposé à La Haye. C'est, M. Mitterrand qui a insisté pour que la France se plie à la règle commune, et M. Chirac a considéré *qu'il ne fallait pas faire un incident de ce « petit problème franco-français »*. Mais peut-être M. Raimond n'était-il pas la personne que le président souhaitait le plus voir regagner Paris pour cause de surnombre ?

B. B.

L'OTAN appuie le principe d'une réduction de 50 % des arsenaux soviétiques et américains

Les ministres de la défense de l'OTAN se sont *« félicités des progrès réalisés à Reykjavik vers un accord sur des réductions de 50 % des forces stratégiques offensives et sur les missiles intermédiaires »*, indique le communiqué final de leur réunion publié vendredi 5 décembre, à Bruxelles. Les ministres ont réaffirmé leur *« soutien pour les recherches sur les systèmes défensifs et spatiaux menés par les Etats-Unis dans le respect du traité ABM »* et souligné qu'*« un accord sur les forces nucléaires intermédiaires* (euromissiles) *ne doit pas être subordonné à la conclusion d'aucun autre accord »*.

Le communiqué ne mentionne toutefois pas spécifiquement l'*« option zéro »* et se borne à se référer aux discussions de Reykjavik.

On note à ce sujet que les ministres ont accepté la perspective d'une réduction de moitié en cinq ans des armes stratégiques offensives, mais que des incertitudes persistent pour le futur plus lointain. M. Weinberger a maintenu que le projet d'élimination de missiles balistiques stratégiques en dix ans *« restait sur la table »*, à Genève, alors que Français et Britanniques sont opposés à un tel bouleversement dans un laps de temps aussi court.

A Genève, d'autre part, les discussions informelles américano-soviétiques sur les grands dossiers du désarmement se sont achevées, vendredi, sans laisser apparaître de *« changements substantiels »* dans les positions de nature *« à atténuer les divergences »* entre les deux pays, annonce dans un communiqué le chef de la délégation américaine, M. Max Kampelman. Réunies depuis mardi, les deux délégations ont tenu quelque dix-sept séances de travail qui ont permis de passer en revue *« pratiquement toutes les questions. Il y a eu des progrès limités, mais utiles, dans la réaffirmation des points importants d'accord et dans la clarification des points de désaccord »*, ajoute-t-il.

Son homologue soviétique, M. Karpov, a affirmé, pour sa part, qu'*« il avait senti à la table de négociations une tendance marquée chez ses interlocuteurs américains à revenir à la situation d'avant Reykjavik »*. – (AFP.)

Politique

En visite en Aquitaine

M. Barre dénonce « ceux qui font peser une présomption d'incompétence sur les étudiants »

PÉRIGUEUX
de notre envoyé spécial

Marche par marche, M. Raymond Barre remonte sur la scène politique. Durant deux jours passés en Aquitaine, l'ancien premier ministre a, pour la première fois depuis les élections législatives, voulu renouer le contact *« avec les réalités profondes »*. En Dordogne, le vendredi 5 décembre où il fut notamment accueilli, fort civilement, par le maire RPR de Périgueux, M. Yves Guéna, ancien ministre, puis, le soir et le lendemain, dans les Landes, *« terres de mission »* pour la majorité.

A chacune de ces étapes, le même programme : rencontre avec les responsables de l'association barriste du département, entretiens avec des représentants socio-professionnels, promenade sur les marchés, détour par une entreprise performante et enfin, suivant l'heure, « déjeuner-débat », ou « dîner-entretien » avec trois cents personnes sélectionnées, sur invitation... payante (150 francs).

Répétant *urbi et orbi* qu'il ne va pas *« à la pêche aux voix »*, M. Barre repart en campagne cependant, comme en 1982, avec un certain appétit, que la présence peu souhaitée des journalistes n'aura, finalement, pas suffi à contrarier. Pour la première fois depuis le 16 mars, on a d'ailleurs pu l'entendre fustiger de nouveau les *« scribouillards »*, preuve incontestable chez lui d'une bonne forme ! Malgré son désir préalablement affiché de ne pas se mouiller *« à l'écume des choses »*, M. Barre n'a pas pu éviter, au jeu des questions-réponses de ses auditoires, d'évoquer des sujets d'actualité. Avec en tout premier lieu, bien sûr, celui de l'Université. *« Ne désirant pas faire de commentaire sur les aspects politiques de cette affaire — pour ne pas gêner de quelque façon le gouvernement »*, le professeur Barre a rappelé : *« Lorsqu'on traite de ces questions, il faut être extrêmement attentif et il faut que les étudiants comprennent ce dont il s'agit. »* Refusant toute comparaison avec mai 68, M. Barre a condamné *« ceux qui d'une manière un peu contestable et désinvolte font mal à notre Université et font peser une présomption d'incompétence sur des étudiants qui font pourtant de gros efforts »*.

Pour autant, s'il refuse de parler de sélection, M. Barre croit à une nécessaire orientation des jeunes à l'entrée de l'Université : *« Nous croyons qu'il faut faire un monde qui soit le même pour tous les étudiants et toutes les disciplines, mais nous ne comprenons pas que, dans le monde d'aujourd'hui, ce qui compte pour la formation des jeunes, c'est la diversité, la mise à leur disposition d'institutions très différentes auxquelles les jeunes puissent accéder en fonction de leurs aspirations et de leurs capacité... Une régulation doit s'effectuer ; si on ne le fait pas, le résultat est un vaste gaspillage de ressources humaines. »* Les jeunes sont-ils capables d'entendre ce discours ? Oui, répond catégoriquement M. Barre, *« à condition qu'ils aient le sentiment que l'on ne veuille pas les éliminer, au nom de je ne sais quelle idéologie »*.

« C'est l'affaire des journalistes ! »

Sur tous les autres sujets, M. Barre a accepté, pareillement, de s'exprimer sans détour. Concernant, par exemple, le remboursement de l'IVG, son avis est qu'*« il faut ne pas en faire une disposition automatique »* mais le limiter *« aux cas de détresse »*. A propos de l'impôt sur les grandes fortunes, il n'a pas hésité à dire qu'il n'aurait pas, *« pour des raisons psychologiques, fait disparaître cet impôt »* mais qu'il aurait cherché *« le moyen de l'éliminer dans le cadre d'une réforme d'ensemble de la fiscalité sur le patrimoine »*. Sur d'autres points, M. Barre ne s'est pas embarrassé non plus de formules ni d'ironie.

Quelle serait sa politique pour l'agriculture ? Son principe premier est le suivant : *« La politique à l'égard de l'agriculture ne doit pas être menée en fonction des avantages électoraux que l'on peut retirer de cette politique. »*

Que pense-t-il encore des récentes nominations à la tête des télévisions et des radios du secteur public ? Il affiche une circonspection pleine de sous-entendus. *« Je préfère personnellement ne pas m'occuper des médias. On parle beaucoup de la législation de la communication, eh bien ! qu'ils se débrouillent pour la législation de la communication... Une procédure se déroule, je l'observe. Nous verrons bien le résultat... L'indépendance de la communication, c'est l'affaire des journalistes ! Un engagement solennel devrait être pris par les autorités de ce pays pour que le téléphone ne fonctionne plus entre l'Élysée, Matignon, le ministère de la communication et les autorités indépendantes de la communication. »*

Un mot sur la culture ? C'est M. Léotard qui en prend pour son grade : *« La culture ne doit pas servir de faire-valoir. Les hommes cultivés ne cherchent pas à se faire valoir par la culture. »*

L'inévitable question sur la cohabitation arrive. M. Barre pouffe en constatant que les caméras de télévision attendent précisément cette question pour le filmer. Mais cette fois encore, rien à faire : *« J'ai préféré dire avant les élections ce que j'en pense pour n'avoir pas à le dire après. »* Et puis, comment se quitter sans l'interrogation qui brûle toutes les lèvres : *« Serez-vous candidat en 88 ?* Sa réponse est parfaitement au point : *« Je retourne la question et je dis : En doutiez-vous ? Et selon la réponse qui m'est faite, j'ajoute : les événements jugeront de votre perspicacité »*. M. Barre a pu juger, en Aquitaine, que les gens du Sud-Ouest n'en manquent pas.

DANIEL CARTON.

A l'Assemblée nationale

Le Front national mène croisade contre l'IVG et le SIDA

C'est avec vingt-quatre heures de retard que l'Assemblée nationale a commencé, le vendredi 5 décembre, l'examen du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (DDOS). Ce texte, présenté par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, comprend des mesures relatives à la protection sociale (sept articles), à la santé (cinq articles) et au droit du travail (trois articles). C'est à l'occasion de la discussion de ce projet qui, chaque année, a l'aspect d'un «fourre-tout», que des députés du Front national et de la majorité ont déposé des amendements tendant à supprimer le remboursement de l'IVG (*le Monde* du 28 novembre). Les députés du Front national ont utilisé, au cours de cette première journée de débat, tous les ressorts de la procédure pour défendre leur position.

« Le gouvernement et le premier ministre ne peuvent manquer à la parole donnée », s'est exclamé, à la tribune, M. Michel de Rostolan, (FN, Essonne) à propos de la suppression du remboursement de l'IVG. Le député du Front national s'est déclaré *« troublé »* par les propos tenus par M. Jacques Chirac, sur TF1, le 30 novembre (*le Monde* du 2 décembre). Le premier ministre s'était prononcé contre la suppression du remboursement de l'IVG, estimant qu'il ne fallait pas ajouter *« une inégalité supplémentaire entre ceux qui pourraient accéder à l'avortement et ceux qui ne le pourraient pas »*. *« M. Chirac n'avait-il pas voté, en 1982, contre le projet Roudy ; en 1979, contre la loi Pelletier ? N'avait-il pas, en 1984, déclaré qu'il fallait revenir sur le remboursement de l'avortement ? »*, a demandé M. de Rostolan, les yeux tournés vers les bancs des ministres où siégeait M. Seguin, flanqués de ses ministres, Mme Barzach (santé et famille), MM. Zeller (Sécurité sociale) et Arthuis (affaires sociales et emploi)...

« Garantir l'égalité des femmes devant la loi »

Les applaudissements conjugués du Front national et de plusieurs députés UDF et RPR n'ont pas manqué à M. de Rostolan. Ils étaient là pour rappeler qu'une proposition de loi supprimant le remboursement de l'IVG avait recueilli une centaine de signatures de députés du Front national et de la majorité. Deux de ces signataires, **M. Hector Rolland** (RPR, Allier) et **Mme Christine Boutin** (apparentée UDF, Yvelines), ont demandé au gouvernement d'accepter le débat sur l'IVG. *« N'y a-t-il pas hypocrisie à dire que la démographie s'effondre, tout en maintenant le remboursement de l'IVG ? »*, a demandé M. Rolland, en proposant la gratuité des moyens contraceptifs. Mme Boutin a estimé que le remboursement de l'IVG était un facteur décisif *« de banalisation d'un acte qui ne peut être considéré comme un acte médical ordinaire »*.

« A partir du moment où l'IVG est légalisée, il faut garantir l'égalité de toutes les femmes devant la loi », a estimé **Mme Paulette Nevoux** (PS, Val-de-Marne), qui a affirmé que, contrairement à ce qu'avaient expliqué plusieurs orateurs, le remboursement de l'IVG n'avait pas fait augmenter leur nombre. *« Pourquoi n'organisez-vous pas plutôt une grande campagne sur la contraception ? »*, a-t-elle demandé, en regrettant que l'autorisation de publicité pour les préservatifs masculins (contenue dans ces DDOS) ne soit perçue que comme un moyen de prévention contre les maladies sexuellement transmissibles et le SIDA. Le député socialiste du Val-de-Marne s'est également fait un malin plaisir de mettre le doigt sur les divisions de la majorité en expliquant que c'est grâce aux voix socialistes que les amendements demandant la suppression du remboursement de l'IVG pourraient être repoussés. *« Cela permettra à M. Chirac de ne pas être contredit une fois de plus par sa majorité »*, a conclu Mme Nevoux, sous les applaudissements des députés socialistes.

Le gouvernement ne souhaitant pas avoir besoin, comme en 1975, des voix de la gauche pour récuser des amendements soutenus par une partie de sa majorité, il est vraisemblable qu'il recourra au vote bloqué. Celui-ci pourrait être demandé sur l'ensemble des DDOS, afin d'avoir plus de poids auprès des députés UDF et RPR récalcitrants.

S'agissant de la lutte contre le SIDA, dont le Front national a fait l'un de ses chevaux de bataille, **M. François Bachelot** (Seine-Saint-Denis) a défendu une exception d'irrecevabilité (qui tend à démontrer que le projet de loi est anticonstitutionnel) presque entièrement consacrée à ce sujet... *« La Constitution de 1958 n'est pour rien dans la propagation du SIDA »*, a ironisé M. Séguin, pour souligner le détournement de procédure pratiqué par le député d'extrême droite. Ce dernier a estimé, pour sa part, que la prévention contre le SIDA était *« très insuffisante »*. Il s'est prononcé pour une large diffusion de l'information sur ce sujet.

D'autre part, le rapporteur de la commission des affaires culturelles **M. Jean-François Michel** (UDF, Ardèche) a souligné le fait que l'article premier du titre I, relatif à la protection sociale, soumet à une condition de résidence sur le territoire français le droit de percevoir l'allocation spéciale, l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité et l'allocation aux adultes handicapés. Le gouvernement propose, en outre, que l'Etat prenne en charge la moitié de la cotisation normale de l'assurance-maladie due par les correspondants locaux non salariés de la presse régionale, ainsi que les vendeurs colporteurs de presse.

M. Séguin a, quant à lui, expliqué que la suppression de la gratuité de l'affranchissement du courrier destiné à la Sécurité sociale était une mesure de rationalisation *« comprise et admise »*. Il a réaffirmé son hostilité à tout relèvement des cotisations pour les entreprises et pourles assurés sociaux. Ces DDOS prévoient également la modulation du forfait hospitalier selon la catégorie de l'établissement, la nature de leurs services et la durée du séjour. *« Cette modulation du forfait hospitalier change la nature de celui-ci et constitue un abandon de solidarité »*, a protesté **M. Edmond Hervé** (PS, Ille-et-Vilaine). Enfin, un article maintient jusqu'au 31 décembre 1987 le droit à l'exercice d'une activité libérale dans le secteur hospitalier public.

PIERRE SERVENT.

En Polynésie française

Le port de Papeete bloqué par les dockers

Le port de Papeete est bloqué depuis dix jours par une grève des dockers protestant contre le licenciement d'une centaine d'employés de la société Cowan à la suite de la rupture, par la Compagnie générale maritime (CGM), du contrat d'acconage qui la liait jusqu'à présent à celle-ci. Les dockers exigent que la CGM laisse à cette société polynésienne l'activité d'acconage pour ses bateaux. Plusieurs cargos n'ont pu être déchargés et sont repartis. Les relations entre les îles du territoire sont elles-mêmes interrompues.

Toutes les tentatives de conciliation ayant jusqu'à présent échoué, le blocage prolongé des quais risque de déboucher sur une intervention de la force publique.

Ce conflit social se situe dans un contexte politique lui-même très tendu. Le président-directeur général de la société Cowan n'est autre, en effet, que M. Quito Braun-Ortega, l'un des élus locaux qui ont porté de fortes accusations, ces dernières semaines, contre le président du gouvernement territorial, M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud. La discussion du budget de la Polynésie à l'assemblée territoriale a d'ailleurs donné lieu, la semaine dernière, à de vifs échanges entre M. Flosse et ses opposants. Le secrétaire d'Etat a même failli en venir aux mains avec M. Emile Vernaudon, chef de l'opposition, maire de Mahina.

● **Un militant indépendantiste guadeloupéen écroué à Paris.** — Lucien Viardot, militant indépendantiste guadeloupéen, a été inculpé lundi 1er décembre d'association de malfaiteurs par M. Jean-Louis Bruguière, premier juge d'instruction au tribunal de Paris et écroué.

Lucien Viardot, vingt-neuf ans, avait été interpellé au cours de l'enquête sur trois attentats perpétrés en Guadeloupe, pendant la nuit du 26 au 27 novembre. Dans un premier temps, il avait été gardé à vue dans les locaux du service régional de police judiciaire d'Antilles-Guyane, avant d'être transféré, à Paris. Lucien Viardot, qui nie toute participation à ces attentats, serait proche du Mouvement populaire pour la Guadeloupe indépendante.

M. Max Piselli (UDF) est élu maire de Draguignan

MARSEILLE
de notre correspondant régional

M. Max Piselli a été élu maire (UDF) de Draguignan, le vendredi 5 décembre, avec vingt-cinq voix sur trente-trois votants contre sept à M. Gérard Sabater (PS) et un bulletin blanc. La liste conduite par M. Piselli (soutien UDF-RPR) avait fusionné avec une autre liste «divers droite» au second tour de scrutin des municipales partielles de Draguignan, le 30 novembre dernier. Elle avait recueilli 47,82 % des suffrages exprimés et obtenu vingt-six sièges contre sept à la liste Sabater et deux à celle dirigée par M. Basilio (divers gauche). M. Basilio et son colistier n'ont pas pris part au vote pour l'élection du nouveau maire. Le général (ER) Pierre Multon, ancien commandant de l'Ecole d'artillerie de Draguignan, proche du RPR, a été élu par le même score premier adjoint.

M. Piselli s'est notamment fixé pour objectifs de *« ramener le calme et la paix à Draguignan »* et de *« restaurer l'image de marque de la ville »*. Il a également indiqué qu'il saisirait, dans les plus brefs délais, la Chambre régionale des comptes afin de faire établir *« un constat de l'état financier, matériel et humain de la commune »*, complétant l'avis exprimé par cette juridiction en avril dernier. M. Gérard Sabater a annoncé, de son côté, qu'il avait déposé un recours en annulation devant le tribunal administratif de Nice pour diverses irrégularités commises lors du second tour de scrutin. Le nouveau conseil municipal de Draguignan comprend 6 UDF, 6 RPR, 14 divers droite, 7 PS et apparentés et 2 divers gauche. — G.P.

[Né le 2 juillet 1938 à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône), M. Piselli a d'abord enseigné pendant deux ans dans un collège varois avant de reprendre, en 1962, une affaire familiale de quincaillerie à Draguignan qu'il a transformée en grande surface de bricolage. Il est président de la Caisse d'épargne de Draguignan et de Saint-Tropez et conseiller de la Banque de France. En 1971, M. Piselli avait été élu conseiller municipal sur la liste conduite par le sénateur (PS) et maire de Draguignan, M. Edouard Soldani. Réélu, en 1977, comme adjoint à l'urbanisme, il ne s'était pas représenté avec M. Soldani en 1983. Membre du PS de 1977 à 1983, il n'a adhéré, depuis, à aucun parti, mais se dit *« à l'aise dans l'UDF »* et *« plutôt proche du PR »*.

La formation en alternance

M. Gattaz demande au gouvernement des décisions rapides sur le financement

MARSEILLE
de notre correspondant

M. Yvon Gattaz a achevé à Marseille, le 5 décembre, son tour de France de l'emploi, qu'il avait commencé le 7 mai. Cette vingtième étape a été l'occasion pour le président du CNPF, dont le successeur sera élu par l'assemblée générale le 16 décembre, de dresser au cours de sa dernière conférence de presse un bilan de la campagne pour l'emploi des jeunes. Pour M. Gattaz, il s'agit d'un *« succès éclatant »*.

Le CNPF, a précisé son président, a recensé pour le seul mois d'octobre 65 000 contrats de formation en alternance offerts aux jeunes par les entreprises. *« Chiffre exceptionnel »*, a précisé M. Gattaz, qui a rappelé que le rythme de croisière était habituellement de 35 000 contrats par mois.

Pour M. Gattaz, *« le succès de la formation en alternance est tel que les crédits viennent à manquer »* pour financer cette formation. *« Je souhaite donc*, a-t-il ajouté, *que le gouvernement prenne rapidement les décisions qui s'imposent. »*. Faute de quoi les chefs d'entreprise ne pourraient pas prendre d'engagements au-delà de février 1987. *« Il serait dommage que la dynamique créée soit brisée »*, a conclu M. Gattaz.

J. C.

Selon la SOFRES

MM. Mitterrand et Chirac au beau fixe

La cote de confiance de M. François Mitterrand connaît un léger effritement depuis le mois de novembre, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le samedi 6 décembre, dans le *Figaro Magazine* (1). 56 % des personnes interrogées (au lieu de 58 % le mois dernier) font confiance au président de la République, 39 % (au lieu de 35 %) émettant un avis contraire. C'est en matière de défense des libertés que le chef de l'Etat suscite le plus de bonnes opinions (62 %). La politique étrangère qu'il mène remporte, pour sa part, 57 % des suffrages, devant son action en matière de fonctionnement des institutions, qui recueille 56 % d'avis favorables.

M. Chirac, de son côté, voit sa cote de confiance s'améliorer sensiblement. 53 % des personnes interrogées (au lieu de 51 % émettent une opinion favorable tandis que 41 % (au lieu de 42 %) lui refusent leur confiance.

Au baromètre des personnalités de gauche, M. Michel Rocard est toujours en tête, avec 51 % d'avis positifs, même s'il perd deux points par rapport au mois dernier, devançant MM. Jacques Delors, qui gagne 2 points (40 %) et Laurent Fabius qui, lui, en perd 2 (38 %).

A droite, M. Chirac reste en tête avec 49 % de bonnes opinions (comme le mois dernier), devant M. François Léotard, qui perd un point (46 %) et Mme Simone Veil, qui améliore sa cote de deux points (41 %). M. Raymond Barre recueille, pour sa part, 39 % d'avis favorables (au lieu de 38 % en novembre).

(1) Sondage effectué du 22 au 27 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

RECTIFICATIF. — Une erreur de transcription a déformé les propos de M. Charzat (*le Monde* du 5 décembre). Commentant la réunion du courant A du Parti socialiste, M. Charzat avait jugé que le PS *« doit exorciser la tentation d'un congrès administratif conservateur de clivages archaïques et de positions de pouvoir »*.

L'intervention du ministre de l'éducation

M. Devaquet, ministre délégué chargé de l'enseignement supérieur a présenté sa démission à M. Chirac, samedi 6 décembre. Cette démission fait suite à l'intervention de M. Monory, la veille, à la télévision, annonçant qu'il était désormais seul chargé du dossier universitaire.

M. Monory a annoncé que les points de la loi Devaquet contestés par les étudiants — les droits d'inscription, les diplômes nationaux et la sélection — seraient retirés du texte. Celui-ci ne portera plus que sur les aspects institutionnels des universités et devra être voté très rapidement par les députés et les sénateurs. M. Monory a, également, annoncé le report de la réforme des lycées et l'amorce d'une vaste concertation sur l'ensemble des problèmes éducatifs.

Ces concessions seront-elles de nature à arrêter le mouvement de contestation des étudiants et des lycéens ? Celui-ci s'est en fait durci à la suite des violences policières qui ont marqué la fin de la manifestation de jeudi, et du fait de l'amertume ressentie par de nombreux jeunes devant l'attitude du gouvernement. Des manifestations spontanées ont eu lieu dans un grand nombre de villes de province et à Paris, où plusieurs milliers de jeunes ont défilé du quartier Latin à l'Opéra avant de revenir à la Sorbonne qui a dû être évacuée par la police. Des incidents ont eu lieu dans la nuit et un jeune homme de vingt-deux ans, Malik Oussekine, étudiant à Dauphine, a trouvé la mort, dans la rue Monsieur-le-Prince (Paris 6e).

Le récit d'une journée de crise

Comment M. Monory s'est promu général...

Première difficulté sérieuse pour le gouvernement, première crise grave dans la majorité. Tout a été fait pour que celle-ci reste souterraine, mais, le vendredi 5 décembre à 20 heures, pour la première fois depuis la formation du gouvernement de M. Jacques Chirac, l'ensemble des divers partis de la majorité publiaient une déclaration commune pour apporter leur soutien à un choix gouvernemental. Les composantes de l'UDF — et non l'UDF en tant que telle — joignaient leur signature à celle du RPR pour affirmer *« leur soutien complet à l'action engagée par le gouvernement pour l'école et l'Université »*.

Cette déclaration, publiée avant même que le ministre de l'éducation nationale ne soit intervenu à la télévision, venait à l'appui d'un gouvernement représenté, en la circonstance, par un ministre de l'UDF et *non par le premier ministre* (M. Chirac était au sommet européen de Londres). Ce n'était pas seulement un ministre de l'UDF qui s'exprimait : c'étaient les choix préconisés par les centristes depuis plusieurs jours face à la mobilisation des étudiants et des lycéens, qui finissaient par prévaloir. Le mouvement des jeunes a soumis la majorité à une épreuve dont elle est sortie dans un rapport des forces inédit.

L'émergence de M. Monory comme maître d'œuvre de la gestion de la crise universitaire — cela à la veille du congrès extraordinaire et du dixième anniversaire du RPR — s'est faite en plusieurs étapes au long de la journée de vendredi. La veille, au soir de la manifestation des étudiants et des lycéens, le ministre de l'éducation nationale avait été le porte-parole de la politique de fermeté voulue par le RPR et dont M. Jacques Toubon avait donné, peu avant, une expression caricaturale.

En première ligne

Dès ce moment, les autres centristes avaient compris qu'une autre attitude était possible et, surtout, souhaitable (*le Monde* du 6 décembre). Ils le faisaient savoir sans tarder. M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, président du CDS, alerté par son secrétaire général, M. Jacques Barrot, entreprenait de convaincre M. Monory de son erreur et de lui montrer qu'une autre voie s'offrait. Les contacts se multipliaient dans toutes les directions. L'UDF, toutefois, n'avait pas eu le temps d'arrêter tout à fait sa position lors de la réunion des principaux ministres et des dirigeants de la majorité à l'hôtel Matignon, autour de M. Chirac, vendredi à 10 heures.

Seule décision précise, au terme de cette réunion : ce ne sont ni le premier ministre ni le ministre délégué aux universités qui vont monter en première ligne, mais le ministre de l'éducation nationale, chargé de s'exprimer, d'abord devant les députés, l'après-midi, puis à la télévision, selon la procédure des communications du gouvernement.

M. Chirac, lorsqu'il part, aussitôt après, pour Londres, a donné son feu vert à un ministre qui, la veille, appliquait la tactique RPR, et confié la surveillance de l'opération à M. Edouard Balladur, premier ministre par intérim, qui reste à l'hôtel Matignon. La discussion ne pouvant être menée à son terme en raison du départ de M. Chirac, une nouvelle réunion est prévue pour la fin de l'après-midi.

Ce délai va être mis à profit par l'UDF. Il faut, d'abord, qu'elle définisse sa position. Première réunion dans le bureau du président du groupe de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin. Sont présents, notamment, M. Barrot et M. Michel d'Ornano (PR), président de la commission des finances. M. Gaudin déjeune ensuite avec M. Monory, qui se concerte aussi avec les autres ministres de l'UDF, MM. Méhaignerie et François Léotard. L'UDF prend conscience *qu'elle a une carte à jouer. Un choix* essentiel du gouvernement peut être le sien, et non celui du RPR. Elle peut jouer du souci de concertation, qui est sa marque, pour manifester sa différence, sans mettre à mal la solidarité gouvernementale puisqu'il s'agit d'aider le RPR à résoudre une difficulté.

Dans le même temps, des informations sont émises sur la démarche souhaitée par le premier ministre : le projet de loi Devaquet doit revenir très vite en débat à l'Assemblée nationale, même s'il doit être modifié. L'ampleur de cette « réécriture » n'étant pas décidée, M. Monory préfère donc se taire encore pendant quelques heures.

Tout avait été prévu, pourtant, au Palais-Bourbon pour que le ministre de l'éducation nationale prenne la parole dès l'ouverture de la séance de 15 heures. On avait demandé à M. Jacques Chaban-Delmas de revenir, en hâte, de Bordeaux. M. Alain Devaquet était déjà dans les salons proches de l'hémicycle, pour manifester sa solidarité avec son ministre de tutelle. A 15 h 2, on apprend que celui-ci ne viendra pas. Une demande de suspension de séance des communistes est mise à profit pour tenter de régler le problème. Le ministre délégué refuse de remplacer au pied levé M. Monory et s'éclipse discrètement. A la reprise, le président de l'Assemblée l'annonce, en réponse au président du groupe socialiste, M. Pierre Joxe, qui décide, contrairement à ce qu'il avait fait la veille, de laisser se dérouler normalement le débat en cours.

M. Monory a fort peu apprécié ce qu'il a pris comme une tentative de l'Hôtel Matignon de lui dicter sa conduite à travers la presse. Le RPR n'apprécie guère, lui, le camouflet infligé à M. Devaquet, son ancien secrétaire général. On avait dit que M. Monory parlerait aux députés. Lui, il décide de ne parler qu'aux Français, à la télévision. M. Barrot, qui avait annoncé l'intervention du ministre, est, lui-même, surpris. M. Monory commence à endosser un uniforme de général.

M. Balladur donne son accord

Le nouveau délai qu'il se donne ainsi permet aux dirigeants de l'UDF de faire comprendre à ce *ministre franc-tireur — qui n'avait* pas attendu la permission de ses amis centristes pour se porter candidat au gouvernement avant les élections de mars et qui, depuis, était soupçonné d'être sensible aux sirènes chiraquiennes — que l'opportunité qui lui est donnée ne peut être mise à profit que sur les positions de ses amis. Faute de leur soutien, il serait démuni.

Une certaine inquiétude s'empare des chiraquiens. Une visite de M. Monory à l'Hôtel Matignon est souhaitée par M. Balladur avant la réunion de 17 heures. M. Monory n'a pas le temps : il doit passer chez le coiffeur avant d'enregistrer son allocution pour la télévision. Le ministre de l'éducation nationale arrive même en retard à la réunion des chefs de la majorité, pour simplement leur donner les grandes lignes de son intervention.

Sur les trois points du projet de loi contestés par les étudiants et les lycéens, l'Hôtel Matignon souhaite que deux soient abandonnés — les droits d'inscription et le problème des diplômes nationaux — et que le troisième — l'orientation sélective — soit réécrit. M. Balladur donne aussi son accord sur le principe du « plan d'accompagnement » souhaité par les centristes. Il demande, en outre, à M. Monory de ne pas oublier dans son allocution de rendre hommage à M. Devaquet. Celui-ci, absent de cette réunion, est reçu ensuite par le premier ministre par intérim, qui tente de le convaincre de rester à son poste, au moins jusqu'au retour de M. Chirac à Paris.

M. Monory ne prend aucun engagement ferme. Il impose même de ne fixer aucune date précise pour l'examen à l'Assemblée nationale de ce qui restera du projet sur les universités. Il veut garder les mains libres. Le RPR n'est plus en position de lui contester cette autonomie. La *conférence des présidents*, à l'Assemblée, ne peut que constater le flou maintenu dans l'ordre du jour des travaux. La majorité refuse, simplement, le débat sur la politique générale de l'éducation, que les socialistes avaient demandé pour le *9 décembre, et ne prend aucun engagement* sur un examen rapide de leur demande de création d'une commission d'enquête sur les ordres donnés à la police jeudi.

Tout est suspendu, comme le voulait le ministre de l'éducation nationale, *à son intervention à la télévision*.

M. Monory se pose en « patron », tout en précisant que c'est à la demande du premier ministre. Première surprise : l'orientation fait aussi partie, pour lui, des chapitres du projet dont on ne débattra pas *« pour le moment »*. Il apporte aussi, aux lycéens et à leurs familles, des garanties sur la rentrée 1987 qui n'étaient pas prévues à l'Hôtel Matignon. Quant à l'hommage qu'il rend à M. Devaquet, il a toutes les allures d'un nouveau camouflet.

La déclaration commune des partis de la majorité avalise la démarche de M. Monory — mais elle avait été rédigée avant sa déclaration — et permet à M. Chirac, tenu constamment informé par téléphone par MM. Balladur et Maurice Ulrich, directeur de cabinet du premier ministre — de ressouder sa majorité. Au RPR, toutefois, on voit sans plaisir l'UDF occuper le maximum du terrain qui lui a été offert. Les alliés du RPR ont-ils voulu, se demande-t-on, prendre une revanche, après les nominations des PDG de l'audiovisuel public ?

L'absence du premier ministre a permis, en tout cas, aux centristes d'apparaître en première ligne comme responsables d'un dossier capital. Ils assument le risque de l'échec, comme ils espèrent tirer profit d'une éventuelle réussite.

THIERRY BREHIER
et PATRICK JARREAU.

M. Louis Pauwels : « C'est une jeunesse atteinte d'un SIDA mental »

Dans son éditorial du 6 décembre dans *le Figaro Magazine*, sous le titre « La manipulation : le monome des zombis », M. Louis Pauwels estime que *« sans manipulation des textes, des faits et des esprits, sans volonté politique sous-jacente, sans révolutionnarisme organisé pour travailler une jeune masse informe, le soulèvement étudiant ne s'explique pas »*.

Le directeur du *Figaro Magazine* ajoute : *« Ce sont les enfants du rock débile, les écoliers de la vulgarité pédagogique, les béats de Coluche et Renaud, nourris de soupe infra-idéologique cuite au show-bizz, ahuris par les saturnales de « Touche pas à mon pote » et, somme toute, les produits de la culture Lang (...). Leur rêve*, explique-t-il, *est un monde indifférencié où végéter tièdement (...). Ils ont peur de manquer de mœurs avachies (...). C'est une jeunesse atteinte d'un SIDA mental. »*

Selon M. Pauwels, cette manipulation *« pèsera sur la campagne présidentielle déjà commencée (...). On n'y est pas étranger à l'Elysée »*.

Une parade inadaptée

« AU nom du gouvernement, le premier ministre m'a demandé de prendre directement (en appuyant sur « directement ») *en mains le dossier universitaire. »* Dès la première phrase, l'essentiel était dit : l'enseignement supérieur revient (le temps d'une crise ?) dans le giron de l'éducation nationale et M. Monory devient le patron de tout l'édifice, de la maternelle au Collège de France. Fini le temps des amateurs, des professeurs égarés en politique : en période de difficultés, il faut faire appel à un professionnel (comme M. Edgar Faure en 1968). Et M. Monory, lui, en est un.

Le remède qu'il annonce est simple : *on coupe tout ce qui est* gangrené par la contestation — les droits d'inscription, les diplômes nationaux, la sélection et, pour faire bonne mesure, la réforme des lycées — et on garde ce qui est sain — les réformes institutionnelles — et qui tient particulièrement à cœur à ses amis politiques. Le premier lot ne sera pas discuté *« pour le moment »*. Le second devra être adopté *« dans les meilleurs délais »* par les députés et les sénateurs.

Le poids des symboles

Et M. Monory — qui pourtant jusqu'ici n'était pas un fanatique de la concertation — assure qu'il entamera *« un dialogue » aux dimensions* grandioses avec *« toutes les parties concernées par l'enseignement supérieur :*

Ces décisions — avec le *« vaste plan d'accompagnement »* pour augmenter les capacités d'accueil de l'enseignement supérieur — sont habiles. En donnant satisfaction aux étudiants et aux lycéens sur leurs principales *revendications*, il prévient que si le mouvement continue c'est que les objectifs avancés n'étaient pas les vrais, *donc qu'il* est *« politique »* et *« manipulé »*. Elles conduisent toutefois à se poser trois questions :

1. Pourquoi n'y avoir pas pensé plus tôt, alors que tant de voix — y compris au sein de la majorité — s'étaient élevées pour mettre en garde le gouvernement contre les risques d'une loi trop ambitieuse et trop hâtive et d'une concertation insuffisante ?

2. Le gouvernement est-il certain que la partie considérée comme « saine », parce qu'elle ne fait pas l'objet de la contestation des étudiants, n'est pas, à moyen terme, celle qui risque de susciter le plus de désordre dans les universités ? Contraindre toutes les universités à adopter de nouveaux statuts sous prétexte que quelques-unes d'entre elles avaient refusé d'appliquer la loi n'est ni très sage, ni très démocratique, ni très « libéral » (1). Et on imagine ce que vont être les élections pour les nouveaux conseils dans le climat actuel.

3. La parade de M. Monory correspond-elle à la situation ? Présentée jeudi aux étudiants, elle aurait peut-être convaincu certains, qui auraient été satisfaits d'avoir obtenu le retrait, sinon de la totalité, du moins d'une partie de la loi. Vendredi, l'état d'esprit des lycéens et des étudiants n'était plus le même. D'une part, parce qu'ils ont eu le sentiment d'avoir été humiliés par le gouvernement, qui a minimisé l'ampleur de la manifestation et a opposé une fin de non-recevoir à leur unique revendication. D'autre part, parce qu'il y a eu les violences policières dans la soirée et que la mobilisation est en train de se faire sur d'autres thèmes. La tête de turc favorite de la manifestation spontanée de vendredi à Paris n'était plus « Devaquet », mais « Pasqua ».

Les mouvements de masse de cette ampleur jouent sur la force des symboles : le « retrait de la loi » en était un. Y répondre, comme l'a fait le gouvernement, par des astuces de « réécriture » du texte ne pouvait qu'irriter ceux qui s'étaient mobilisés autour de cette idée simple. Ayant mal analysé, sur le coup, *la portée de la manifestation*, le gouvernement a cru qu'il pourrait compter sur un essoufflement ou une division du mouvement. Apparemment, il a changé d'analyse dans la *nuit de* jeudi à vendredi.

Malheureusement pour lui, le symbole porteur avait changé : ce n'était plus la sélection, mais la répression. Et celui-là ne se réduira pas par la mise à l'écart d'un ministre des universités. M. Devaquet a peut-être été sacrifié trop tard.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Sur soixante-quatorze universités, douze seulement ont refusé d'appliquer la loi Savary (*le Monde* daté 13-14 avril 1986).

Mort d'un étudiant au Quartier Latin

(Suite de la première page.)

Pour la droite, la jeunesse n'est jamais considérée que comme un état transitoire : au fond, attendons qu'elle prenne de l'âge et devienne... conservatrice. Elle échappe en effet à cette gestion de type clientéliste qu'affectionne M. Chirac : donnez-moi des rapatriés (30 milliards promis après... 1988), donnez-moi des agriculteurs, et je mets tout le monde d'accord.

Mais, face à une jeunesse inquiète, cette conception de la politique n'est d'aucun secours. Le gouvernement parle tactique et pense catégoriel. *« J'ai parlé avec mon cœur »*, a dit M. Monory. En fait, il n'a parlé qu'aux parents, n'ayant d'autre souci que de séparer profs et étudiants, donnant satisfaction au *lobby* des universitaires de son bord (qu'il rétablit dans leurs privilèges). Et c'est M. Barre, homme conscient des mérites des universitaires s'il en est, qui reproche au gouvernement, ni plus ni moins, de désespérer la jeunesse !

Car celle-ci se découvre des adversaires qui ont le visage des gouvernants : huit mois après son retour au pouvoir, M. Chirac ne pensait pas être confronté à une telle crise. Or rien ne marque davantage une génération que ce type de mouvement, occasion non seulement de s'affirmer, mais aussi de faire l'apprentissage du jeu démocratique.

Faire l'apprentissage du jeu démocratique

Et rien n'est pire, pour une génération sur laquelle pèse déjà un chiffre terrible (un jeune sur trois au chômage) que d'entrer dans la vie sociale sur une défaite. Cette génération-là sera marquée : elle se souviendra de MM. Chirac et Monory.

Ces derniers, qui ont consacré le plus clair de leurs cinq années passées dans l'opposition à vitupérer la gauche pour son « incompétence », n'ont pas mis à profit la première épreuve grave de politique intérieure pour manifester leur propre « compétence ».

Serait-ce également trop attendre du gouvernement qu'il use, avec les étudiants, de la capacité à dialoguer qu'il manifeste dans sa « guerre » contre le terrorisme, avec les extrémistes du Proche-Orient ?

L'épreuve touche aussi le président de la République, confronté au bon usage de la fonction présidentielle *en période de difficultés*. Le jeu politique de la cohabitation trouve peut-être là ses limites.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Devaquet-Savary...

Devaquet-Savary... Comment ne pas associer ces deux noms tant leur aventure est parallèle. Tous deux sont des hommes respectés, modérés, sages. Tous deux ont hérité de dossiers explosifs qu'ils n'avaient pas souhaités. Tous deux tombent sous l'effet de mobilisations massives — quasiment « phénoménales » — de leurs adversaires, alors qu'ils ont usé l'essentiel de leur énergie à combattre les excès de leurs amis. Tous deux sont devenus les symboles exécrés de conflits qui les dépassent.

Des hommes étranges, secrets, timides devant les médias, mal à l'aise en politique, isolés parmi les leurs et finalement victimes étonnées de l'ingratitude de leurs proches.

Deux hommes de générations, de traditions et de convictions différentes, mais qui ont en commun une sincérité et une droiture qui leur auront été fatales.

Le premier trébuche pour avoir été contraint de démolir ce qu'avait fait le second. M. Savary, qui assiste avec une mélancolie discrète au démantèlement de sa loi, aura la satisfaction de constater qu'elle était plus coriace que ne le croyaient ses adversaires. Il faut pour l'abattre définitivement un homme carré et sans états d'âme. Pas un rêveur ou un idéaliste, comme Devaquet ou Savary.

F.G.

« A ma manière et à mon rythme »

Voici le texte intégral de l'allocution télévisée du ministre de l'éducation nationale, M. René Monory :

« Je m'adresse à vous au nom du gouvernement.

» Le premier ministre m'a demandé de prendre directement en main le dossier universitaire. J'ai l'intention de le faire à ma manière et à mon rythme, pour mettre en œuvre les objectifs qui sont ceux du gouvernement dans cette grande affaire pour la France.

» A ma manière : cela signifie que s'ouvre le dialogue avec toutes les parties concernées par l'enseignement supérieur : les plus hautes autorités scientifiques, les présidents d'université, les enseignants et leurs représentants, les étudiants et leurs représentants, tous ceux qui ont leur mot à dire dans ce domaine fondamental.

» A mon rythme : cela signifie que j'aborde ce problème avec pragmatisme et bon sens.

» Je constate qu'aujourd'hui, dans un certain nombre d'universités, la loi de 1984 n'est pas appliquée. Il faut donc faire adopter très vite un statut qui permette de faire sortir toutes les universités du provisoire. Certaines dispositions de la loi que propose le gouvernement vont dans ce sens : je m'efforcerai de les faire adopter dans les meilleurs délais par l'Assemblée nationale et le Sénat.

» Pour les autres dispositions du projet, notamment toutes celles qui concernent les droits d'inscription, les diplômes et l'orientation des étudiants, on n'en débattra pas pour le moment au Parlement. Je m'en tiens à ce qui existe.

» Dans cette matière, les objectifs du gouvernement sont clairs et je regrette que l'important travail accompli par Alain Devaquet n'ait pas été mieux compris par l'opinion.

» Quels sont ces objectifs ?

» Premièrement : augmenter l'accès des jeunes à l'Université.

» Deuxièmement : augmenter la réussite des jeunes dans l'Université.

» Troisièmement : augmenter l'efficacité de l'Université dans la vie du pays.

» En un mot faire une politique universitaire de démocratie et de qualité.

» Maintenant, en ce qui concerne les lycées, je tiens à dire ceci : j'ai entrepris une réflexion et une consultation sur les lycées pour conduire le plus grand nombre possible de jeunes au baccalauréat. Aujourd'hui cette consultation est loin d'être achevée et aucune mesure ne sera prise si elle ne recueille un large consensus.

» Et, dès maintenant, j'affirme que la rentrée 1987 se fera dans les mêmes conditions que la dernière rentrée. Que les jeunes et leurs parents se rassurent, tous les bacheliers pourront s'ils le désirent entrer à l'Université.

» Tout ceci suppose, pour y parvenir, qu'un vaste plan d'accompagnement, afin de recruter les personnels et d'accroître les capacités d'accueil, soit mis en place par le gouvernement. Il le sera.

» Je voudrais maintenant m'adresser aux jeunes, étudiants et lycéens qui m'écoutent.

» Je voudrais vous parler avec mon cœur. Je comprends très bien votre angoisse en ce qui concerne votre emploi et plus généralement votre avenir. Il faut que vous sachiez que le gouvernement fait tout son possible pour vous donner le plus de chances de réussir dans la vie. Naturellement, cela, il ne veut pas le faire contre vous, il veut le faire pour vous et, bien mieux encore, il veut le faire avec vous.

» L'éducation et la formation sont les principales richesses de notre pays. Le corps enseignant, les parents, les étudiants et les élèves sont tous, avec moi, en charge de cette richesse. Sachons nous en montrer dignes. Que chacun se mette au travail pour que l'éducation nationale soit la grande chance de la France. »

et l'agitation des étudiants et des lycéens

Dans les assemblées générales

Elargir le débat

Vendredi fut une journée blanche pour le mouvement des étudiants. Blanche comme les nuits qui, d'assemblées générales en manifestations, se sont succédé depuis plus de quinze jours. Et comme l'amertume, très forte au lendemain des violents accrochages avec la police qui ont marqué la fin de la manifestation de la veille.

Blanche comme la voix de David Assouline dénonçant les attaques dont il a été l'objet dans la presse et la majorité, et selon lesquelles, à trente-six ans, il ne serait plus étudiant mais chômeur, en quelque sorte agitateur professionnel. Il a précisé qu'il est âgé de vingt-sept ans, qu'il prépare à Jussieu (Paris-VII) un DEA d'histoire, il est spécialiste de l'immigration en France entre les deux guerres et qu'il est maître auxiliaire dans un lycée d'enseignement professionnel de la banlieue parisienne.

Journée blanche enfin, comme cette page qui s'ouvre pour le mouvement étudiant et se résume d'un mot : que faire ? Entre la longue marche de jeudi et le refus de retirer le projet de réforme universitaire réitéré par MM. Monory et Devaquet, entre les violences policières et l'intervention télévisée du ministre de l'éducation nationale prévue pour le soir même, entre les assemblées générales organisées dans chaque université et la réunion, samedi 6 décembre à Paris, de la coordination nationale du mouvement, la voie est étroite.

Elle a été largement explorée par les assemblées générales qui se sont réunies, vendredi, dans toutes les universités. Beaucoup plus massives que ces derniers jours, ces AG étaient encore sous le choc des violences de la veille. Chacun essayait de comprendre comment la manifestation de jeudi avait pu déraper et sortir de la maturité et du calme qui avaient fait jusqu'à présent la force du mouvement. *« La coordination nationale est responsable de l'impasse dans laquelle on s'est trouvés »*, disaient les uns. Ayant tout misé sur la possibilité d'obtenir sous la pression du nombre le retrait de la loi Devaquet, les manifestants se sont retrouvés sans porte de sortie, sans alternative dès lors que le gouvernement refusait de retirer purement et simplement le projet. Coincé entre le non du gouvernement et les charges policières qui ont démarré simultanément.

A quoi une huitaine de membres de la coordination nationale, dont Isabelle Thomas, répondaient : nous avons respecté le mandat sur lequel nous avons été élus, ni plus ni moins, soulignant que le mouvement étudiant tout entier, de la base au sommet, s'était progressivement durci au cours des derniers jours. A force de vouloir le retrait, tous avaient fini par y croire.

A quoi répondait également le sentiment de révolte contre les brutalités policières dont beaucoup d'étudiants et de lycéens étaient pour la première fois les témoins et les victimes. *« On voulait qu'ils nous comprennent et ils nous ont tapé dessus. Ils se sont foutus de nous. Depuis quinze jours, nous sommes restés calmes, sérieux, mais eux, ils n'ont pas été loyaux avec nous »*, disaient beaucoup d'étudiants.

Appel à la population

Cette impression d'avoir été floués, traités par le mépris pèsera lourdement sur les débats de la coordination qui doivent se tenir à Paris samedi après-midi. Si beaucoup, à la base, et sous le coup de la tension de ces derniers jours, s'étonnent d'avoir placé à la tête du mouvement les plus politisés et les mieux formés d'entre eux, tous ressentent confusément qu'ils ont eux-mêmes, petit à petit, élargi le débat sur la réforme universitaire à un combat plus frontal contre une philosophie politique. La violence de jeudi soir a précipité cette prise de conscience. *« Ce n'est pas Devaquet, ce n'est plus Devaquet qui est en jeu. L'action doit se porter contre le gouvernement »*, répétaient sur tous les amphithéâtres tous les passionnés de vendredi.

Cette réaction largement partagée a toute chance de permettre au mouvement de dépasser les différences d'attitude et les clivages idéologiques entre syndiqués et non syndiqués, entre les socialistes, l'extrême gauche et les autres, entre les partisans du retrait total et ceux qui s'interrogent sur la suite à donner au mouvement.

Cette conscience, retrempée par les événements de ces derniers jours, que l'unité est décisive a poussé la plupart des assemblées générales de vendredi à proposer un élargissement de l'assise du mouvement étudiant. Ainsi l'idée d'un large appel à la population, en liaison avec les organisations politiques et syndicales s'est répandue comme une traînée de poudre. Elle pourrait déboucher sur l'appel à une nouvelle manifestation nationale la semaine prochaine.

GÉRARD COURTOIS.

Rue de la nostalgie

Lorsque décembre joue au joli mai, un après-midi d'effervescence politique, le Boul'Mich retrouve sa vocation de boulevard et le Quartier latin son goût de la dérision. On prend les passants à témoin, on s'apostrophe, on s'attroupe. La rue, libérée des ses voitures et même de ses lycéens, partis manifester ailleurs, redécouvre la parole. *« Ils auraient retiré leur projet hier soir, tout le monde serait rentré content chez soi*, explique un étudiant à deux passantes. *Si un type s'était immolé devant eux, ils n'auraient pas bougé ! Ça m'écœure... »*

Les deux dames poursuivent la conversation entre elles : *« C'est une contestation du libéralisme à l'américaine, voilà tout. On n'est pas en Amérique, ici ! »*. Le mot est entendu par un Yougoslave émigré au Canada : *« La loi, là-bas, dit toujours qu'on est tous égal »*, lance-t-il avec son fort accent serbo-croate. *Mais on n'est pas égal, jamais ! »*

Un peu plus loin, au carrefour de la rue des Écoles, deux étudiantes en lettres sont aux prises avec un octogénaire — *« quatre-vingt-cinq ans, ma petite dame ! »* — qui conteste la contestation. *« On n'est pas contre la sélection*, disent-elles, *on est contre la sélection par le fric ! — Moi aussi, quand j'avais quatorze ans, je voulais renverser le monde... — Oui, mais vous, vous trouviez du boulot ! Nous, les postes de prof, on peut toujours chercher — Mais pourquoi diable vous faites tous des lettres ? Vous voulez sans doute supprimer aussi les philosophes ? Pour qu'on se retrouve dans une université Coca-Cola, merci ! »* Le cercle des badauds s'agrandit. Un passant reconnaît le vieux avec son air de Marcel Dassault : *« Tiens, mais vous étiez déjà là en mai 68... Oh oui. Et même avant la guerre lorsque il y avait Ferdinand Lop. Alors là, on se marrait bien ! »*

Les dialogues entre générations fleurissent sur tous les trottoirs : *« J'ai bien peur que vous soyez manipulés sans le savoir*, explique un retraité. *Nous, en février 34, on s'est tous fait avoir par les Ligues et le préfet Chiappe. »* Les étudiants laissent filer ces souvenirs, qui vont remonter jusqu'à 1918, quand un obus de la grosse Bertha est tombé sur l'église Saint-Gervais... Des platanes encore presque verts une feuille se détache et se pose sur l'orateur. Même l'automne ne veut pas finir.

Pour ne pas être en reste, les soixante-huitards organisent une manifestation pastiche, derrière une banderole au nom de la « Fédération nationale des anciens combattants de mai 68 ». Brandissant des drapeaux noirs et rouges, ils descendent de l'Odéon en massacrant *l'Internationale* et hurlent avec un semblant de conviction : *« Libérez Jean-Pierre Léaud ! »* Chacun sa nostalgie des quatre cents coups...

ROGER CANS.

Les réactions

Variations sur un recul

Interrogé dans les couloirs de l'Assemblée nationale, vendredi 5 novembre, après la déclaration radiotélévisée de M. Monory, ministre de l'éducation nationale, M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS et président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée, a estimé qu'il ne s'agissait pas d'*« un recul »* mais d'*« un rebondissement »* et d'*« un appel à un dialogue plus ample »* sur le système éducatif. M. Barrot a indiqué : *« Les jeunes ont posé une bonne question, et le gouvernement a accepté cette bonne question. »* Quant à l'avenir parlementaire du projet de M. Devaquet, il a affirmé : *« Rien n'est décidé (...) si ce qui concerne l'orientation et les droits d'inscription est remis au dialogue, il faut regarder les textes qui ont trait au fonctionnement de l'université. »*

Dans un communiqué rendu public à Toulouse, M. Lionel Jospin a souligné que M. Monory *« aurait mieux fait d'agir ainsi »* la veille, jour de la manifestation des Invalides, en ajoutant : *« Ces pas en arrière (...) sont avant tout tactiques. »* Le premier secrétaire du PS, député de Haute-Garonne, a ajouté : *« Si le gouvernement persiste à vouloir présenter une partie du projet sur les universités à l'Assemblée nationale, il rencontrera l'opposition résolue des socialistes, qui considèrent comme néfaste l'ensemble du texte gouvernemental. »*

M. Fabius, qui était à Golbey (Vosges), a vu dans la déclaration de M. Monory *« un recul »* et *« une grande part de ruse »*. L'ancien premier ministre n'a *« pas pu comprendre »* si les dispositions litigieuses sont *« définitivement retirées »* ou si le ministre veut seulement *« gagner du temps »*. Pour M. Pierre Joxe, *« si le gouvernement avait annoncé plus tôt son intention de négocier, il n'y aurait pas eu le drame de la soirée de jeudi »*. *« On ne peut pas faire confiance à un gouvernement qui nous a refusé le débat, mardi, sur les problèmes de l'éducation nationale »*, a ajouté le président du groupe socialiste de l'Assemblée.

Invité de l'émission « Découvertes » sur Europe 1, M. Georges Marchais a remarqué : *« La phrase que les étudiants et les lycéens attendent, à savoir* « le projet de loi Devaquet-Monory est abandonné », *n'a pas été prononcée. »* Le secrétaire général du PCF a noté qu'il y avait *« un recul du gouvernement. Les étudiants et les lycéens ne manqueront pas d'en tirer la conclusion que leur lutte commence à produire ses effets »*, a-t-il ajouté.

« Le pouvoir législatif n'est plus à l'Assemblée nationale mais dans la rue », a estimé, pour sa part, M. Jean-Marie Le Pen, à Eanbonne (Val-d'Oise). Pour le président du Front national, *« M. Chirac avait déjà mis à mal l'institution parlementaire, je crois que là* [a-t-il dit], *il vient de lui donner le coup de grâce. »* Le chef de file de l'extrême droite a affirmé qu'*« une minorité de deux cent mille manifestants impose sa volonté aux autres citoyens français (...). Je pense*, a conclu M. Le Pen, *que c'est le malheureux M. Devaquet qui laissera sa pipe, si j'ose dire, sur le billot. »*

Un communiqué des présidents d'université

« Profondément choqués par les événements tragiques qui ont suivi les manifestations d'étudiants et de lycéens, les présidents d'université saisissent l'occasion qui leur est enfin offerte d'une concertation et se tiennent à la disposition du ministre de l'éducation nationale », estime M. Hubert Condanne, 1er vice-président de la Conférence. Il rappelle qu'une très large majorité des présidents avait souligné *« l'inutilité du projet »* de réforme.

Des grands boulevards au quartier Latin

Le défilé de l'amertume

La soirée chaude de jeudi à l'esplanade des Invalides leur avait laissé un goût trop amer dans la bouche. Des milliers de jeunes Parisiens, écœurés par la fin absurde de leur grand monome sur Paris, prenaient possession de la rue, vendredi 5 décembre dans l'après-midi et la soirée, pour un défilé spontané qui marque un tournant décisif dans leur mouvement, désormais directement dirigé contre un gouvernement jugé responsable de violences. A la protestation bon enfant suscitée par la réforme Devaquet sur les universités et par le projet Monory sur les lycées, a succédé la colère contre les brutalités policières et le refus du dialogue.

Le ministre de l'éducation nationale n'avait probablement pas imaginé à quel point son intransigeance de jeudi soir allait faire monter la tension. Etudiants et lycéens, déjà *excédés par le « niet »* de M. Monory et par la sous-estimation policière de leur mobilisation, ont été littéralement révoltés par le spectacle — inédit pour beaucoup d'entre eux — des grenades lacrymogènes tirées à l'horizontale par les CRS. *L'annonce des blessures* graves dont ont été victimes trois de leurs camarades a achevé de les scandaliser. La colère contre la violence est venue ranimer une mobilisation essoufflée contre le projet de réforme des universités.

Tout a commencé aux premières heures de l'après-midi, lorsque quelques centaines de lycéens, encore choqués par les affrontements de la nuit, se réunissent au quartier Latin. *« Tous à la Sorbonne »*. Le mot d'ordre court dans Paris depuis le matin. Dans les universités, des groupes de lycéens tentent d'entraîner vers la rue leurs aînés empêtrés dans des assemblées générales fatiguées, cherchant avec difficulté les moyens de relancer leur mouvement.

De minute en minute, la foule grossit devant la Sorbonne et les étudiants en grève rejoignent bientôt les lycéens. Ces derniers forment le gros des bataillons qui occupent bientôt le boulevard Saint-Michel en criant : *« Devaquet, Monory, on n'est pas au Chili »*, et *« Monory t'es pourri, y a du sang sur ta copie. »* En moins d'une demi-heure, le Boul'Mich est noir de lycéens accourus sans banderoles ni véritable mot d'ordre. Le flot grossissant sans arrêt, il faut avancer.

Un drôle de cortège s'ébranle donc vers le nord, sans but précis, mais avec l'intention de témoigner devant la population parisienne des graves injustices de la veille : *« La jeunesse matraquée, tout le monde est concerné. »* Tout ce qui ressemble à un uniforme est copieusement injurié. Les index dressés vers le Palais de justice et la préfecture de police accompagnent les *« Pasqua salaud... »*

La manifestation hésite à chaque grand carrefour. On sort les plans de Paris. Quelques professionnels du mégaphone se chargent de « conseiller » les jeunes : *« On ira jusqu'à l'Assemblée, mais on va faire un grand tour pour ramasser du monde. »* La recette est bonne, mais les lycéens et les étudiants indociles et imprévisibles renonceront, après de longues hésitations, à obliquer sur le Palais-Bourbon afin d'*« éviter la castagne »*.

« Le sang des copains »

Sébastopol, grands boulevards, Opéra, Palais-Royal, puis, de nouveau, le quartier Latin : la grande boucle durera tout l'après-midi. Le ton est vigoureux et la simple apparition d'une rangée de policiers déclenche le tonnerre : *« On veut étudier pour pas être CRS. » « C'est le sang des copains que vous avez sur les mains »*, hurlent les manifestants devant le cordon qui barre le boulevard Haussmann. L'heure n'est plus à la fraternisation avec les forces de l'ordre. Avenue de l'Opéra, un car de police qui ne peut dégager les lieux à cause d'un encombrement essuie quelques coups de pied.

La manif atteint alors son point culminant : 20 000 personnes sans doute, étudiants et lycéens, prennent à témoin les passants en brandissant les photos de leurs blessés de la nuit parues dans la presse : *« Regardez, ce sont vos enfants. »* Mais la colère est contenue : *« On reste cool et fun malgré nos trois blessés graves »*, constate un manifestant. On scande aussi : *« Oui à la discussion, non à la répression. »* Boulevard des Italiens, le cortège stoppe net pour laisser traverser une vieille dame au manteau d'astrakan, que guide un lycéen d'origine indienne.

Ce cortège improvisé aura inventé les premiers slogans ouvertement politiques du mouvement des étudiants de 1986 : *« Chirac, on s'en souviendra en 1988 »*, ou *« Chirakmatrak, t'es pas un démocrate. »* De retour au quartier Latin à la nuit tombée, la manifestation s'effiloche. Quelques centaines d'étudiants s'agglutinent autour de la Sorbonne, cherchant un ultime débouché à leur action. Ce sera la cour d'honneur dont la porte d'accès est bientôt défoncée par quelques intrépides sous les yeux très sceptiques des derniers marcheurs. La Sorbonne, éternelle forteresse de la contestation estudiantine, aura été « reprise » ce vendredi soir sur un coup de colère.

Une poignée de manifestants enfoncent le portail de la Sorbonne. L'un d'entre eux s'agrippe sur les grilles protégeant les fenêtres et casse des vitres avec ses bottes. Aussitôt des protestations s'élèvent : *« Arrêtez, c'est à nous. Arrêtez, ne cassez rien ! »*. Le casseur s'interrompt. Mais son geste a glacé plus d'un manifestant. Ils voulaient pénétrer dans ce lieu symbolique, mais pacifiquement. Des discussions et même parfois des altercations éclatent entre ceux qui demandent une assemblée générale et la grande masse des autres, inquiète des débordements et préférant une dispersion.

Beaucoup s'en vont, tandis qu'une soixantaine de jeunes s'installent sur les marches de la cour pour discuter. De petits groupes d'irréductibles se dispersent dans les rues adjacentes. Ils se regroupent ensuite sur le boulevard Saint-Michel entre le jardin du Luxembourg et la place de la Sorbonne, allumant de grands feux. Mais, quand ils veulent détruire un arbre ou brûler un cyclomoteur, des étudiants s'interposent. Peu après une heure du matin, les forces de l'ordre évacuent le quartier.

PHILIPPE BERNARD.

« On veut étudier pour pas être CRS ! »

Deux élèves de la classe de première B 1 du lycée Victor-Duruy, à Paris, Bertil Scali et Ivan de Monbrison, nous ont adressé leur témoignage sur les incidents de jeudi soir. Ils racontent :

● 20 h 45 aux Invalides : On voit jaillir dans le ciel des feux d'artifices. Tout à coup nous réalisons que ce sont des lacrymogènes. *Les larmes coulent jusque dans le cou.* Les yeux injectés de sang, nos visages brûlent. Nous avons reculé d'une centaine de mètres. Un nouveau jet de lacrymos. Nous reculons encore. Alors que nous étions sur le « front », nous nous retrouvons derrière les chaînes. Un homme que nous ne voyons pas, dans la pénombre, hurle des ordres dans son haut-parleur. Il galvanise la foule surchauffée : *« Formons des chaînes, ne reculons pas, nous passerons la nuit ici. Avancez doucement, il y en a derrière qui se font charger... »*

Nous sommes maintenant aux ambulances, il y a de nombreux blessés. Mais de nouvelles lacrymos nous arrivent dessus. Certains braves, devant, répondent aux CRS : ils leur renvoient leurs lacrymos, leur jettent nous ne savons quels projectiles... Un couple s'embrasse alors que l'on crie *« Chirac démission, on n'est pas au Chili »*, au rythme des coups de feu. On croirait entendre un canon tonner. *« On a honte de la France ! »*, *« On veut étudier, pour pas être CRS ! » « Chirac, en 88, on s'en souviendra ! »*, hurlent les étudiants à pleins poumons.

Le camion d'où parlait le meneur et où se situait le podium, recule. Il est sifflé. *« Arrêtez le camion ! »*, crie quelqu'un. On entend un autre dire : *« Il n'y a plus de service d'ordre. »* Nous voulons retourner sur le « front ». Là nous pouvons voir les CRS alignés. Il n'y a plus que des « mecs » parmi les étudiants, ils sont armés de barres de fer ou de bois et portent un foulard sur le nez...

Nous allons à la Sorbonne. Pour nous entendre, nous devons crier. Des camions transportent des étudiants. Nous sommes à la tête du cortège. Une voiture de flics est devant. Elle observe nos mouvements. Le service d'ordre rentre les chaises des cafés. Nous formons les chaînes.

● 22 h 10. Une fille dit : *« Les chaînes, c'est pas la liberté, faites pas de chaînes... »*

Les gens, aux fenêtres, sont atterrés. Les appartements s'éclairent. Un homme joue du cor à sa fenêtre. Il est acclamé.

Nous sommes boulevard des Invalides et nous nous dirigeons vers Montparnasse. Les pavés sont mouillés. Serait-ce les camions à eau ? Nous formons des chaînes pour détourner les voitures. Une d'elles fonce dans la manif. Elle se fait tabasser. Les bus reculent.

● 23 heures. Après un détour par un dédale de rues, nous nous retrouvons rue de Rennes. Nous allons avec les CRS qui parlementent avec des délégués étudiants. Les CRS croient que les étudiants vont charger, ils sont surexcités. Nous sommes avec les chefs, nous leur expliquons que nous ne voulons pas d'affrontements : ce serait un véritable carnage. Le délégué cite les personnes importantes qui sont avec les manifestants. Les CRS avancent, menaçants, sans avoir reçu aucun ordre de leur chef ; ils écartent les délégués. Un seul de ces derniers est resté ; il essaie en vain de calmer les CRS : il se fait jeter. La charge semble imminente.

« Chargeriez-vous si nous étions assis ? », demande plusieurs fois un étudiant. Finalement, un CRS répond : *« Bien sûr ! »* Les CRS nous accordent une manif sur les grands boulevards, en direction de Denfert-Rochereau. Le « pacte » est conclu ; ils nous donnent une voiture pour rester en contact radio.

On voit arriver un canon à eau. Les CRS avancent, très menaçants. Un de leurs délégués calme le chef, extrêmement agressif, en lui expliquant la situation.

Nous nous retrouvons boulevard Saint-Germain. On aperçoit un énorme feu au milieu de la chaussée. Il y a de la fumée partout. Nous ne pouvons plus respirer. Des feux crépitent. Des sirènes hurlent, les étudiants courent, c'est la folie, où sommes-nous ?

23 h 45. Nous sommes à la Sorbonne : les CRS ont été débordés, ils chargent. On entend des cris de tous les côtés. De nombreux groupes sont coursés par des CRS. Des filles se font tabasser. Ils interpellent tous les groupes, bloquent les rues, arrêtent des adultes : nous passons, l'air candide, comme si de rien n'était...

Les lycéens italiens à nouveau dans la rue

ROME
de notre correspondant

En Italie aussi, les lycéens s'agitent. Mais ici, ce serait plutôt contre l'absence de plan gouvernemental pour l'école ! Des manifestations de diverses natures ont eu lieu, le vendredi 5 décembre, dans plus de cent cinquante villes avec près de quatre cent mille participants, assure la Ligue des lycéens, émanation de la Fédération des jeunesses communistes, principale organisatrice du mouvement. Aucun incident n'a été signalé. A Rome, un sit-in a bloqué pendant une heure le ministère de l'éducation nationale.

Le malaise actuel des adolescents a, pour l'essentiel, la même justification que celui de l'automne dernier, qui avait jeté dans la rue durant toute la seconde moitié du premier trimestre scolaire des centaines de milliers de jeunes gens et de jeunes filles : les conditions de travail dans les établissements, lamentables dans la plupart des cas, qui font de l'éducation, juste après la santé, la cible principale de toutes les critiques des citoyens. Il s'y ajoute, cette fois, un élément supplémentaire de nature nettement plus politique : l'opposition à une loi, adoptée au début de l'année par la majorité au Parlement, organisant les modalités de l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

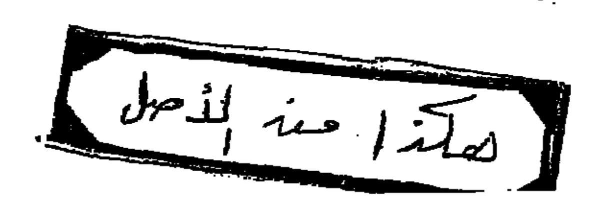
Aux termes de ce texte voté en application du nouveau concordat, signé en février 1984 entre le gouvernement socialiste et le Saint-Siège, « l'heure de religion » est devenue facultative. En réalité, la quasi-totalité des parents y ont fait inscrire leurs enfants, de même que la très grande majorité des lycéens autorisés par la loi à décider par eux-mêmes ont opté en faveur de la participation à cette matière. Dans les milieux laïcs, l'insatisfaction est réelle, en particulier du fait que la loi a prévu que l'heure de religion serait désormais également proposée dans les maternelles.

Une protestation

A la différence du mouvement des « enfants de 1985 », l'actuelle protestation lycéenne, encore balbutiante mais en cours de structuration, est nettement plus politisée. Outre les jeunes communistes, différents groupuscules d'extrême gauche sont actifs dans les assemblées de coordination. Les jeunes catholiques, fort présents dans les lycées italiens, se sont, en revanche, généralement abstenus de participer aux manifestations.

Les enseignants, de leur côté, sont engagés depuis plusieurs semaines dans un mouvement de protestation à l'occasion du renouvellement triennal de leur convention collective. Depuis le 2 décembre, ils n'assurent plus la première heure matinale, de la maternelle au lycée. Ils réclament une augmentation brute mensuelle de 1 000 F, soit le double de ce que leur offre le gouvernement.

JEAN-PIERRE CLERC.



Culture

THÉATRE

«Regarde, regarde de tous tes yeux», de Danièle Sallenave

Voyage en émotion

Danièle Sallenave dissèque avec précision le regard de deux drôles de petites filles.

Danièle Sallenave a obtenu en 1980 le prix Renaudot pour son livre *les Portes de Gubbio* avant d'être distinguée, au printemps dernier, par *le Monde*, pour ses nouvelles rassemblées sous le titre *le Printemps froid*, couronné meilleur recueil paru ces dix dernières années. Au théâtre, elle a commencé sa carrière par deux traductions de Pirandello : *les Géants de la montagne*, pour Georges Lavaudant, et *Six Personnages en quête d'auteur*, pour Bruno Boëglin.

Regarde, regarde de tous tes yeux est donc la première pièce de Danièle Sallenave. Ouvrage qui ne serait certainement pas si déroutant si ce n'était le parti de faire jouer le rôle de deux petites filles par deux comédiennes d'âge mûr, Emmanuella Riva et Madeleine Marion, si ce n'était encore de nous présenter le corps nu d'un vieil homme, interprété par Jean Martin. L'univers des petites filles m'est peu connu, mais, autant qu'il me souvienne l'acuité diabolique de leur regard, le sens démoniaque du réalisme qu'elles manifestent dans leurs conversations et leurs yeux m'intriguaient peut-être moins qu'ils ne m'effrayaient.

Assister alors aux jeux les plus simples dans la salle d'études d'un collège des années 50, c'est nous faire retrouver très vivement des émotions enfouies dont on aperçoit vite que l'on avait eu tort de les escamoter, c'est nous les restituer plus violentes encore, menacées par un temps de la vie où la mort se mêle au jeu. Déshabiller crûment, fût-ce sous les lumières douces de Jean Kalman, un homme aux cheveux blancs, au dos voûté, aux chairs molles, c'est montrer le passé et l'avenir à leur degré de fragilité le plus extrême.

Choisir, enfin, pour titre de cette œuvre, l'injonction que le bourreau adresse à Michel Strogoff, c'était prévenir d'une aventure. La belle aventure de ce spectacle rigoureux, important.

OLIVIER SCHMITT.

★ Petit-Odéon, 18 h 30, jusqu'au 27 décembre.

MOIS DE LA PHOTO

Du beau linge pour Agnès B.

Contactés début août par Agnès B., soixante-quatre photographes, de Duane Michals à Bernard Faucon, mais aussi des inconnus, se sont vus proposer de photographier où ils veulent, dans un format unique (40 X 60), et en respectant chacun son style, le fameux chandail neutre — noir, blanc ou gris, homme, femme, enfant — marqué par ses pressions et vendu à quatre-vingt mille exemplaires en sept ans.

P. R.

★ « Des photographes et le cardigan pression ». Galerie du Jour, 6, rue du Jour, 75001 Paris. Jusqu'au 6 janvier 1987.


DOMINIQUE NABOKOV

« La Charrue et les étoiles », d'O'Casey

Entre le ciel et l'enfer

L'insurrection des petites gens de Dublin, vécue par des acteurs au grand cœur dans un théâtre flambant neuf. Il faut faire le voyage de Gennevilliers.

Avec *la Charrue et les étoiles*, d'O'Casey, Bernard Sobel inaugure son théâtre flambant neuf de Gennevilliers, financé à parité par la ville et par l'Etat et construit autour de l'ancienne salle des fêtes, entièrement remodelée par Claude Vasconi, qui, dans un même élan, a rénové le marché et quelques logements tout proches.

La scénographie en a été conçue sur le modèle de la Shaubühne à Berlin-Ouest : deux vastes plateaux, que l'on peut réunir ou séparer, à volonté, tout comme les deux salles (trois cents et quatre cents places, avec gradins modulables) situées de part et d'autre des plateaux. L'aire de jeu est impressionnante, sobre, dénudée. A double tranchant : elle peut accentuer la solitude des personnages, ou celle des acteurs.

Ils sont bien seuls, ces personnages de *la Charrue et les étoiles*, ces petites gens de Dublin, seuls et trop entassés dans leurs logements exigus, perdus dans une révolution trop grande pour eux. O'Casey situe sa pièce en 1916, en Irlande. Les « volontaires irlandais », nationalistes bon teint, et l'Armée des citoyens irlandais, une organisation ouvrière, progressiste, font front commun pour libérer l'Irlande du joug anglais. L'insurrection sera réprimée dans le sang. O'Casey a vécu cette révolte, et quand sa pièce est créée, en 1926, elle suscite des émeutes et marque son exil définitif d'Irlande.

Mais, et c'est ce qui nous touche encore aujourd'hui, il focalise l'attention sur ses pauvres personnages, avec tendresse, et sans merci. Ils sont égoïstes jusqu'à la lâcheté, saouls, mesquins, malades, de rancœur, de tuberculose, d'alcool. L'héroïsme est à leurs portes, ils ont la peur au ventre, pillent les magasins éventrés avec une atroce avidité. Capables du pire, et du meilleur.

Bernard Sobel, lui non plus, ne tient pas de discours sur l'histoire. Il focalise le feu sur ses acteurs. Il y a Nora la bouche rouge qui, dans ce monde grossier, rêve sa vie, son amour. Nora, la coquette, qui court la nuit sur les barricades pour ramener son Jack (Maxime Leroux). A la fin de la pièce, elle a tout perdu : mari, enfant et raison. Evelyne Didi joue Nora. Dans sa robe rouge, elle oppose à la grisaille ambiante toute sa ténacité, avec une fragilité d'enfant.

Pelant ses choux, trimbalant une poussette déglinguée, clocharde formidable, entre Beckett et Charlot, Evelyne Istria est Bessie Burgess, la soûlarde au grand cœur. Ils font la paire, aussi, les trois « héros » de service : Pascal Bongard dit La Science (le discoureur qui a avalé *le Capital* mais ne l'a pas encore digéré avec le cœur), Guy Naigeon, Peter, capitaine d'opérette bravache et couard, Alain Frérot, alcoolique non moins invétéré.

Pourquoi donc la pièce traîne-t-elle parfois en longueur, alors que pas une ligne, pas une seconde n'est à soustraire. Précisément parce qu'il n'est pas simple d'occuper un tel espace. Et le décor de Titina Maselli, très allégorique, semble imposer à Bernard Sobel un carcan statique, emphatique, inutilement. On a envie de gros plans, parfois, sur ces merveilleux personnages. Ils restent coincés dans leurs appartements de guingois, ouverts sur la tranche, comme on le voit, parfois, dans la rue, quand les immeubles sont en cours de démolition. Les rails métalliques semblent, dans cette architecture, dépareillés, clinquants, tout comme ce groupe de personnages sculptés dans la résine noire et censés figurer les révolutionnaires, la rue en marche.

C'est dommage, mais ce n'est pas une raison pour ne pas se rendre à Gennevilliers, écouter *la Charrue et les étoiles*, du nom du drapeau d'une révolution avortée, vécue par de petites gens, entre l'enfer et le ciel.

ODILE QUIROT.

★ Théâtre de Gennevilliers, jusqu'au 14 décembre.

Communication

Après la désignation des présidents de chaîne

Des nominations diversement appréciées au sein de la majorité

Coup d'éclat : la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) change tous les présidents de l'audiovisuel public. Coup de maître ? Ou coup de main du RPR ? A l'UDF, au Parti républicain, chez les barristes ou les centristes, bref dans les rangs des alliés du mouvement chiraquien, chacun a son idée ou... ses arrières pensées.

Mais il y a ceux qui ne souhaitent pas parler, tel M. Michel d'Ornano. Ceux qui refusent de se prononcer sur les choix de la CNCL, *conformément à la loi* », comme le précise le sénateur Jean Cluzel. Ceux, enfin, qui ne s'embarrassent pas de ces considérations. « *La Commission nationale a eu raison de changer tous les PDG* », affirme ainsi M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur. Le nouveau président d'Antenne 2 lui paraît « *sûr* » et celui de Radio-France « *compétent* ». M. Fourcade regrette seulement, à FR 3, le départ de Mme Langlois-Glandier.

Officiellement, pourtant, par la voix de son porte-parole, le PR se fait plus nuancé. M. Philippe Vasseur précise ainsi (1), avec un sens consommé de la litote, qu'il ne lui aurait « *pas été désagréable* » que la CNCL fasse « *preuve de plus d'audace et d'imagination* », même s'il lui « *fait crédit de croire qu'elle a exercé ses choix librement* ».

Dans les cabinets ministériels UDF et officieusement cette fois, ce crédit n'existe pas vraiment. On parle ici de « *douche écossaise* », là de « *verrouillage RPR* », et l'on présente la nomination à RFI de M. Henri Tézénas du Montcel comme une concession minimale, une « *carotte* ». Mais d'esclandre point. Solidarité gouvernementale oblige en cette période difficile.

Le député François d'Aubert n'a pas de ces pudeurs-là. « *Je tire un peu la sonnette d'alarme*, déclare-t-il au micro de France-Inter, *car il serait dommage que nous ayons une loi libérale dont la pratique serait antipluraliste.* » Un avis totalement partagé par sa collègue, Mme Christine Boutin. L'un et l'autre ont, il est vrai, des raisons de s'interroger. Députés barristes, ils n'en représentaient pas moins l'Assemblée nationale au conseil d'administration d'Antenne 2 et de Radio-France. Une offensive très forte a été menée dans la majorité pour que leur mandat ne soit pas renouvelé.

Demeure alors l'éternelle question : comment couper le « *cordon ombilical* » entre télévision et gouvernement ? Si M. Cluzel choisit à la tribune du Sénat de rappeler à chacun ses responsabilités en soulignant qu'il incombe aux parents d'« *assurer l'émancipation de leurs enfants* », M. Alain Lamassoure, député giscardien, fait preuve de plus de pessimisme. La seule façon d'y parvenir est à ses yeux de réduire, voire de supprimer totalement l'audiovisuel public. « *L'Etat n'a pas de grands quotidiens. Tant qu'il aura des chaînes de télévision, il sera soupçonné d'intervenir.* » Faut-il comprendre qu'il faille sacrifier un peu de la création audiovisuelle à l'immaturité d'une classe politique ?

PIERRE-ANGEL GAY

(1) *Libération* du 5 décembre.

RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans l'article sur le « mode d'emploi du câble parisien » (*le Monde* du 4 décembre). Le numéro de téléphone de Paris-Câble est : 45-78-66.55.

« Les Nouvelles calédoniennes » vendues au groupe Hersant

L'unique quotidien de Nouvelle-Calédonie, *les Nouvelles calédoniennes* (Nouméa), devrait appartenir au groupe de presse de M. Robert Hersant à partir du 31 décembre, un « *engagement de réserve* » ayant été souscrit envers les deux propriétaires actuels du titre. M. Henri Morny, membre du groupe Hersant, s'est refusé à indiquer le montant de la transaction mais a indiqué que « *des intérêts locaux* » avaient été associés à ce rachat. *Les Nouvelles calédoniennes* devraient être « *améliorées* », sans subir de changement majeur.

Rédigé par une vingtaine de journalistes, le quotidien de Nouvelle-Calédonie, créé il y a une quinzaine d'années, est diffusé à 18 000 exemplaires. Lié à l'actuelle majorité, il s'est cependant montré critique à l'égard du mouvement anti-indépendantiste, le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) présidé par M. Jacques Lafleur, député RPR.

Avec *les Nouvelles calédoniennes*, le groupe de M. Hersant renforce son implantation outre-mer. Il possède en effet le quotidien *France-Antilles*, dirigé par le fils du patron du *Figaro*, M. Jacques Hersant, et qui est le seul quotidien diffusé en Guadeloupe et en Martinique. Le groupe s'intéresse de près au deuxième réseau de télévision de RFO, que le gouvernement a l'intention de privatiser.

Les premiers administrateurs des sociétés publiques de l'audiovisuel

Après la nomination des nouveaux PDG des chaînes publiques de radio et de télévision par la CNCL (*le Monde* des 5 et 6 décembre), les nouvelles administrations de ces sociétés sont peu à peu connues. Ainsi, conformément à la loi Léotard sur l'audiovisuel, de nouvelles nominations ont lieu au sein des conseils d'administration de ces sociétés et de l'INA. Des conseils composés de douze membres avec un mandat de trois ans : quatre représentants de l'Etat nommés par décret, quatre personnalités qualifiées nommées par la CNCL, deux parlementaires désignés respectivement par l'Assemblée nationale et le Sénat, et deux représentants du personnel.

Voici la liste des premiers administrateurs d'Antenne 2, FR3, Radio-France, RFO, RFI et INA :

● **ANTENNE 2**

Nommés par la CNCL : M. Claude Contamine (PDG), Mme Hélène Gisserot, membre du Conseil supérieur de la fonction publique ; M. René Rémond, président du conseil d'administration de la Fondation nationale des sciences politiques, co-directeur de la revue *Historiques ;* M. Pierre Viot, conseiller-maître à la Cour des comptes, président de l'Association du Festival de Cannes.

Nommé par le Sénat : M. André Fosset, ancien ministre, sénateur (Union centriste) des Hauts-de-Seine, président honoraire du *Parisien libéré* (renouvelé dans ses fonctions).

● **FR3**

Nommés par la CNCL : M. René Han (PDG) ; M. René Bonjean, PDG du *Populaire du Centre*, directeur général de *la Montagne* et du *Journal du Centre* ; M. Dominique Bozo, conservateur en chef des Musées de France, délégué aux arts plastiques au ministère de la culture et de la communication ; Mme Marie-France Pisier, comédienne.

Nommé par le Sénat : M. Michel Miroudot, sénateur (UREI) de Haute-Saône, vice-président de la commission des affaires culturelles (renouvelé dans ses fonctions).

● **RADIO-FRANCE**

Nommés par la CNCL : M. Roland Faure (PDG) ; M. Pierre Chaunu, universitaire, membre de l'Institut ; M. Alain Laugier, professeur à l'université Pierre-et-Marie Curie, chef du département de cancérologie à l'hôpital Tenon ; M. Maurice Leroux, chef d'orchestre, compositeur, ancien directeur de l'Orchestre national de l'ORTF.

Nommé par le Sénat : M. Jacques Carat, journaliste, sénateur (PS) du Val-de-Marne, secrétaire de la commission des affaires culturelles (renouvelé dans ses fonctions).

● **RADIO-TÉLÉVISION FRANÇAISE D'OUTRE-MER (RFO)**

Nommés par la CNCL : M. Jean-Claude Michaud (PDG) ; M. Raoul Beteille, conseiller à la Cour de cassation ; M. Alain Plantey, conseiller d'Etat, membre de l'Institut ; M. Jacques Sallebert, conseiller du groupe Europe 1, ancien directeur général de TMC et ancien directeur de l'information d'Antenne 2.

Nommé par le Sénat : M. Daniel Millaud, sénateur (Union centriste) de la Polynésie française.

● **RADIO-FRANCE INTERNATIONALE (RFI)**

Nommés par le ministère de la culture et de la communication : M. Henri Tezenas du Montcel (nommé PDG par la CNCL) ; M. Gérard Coste, directeur de la communication au ministère des affaires étrangères ; Mme Christine Dessouche, maître-assistant à l'université Paris-I ; M. Jean-Claude Bolufer, administrateur civil hors classe.

Nommés par la CNCL : M. Francis Balle, vice-chancelier de l'Académie de Paris, directeur de l'Institut français de presse ; Mme Hélène Carrère d'Encausse, professeur, historienne ; M. Maurice Herzog, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, président de Triton-France ; M. Edouard Sablier, conseiller diplomatique de Radio-France, chroniqueur à France-Inter et *Valeurs actuelles*.

Nommé par le Sénat : M. Jean-Pierre Cantegrit, sénateur représentant les Français établis hors de France, vice-président du Parti radical valoisien.

● **INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL (INA)**

Désignés par la CNCL : M. Henri Amouroux, membre de l'Institut, éditorialiste au journal *Rhône-Alpes* ; M. Georges Beauchamp, vice-président du Conseil économique et social ; M. Pierre Cardinal, réalisateur de films ; M. Jacques Toja, comédien, ancien administrateur général de la Comédie-Française.

Nommé par le Sénat : M. Adrien Gouteyron, sénateur RPR de la Haute-Loire.

VARIÉTÉS

Rencontre avec Serge Gainsbourg

Un papa pour Lolita

La mode s'est mise aux couleurs de Serge Gainsbourg depuis quelques années. Et l'auteur de la Javanaise, en esthète flamboyant et apparemment désinvolte, compose, écrit, réalise à partir de distorsions volontaires sur sa propre image.

Coup sur coup, Gainsbourg publie le premier album de chansons de Charlotte, sa fille, conçoit le clip indispensable pour la bonne sortie du disque, présente un livre d'images, d'histoires et d'aphorismes, réalise son dernier spot publicitaire et son troisième long métrage : *Charlotte for ever*, dont il a bien sûr imaginé le scénario, les dialogues et la musique, et qu'il interprète en compagnie de Charlotte Gainsbourg, Roland Bertin et Roland Dubillard.

Les mélodies de l'album, comme toujours avec lui, ont été écrites au piano en une nuit. Les textes, les associations de mots, les pirouettes verbales sont venus après quelques autres nuits blanches, juste avant l'enregistrement à New-York avec le même groupe de musiciens américains dirigé par Billy Rush qui l'accompagna au Casino de Paris.

« Tout n'est que stress »

L'écriture coule naturellement avec un superbe abandon, de l'humour, de la dérision et le jeu troublant à la frontière de l'inceste. Lui chantant : « *Charlotte for ever, es-tu à la hauteur Sans toi Je n'suis plus moi J'dérive à l'infini.* » Elle répondant : « *J'aime pas les turbulences Sois plus doux avec moi J'fais c'que j'veux et c'que j'peux voilà C'est en toute innocence que j'te dis ça papa (...) Tout n'est que stress On est à bout Sens du péché Des interdits des tabous* ».

Charlotte for ever, le film, poursuit l'exploitation du thème de Lolita, les rapports d'agressivité, de violence et de passion entre une femme-enfant de quatorze ans et son père à la dérive, alcoolique et suicidaire et qui ne survit qu'à travers le regard de sa fille.

« *J'ai craché le scénario pour que l'on puisse tourner pendant les vacances scolaires de Charlotte. Tout s'est pratiquement fait en studio. En vase clos. J'ai exigé une lumière très contrastée, des grands mouvements de caméra, des plans-séquences. Avec la réalisation de spots publicitaires soumis aux exigences du chronomètre, j'ai appris à ordonner les objets. J'ai fait le film avec au fond de moi le désir de recommencer à peindre.*

» Sur le plateau, j'avais abandonné mes rations de double pastis. J'étais au champagne. J'ai joué sur les émotions des comédiens, je leur ai volé des moments de tension ou de relâchement. Charlotte a été magique. Je lui demandais de pleurer. Elle me disait : « Donne-moi deux minutes, papa. » Alors, je hurlais autour de moi : « Vos gueules ! » Silence. Quand Charlotte se retournait, elle avait les larmes aux yeux. Une demi-heure plus tard, elle rentrait dans sa loge et retrouvait Mickey.

» Charlotte for ever, *c'est un peu un décalque de la vie. Sauf que Gainsbourg n'est pas suicidaire. Je suis increvable. Ou alors ça sera une mort genre Lennon.*

» *On va peut-être me dire encore qu'il y a des longueurs dans* Charlotte for ever. *Alors, je vais dire ceci : je vais au Louvre, je vois des toiles de petits mecs et je me casse. J'arrive devant un Delacroix et je reste arrêt-image. Je reste là-dessus. Un quart d'heure médusé, sublimé. Ça me rentre dans le cerveau par les yeux. Et puis brusquement il y a un connard qui déclare :* « Il y a des longueurs sur le Delacroix. »

Retrouver Lucien

Gainsbourg rêve aujourd'hui de retrouver Lucien Ginzburg, qui avait choisi la peinture et qui a brûlé toutes ses toiles juste avant d'atteindre la trentaine. Sans doute songe-t-il aussi à abandonner les défroques de l'acteur qui a joué (et joue) brillamment sa vie pour la galerie depuis près de trente ans. D'arrêter le double jeu de l'apparence et de la réalité. Mais avant il donnera une série de concerts pour célébrer le 2 avril 1988 ses soixante ans.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Album : Philips. Livre : *Gainsbourg*, par Alain Coelho, Franck Lhomeau et Gainsbourg, Denoël, 192 p. Film : sortie le 10 décembre.



Culture

PATRIMOINE

Vente des collections du musée Castera, fermé depuis 1952

Le Gers aux enchères

Le dimanche 7 décembre aura lieu, à Auch, la dispersion, par enchères publiques, des collections d'un musée national à l'abandon. C'est une première.

AUCH
de notre correspondant

La petite préfecture du Gers est en ébullition. Dimanche va être vendu au plus offrant un peu de son âme, l'héritage du professeur Lannelongue (1840-1911), natif de Castera-Verduzan, une petite bourgade proche. Un héritage dont il reste aujourd'hui cent trente et une pièces, évaluées au minimum à 3,2 millions de francs.

Chirurgien de renom, ami de Gambetta, médecin des grands, Félix Faure, Sarah Bernhardt et le tsarévitch, député et sénateur de surcroît (1), le professeur avait, par volonté testamentaire, fait don à l'Etat de sa maison natale et de ses trésors artistiques, *« afin de créer*, dit-il, *un musée d'enseignement »* pour l'édification culturelle des paysans du canton de Castera. Deux mois après sa mort, son ami le président Fallières signait l'arrêté *« portant acceptation par l'Etat de la donation en faveur du musée de Castera »*.

Hélas ! la suite de l'histoire n'est pas aussi brillante. Dès 1928, le musée est dépouillé de ses plus beaux joyaux, les fameuses tapisseries des Gobelins sont transportées au Louvre, et le pactole laissé par le Professeur Lannelongue pour l'entretien de l'ensemble est frappé par la dévaluation du franc. La direction des musées traîne la maison de Castera comme un boulet. En 1952, le dernier conservateur étant décédé et les gardiens partis à la retraite, elle ferme définitivement le musée.

Conformément à la volonté du testateur, les héritiers ont demandé la réouverture du musée ou la restitution de l'héritage artistique à leur profit. Après avoir longtemps tergiversé, la direction des musées va opter pour la seconde solution, et c'est ainsi, en vertu d'un arrêté ministériel du 21 juillet 1982, qu'intervient — c'est, paraît-il, une première historique — la restitution du patrimoine de l'Etat à des particuliers.

Mais, avant de mettre en vente aux enchères les collections du professeur, il a fallu d'abord les récupérer dans les lieux où elles se trouvaient. Car, au cours des années, et dans la plus parfaite illégalité, le musée de Castera avait été vidé de ses plus beaux ornements. Un incroyable escamotage d'un musée national au profit de différentes administrations ou collectivités, le tout accompli, semble-t-il, avec la complicité passive de la direction des musées (Castera, c'est loin...) et celle, beaucoup plus active, de tels ou tels fonctionnaires locaux, souvent d'ailleurs animés des meilleures intentions.

Car faut-il estimer coupable cet ancien directeur des archives du Gers qui puisa dans la collection avec le louable mais chimérique espoir de créer un musée à Auch ? Faut-il appeler complice tel haut fonctionnaire qui, dit-on, aiguillonné par son épouse, ne restitua jamais à la maison de Castera les ornements empruntés pour la décoration de la préfecture ?

Reste que les Gersois ont du mal à comprendre : oui, ce sont bien la chaise à porteur et les tapisseries d'Aubusson de la préfecture, les faïences du musée d'Auch, les œuvres entreposées aux archives et même tous les tableaux de la salle du conseil de la mairie de Castera qui seront vendus dimanche à l'encan.

De ce fait, la vente risque de réserver quelques scènes amusantes, la mairie d'Auch essayant par exemple de racheter les faïences que tout Auscitain croyait jusqu'alors être sa propriété légale. Et pourquoi ne verrait-on pas un représentant de l'Etat rachetant les tapisseries d'Aubusson ? Les rieurs, il y en a aussi dans cette affaire, vont jusqu'à évoquer la réapparition du bras de Gambetta, amputé par les soins du professeur et que le chirurgien a emporté en quittant la salle.

DANIEL HOURQUEBIE.

1) La vie du professeur est détaillée dans un livre qui vient de sortir aux Editions Charles Corlet, intitulé *le Bistouri et sa fortune*, signé Claude Vanderpooten, chirurgien à l'Institut Maurice-Lannelongue.

NOTES

L'Orchestre de Paris dirigé par Solti

Superbe soirée : l'Orchestre de Paris retrouvait Sir Georg Solti, son chef de 1972 à 1975. Disciple ou fils spirituel de Toscanini et de Bruno Walter, dont il fut l'assistant — pour l'un à Salzbourg, pour l'autre à Budapest, Solti incarne la tradition des grands kapellmeisters à l'autorité rayonnante. Peu importe sa gestique paradoxale, heurtée, brusque, comme d'un cogneur brisant les résistances, avec ces mains cabrées, promptes comme l'éclair ; elle est efficace, communique aux instrumentistes un courant intense, qui s'épanouit dans des interprétations d'une plénitude orchestrale, d'une droiture et d'une authenticité irréfutables.

Ce sentiment très fort, on l'éprouvait déjà dans le puissant flux musical soutenant la *99e Symphonie* de Haydn, si peu connue, avec un équilibre souverain, un brio et une impétuosité qui magnifiaient cette œuvre d'un créateur au sommet de son art.

Et, plus encore peut-être dans l'immense maelström mahlérien, très dramatique dans cette vision expressionniste alliant l'éclat presque meurtrier des timbres avec la majesté de phrasés creusant jusqu'au tréfonds.

Il semble que Solti ait atteint à une nouvelle grandeur dans cette *5e Symphonie*, qu'il sculpte avec une puissance herculéenne, illuminant ces polyphonies d'une folle complexité, donnant tout son poids de souffrance, d'espérance, de joie âpre, à cette symphonie éthique où la mort et la vie poursuivent l'inlassable dialogue de Mahler.

JACQUES LONCHAMPT.

André Malraux, un antidestin

Antidestin, ce mot forgé par l'auteur de *l'Intemporel* sert de leitmotiv à son œuvre entière. M. Jacques Chirac devait en souligner la finalité au cours de son discours inaugural, en terminant le survol d'une existence qu'on ne peut qualifier de tout repos : *« Mais le sens véritable de la vie, la seule entité qui puisse faire pièce à la mort, et qui va fonder désormais la cohérence de l'écrivain et de l'homme d'action, c'est l'art, cet « antidestin ».*

Sous les yeux du visiteur défilent donc à grand renfort de photos et de documents les étapes d'un passé aventureux : les débuts littéraires (*la revue Action*) ; l'aventure cambodgienne et la campagne parisienne en sa faveur (par exemple un article d'André Breton dans *les Nouvelles littéraires* du 16 août 1924) ; le journal anticolonialiste *l'Indochine* ; le Front populaire, la guerre d'Espagne, la Résistance, la brigade Alsace-Lorraine et enfin les vingt-cinq ans d'amitié avec le général de Gaulle.

L'antidestin, ce sont aussi, ce sont surtout ses livres. Ils sont tous là depuis les *Lunes en papier* de 1921 jusqu'au *Miroir des Limbes* de 1976, et bien entendu quelques exemplaires de grand luxe : illustrés par André Masson *les Conquérants* (Skira), *l'Espoir* (Gallimard) ; par Zao Wou ki *la Tentation de l'Occident* (Bibliophiles comtois) ; par Chagall *Et sur la Terre* (éditions Maeght).

L'itinéraire est jalonné de sculptures khmères, hindoues, extrême-orientales, pour déboucher en fin de parcours sur la reconstitution du petit musée personnel, et non imaginaire, que l'écrivain avait sous les yeux dans son cabinet de travail : deux Picasso (*Nu dans un fauteuil* de 1944 et *Nature morte* de 1945), deux Fautrier, deux Braque, le *Paysage vineux* de Jean Dubuffet, un Balthus, un Chagall, *l'Apprenti ouvrier* de Rouault...

N'était-ce donc que cela ? comme le demande un de ses titres. Peut-être, mais le reste n'est rien.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Hôtel de Ville de Paris, entrée rue de Lobau. Jusqu'au 27 décembre.

Le grec chic des Poirier

Naissance de Pégase : Pégase est un brave sage cheval de plâtre qui sort de terre. Ses pattes arrière y sont encore prises, il regarde vers le ciel, dédaignant les ruines et colonnes que son sabot gigantesque va renverser au pas suivant. Pégase est recouvert de feuilles d'or ; les ruines, colonnes, collines et éboulis qu'il foule, de charbon de bois finement taillé, émietté ou collé. Noir et or, surnaturel et antique : Anne et Patrick Poirier prisent si fort la fidélité qu'ils s'en tiennent aux méthodes et aux thèmes qui leur ont valu leur première célébrité. Leur néo-classicisme est donc aujourd'hui luxueusement décati ; les temples de pierre ou de bois s'y ébrèchent et croulent avec infiniment d'élégance, et ne meurent pas sans laisser au spectateur le temps d'admirer leur ordonnance et l'adresse des deux artistes.

Le bronze et le marbre font, sous leurs mains habiles, de faux fragments tout à fait élégants. Jamais depuis les jardins à pseudo-vestiges du dix-huitième siècle on ne poussa plus avant le culte du pastiche archéologique. Il ne manque même pas l'inscription incomplète et énigmatique chère aux touristes paléographes qui visitent l'Italie dans les romans de Paul Bourget.

Est-ce là œuvre de sculpteur ? Il est permis de voir dans ces assemblages le triomphe du décoratif décadent plus qu'une invention fort originale. Et d'attendre qu'un metteur en scène offre aux Poirier l'occasion d'en venir à l'opéra ou au théâtre. Ils feraient merveille dans *le Couronnement de Poppée*.

Ph. D.

★ Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg, jusqu'au 31 décembre.

Les grands travaux de Bricage

Dans la lignée des « photographes ingénieurs » qui, tels Baldus, Marville ou Durandelle, saisissaient avec lyrisme des réalisations spectaculaires, vestiges aujourd'hui de l'histoire, Claude Bricage, dont c'est la première vraie exposition alors qu'il photographie (principalement autour du théâtre) depuis seize ans, a suivi l'évolution des grands travaux entrepris au cours des années 80.

Non content d'entériner l'avancée du progrès, sont objectif scrute les entrailles du sol, pénètre à l'os, jusqu'à la moelle, la structure qui sous-tend l'architecture. Passant au crible le squelette d'Orsay, tirant des vues « escheriennes », des perspectives chavirantes, de l'opéra de la Bastille ou du Grand Louvre, la libre interprétation du réel, liée à une perception subjective des matières et des hommes, éclôt sur une lecture personnelle et sensible du temps.

PATRICK RŒGIERS.

★ Travaux-photos, soixante photographies de Claude Bricage. Studio 3 de la grande halle de La Villette, porte de Pantin, jusqu'au 9 décembre.

● *Six nouveaux professeurs à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts.* — Six nouveaux professeurs viennent d'être nommés à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts par le ministre de la culture et de la communication. Marcelin Pleynet, professeur d'esthétique, Alain Bonfand, professeur d'histoire des civilisations, Toni Grand, chef d'atelier de sculpture, Joël Kermarec, chef d'atelier de dessin, Wolfgang Gafgen, chef d'atelier de gravure, et Christian Boltanski, chef d'atelier pluridisciplinaire, ont été retenus parmi cent vingt et un candidats.

Ces nominations sont intervenues à la suite de départs à la retraite (César, Guignebert, Courtin), de la création d'un poste d'esthétique, du rétablissement d'un poste de professeur des civilisations et du décès de Ferit Iscan.







Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE RÉCIT DE LA SERVANTE ZERLINE, Bouffes du Nord (42-96-12-27), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. et dim. 15 h : Wozzeck.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), sam. 14 h, dim. 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; dim. 14 h 30 : la Parisienne et Veuve ! ; sam. 20 h 30 : le Bourgeois gentilhomme.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand foyer : sam. 15 h : Grain de sel en mer. – Grand Théâtre : sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Echange. – Films-Concerts : dim. 20 h 30 : le Brasier ardent, de I. Mosjoukine. – Théâtre Gémier : 20 h 30, dim. 15 h : le Cyclope.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam., dim. 18 h 30 : Regarde, regarde de tous tes yeux, de Danièle Sallenave.

TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Voyage en Chine intérieure. – Cinéma : sam. 14 h 30, dim. 20 h : San Mao, le petit vagabond, de Zhao Ming ; Yan Gong (v.o.) ; Sœurs de scène, de Xie Jin (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-rencontres : sam. de 14 h 30 à 20 h 30 : Colloque international pour le trentième anniversaire des Etudes tsiganes. – Cinéma-Vidéo, Vidéo-Information : 13 h : Toto-Antonio de Curtis, de J.-L. Comolli ; 16 h : Mour Djiben, de Y et K. Omori ; 19 h : Tendresse et colère, de J. Flutsh. – Vidéo-Musique : 13 h : Irlande, de R. Manthoulis ; 16 h : les Lombards, de Verdi ; 19 h : Musique du Yémen, de R. Manthoulis. – Cinéma du Musée : sam., dim. 15 h : Le mouvement, œuvres de Breer, Tinguely, etc. ; Hommage to Jean Tinguely ; Hommage to New-York ; J. Tinguely, machines inutiles ; Takis ; 18 h : Du cinéma à la peinture dans les années 20. – Concerts-Spectacles : sam. 20 h 30, dim. 16 h : Théâtre de la danse Martine Harmel ; sam. 18 h 30 : Compagnie Josiane Rivoire (Tropiques, une chronique simple).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 6 - Dimanche 7 décembre

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam. 20 h, dim. 15 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam. 21 h : Monnier/Duroure ; sam. 18 h 30 : Karine Saporta ; Zoltan Kocsis et ses amis/Hongrie. – Théâtre de la Ville au théâtre de l'Escalier d'or : sam. 20 h 45, dim. 14 h 40 : le Mariage des morts ; de mer. à sam. 18 h 30 : Hirondelle de saucisson.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Tour de Nesle.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

THÉATRE DES BOUFFES DU NORD sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline.

Festival Jazz Valley 1986

DOMONT, Salle des fêtes (39-91-04-90), dim. 15 h : Trio Becker + Quartet Laronde.

L'ISLE-ADAM, Maison de l'Isle-Adam (34-69-21-38), sam. 21 h : Quartet B. Willen, Ph. Petit.

Festival de l'Ile-de-France

(34-12-40-50)

FONTENAY-AUX-ROSES, Th. des Sources, dim. à 20 h 30.

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J. Prévert, dim. 16 h : la Grande Écurie et la Chambre du Roy (Mozart, Zelenka).

PERSAN, salle P. Brossolette, sam. 21 h.

PARIS, musée Carnavalet, dim. 15 h 30 : la Camerata de Versailles (Smetana, Dvorak, Mahler...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Hommage à la Cinémathèque des armées : 15 h, Afrique noire 1953/1975, 17 h, La légion ; 19 h, Hommage à Gaumont : Vautrin, de P. Billon ; 21 h 15, 20 ans du studio Action ; Carte blanche à Causse et Rodon : Breezy, de C. Eastwood.

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Cycle : Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Conte cruel, de G. Modot ; L'ingénu libertin, de E. Champelier ; 17 h, La vie est magnifique, de M. Cloche ; 19 h, Hommage à Gaumont : La cage aux rossignols, de J. Dreville : 21 h, 20 ans du studio Action - Carte blanche à Causse et Rodon : Le jugement des flèches, de S. Fuller (v.o.s.t.f.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance
(42-78-37-29)

Hommage à la Fédération Jean-Vigo : Samedi 6 décembre : 14 h 30, Ivan le Terrible, de S.M. Eisenstein (1re partie) ; 17 h 30, Ivan le Terrible, de S.M. Eisenstein (2e partie) ; 20 h 30, Deux hectares de terre, de Bimal Roy. – Dimanche 7 décembre : 14 h 30, Soyez les bienvenus, de Elem Klimov ; 17 h 30, Miracle à l'italienne, de Nino Manfredi ; 20 h 30, La barrière, de Jerzy Skolimovski.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 6 DÉCEMBRE

Rétrospective du festival des 3 continents, Nantes 86 : 15 h, Les doigts blancs de l'extase, de T. Murakawa (v.o.) ; 17 h, La véritable histoire d'Abe Sada, de N. Tanaka (v.o.s.t. anglais) ; Sélection de films argentins – Festival d'Amiens 86 : 19 h, Todo un hombre, de P. Chenal (v.o.) ; 21 h, El muerto falta a la cita, de P. Chenal (v.o.).

DIMANCHE 7 DÉCEMBRE

Rétrospective du festival des 3 continents, Nantes 86 : 15 h, Derrière les parois de papier, de Tatsumi Kumashiro (v.o.) ; 17 h, La chambre du diable, de Chusei Sone (v.o.) ; 19 h, A hora da estrela, de S. Amaral (v.o.s.t.f.) ; 21 h, Sélection de films argentins – Festival d'Amiens 86 : Se abre el abismo, de P. Chenal.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A.) (*) v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BANCO (*) (A., v.f.) : Hollywood boulevard 9e (47-70-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BASIL DECTECTIVE PRIVE, (A., v.o. et v.f.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UCG Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC, Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BRULURE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CAP SUR LES ETOILES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles 1er (52-97-49-70) ; 14 juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81), Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : La Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

COBRA (*) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Impérial, 2e (46-42-72-52) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES COULISSES DU POUVOIR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum Orient-Express 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE COUREUR (Iranien) (v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA DERNIERE IMAGE (Franco-Algérien) : Forum, 1er (42-95-53-74), Rex, 2e (42-36-83-93), St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20), Marignan, 8e (43-59-92-82), St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43), Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DÉSORDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DEUX FLICS A CHICAGO (A., v.o.) : UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; UCG Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UCG Gobelins, 13e (43-36-23-44) : UCG Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-77-99).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

EN DIRECT DE L'ESPACE (A., v.f.) : La géode, 19e (42-05-06-07).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André des Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'ENTERREMENT DU SOLEIL (Jap. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ESQUIMAUDE A FROID (Hong., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FOU A TUER (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f., Rex, 2e (42-36-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-68-81-77).

GENESIS (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

HIGHLANDER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*) (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) : Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MAUVAIS SANG (Fr.) Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Germain des Prés, 6e (42-22-87-23) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES MINIPOUSS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOIR ET BLANC (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

PRIÈRE POUR UN TUEUR (*) (A., v.f.) : Hollywood boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE (A., v.o.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

LE RAYON VERT (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SARRAOUNIA (Fr.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).

SID ET NANCY (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE VINDICATOR FRANKENSTEIN 2000 (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VÉRIFICATION (Sov., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES FILMS NOUVEAUX

ABLAKON, film ivoirien de Roger Gnoam M'Bala : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AMOUR SORCIER, film espagnol de Francisco Rovira-Beleta (v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS, film français de Pino Van Lamsweerde : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CAPTIVE, film franco-britannique de Paul Mayersberg (v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-42).

DIONYSOS, film français de Jean Rouch : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

HEROS BOYS (*), film américain de Mico Mastorakis, (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; (v.f.) Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURAM, film soviétique de Serguei Paradjanov (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

LE MAL D'AIMER, film franco-italien de Giorgio Treves : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MÉMOIRES DU TEXAS, film américain de Peter Masterson, (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; (v.f.) UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE PASSAGE, film français de René Manzor : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) : Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LA PURITAINE, film français de Jacques Doillon : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SCANDALEUSE GILDA (**), film italien de Gabrielle Lavia (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : Triomphe, 8e (45-62-45-76). – (V.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

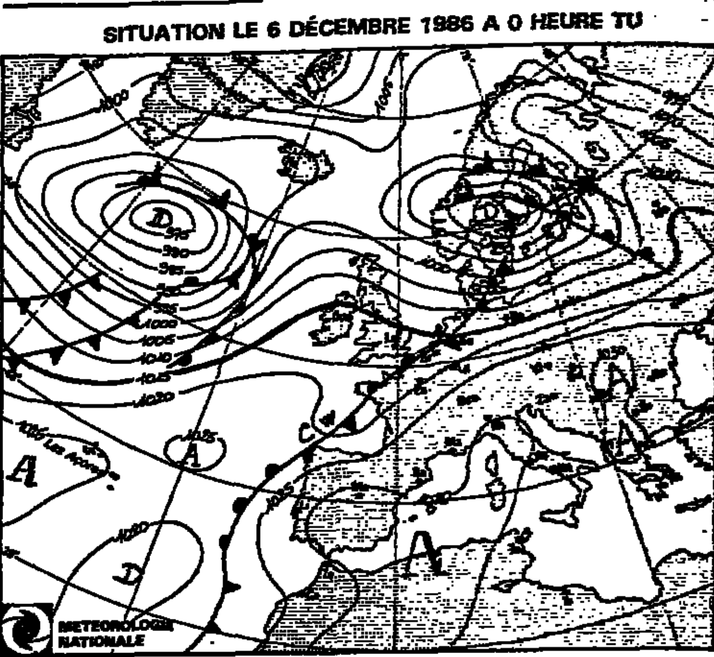
LE SIXIÈME JOUR, film égyptien de Youssef Chahine (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

WANDA'S CAFE, film américain de Alan Rudolph (v.o.) : Forum 1er, (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

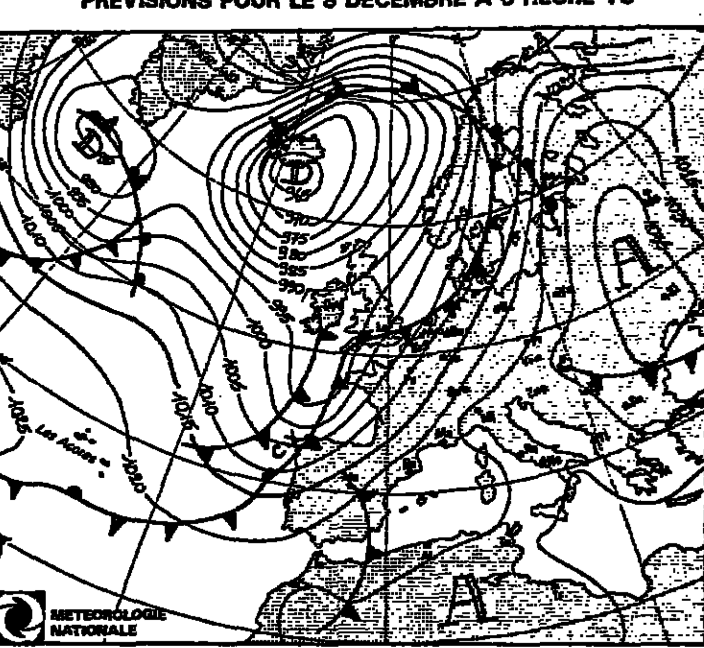
Informations

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 DÉCEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 8 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 6 décembre à 0 heure et le dimanche 7 décembre à 24 heures.

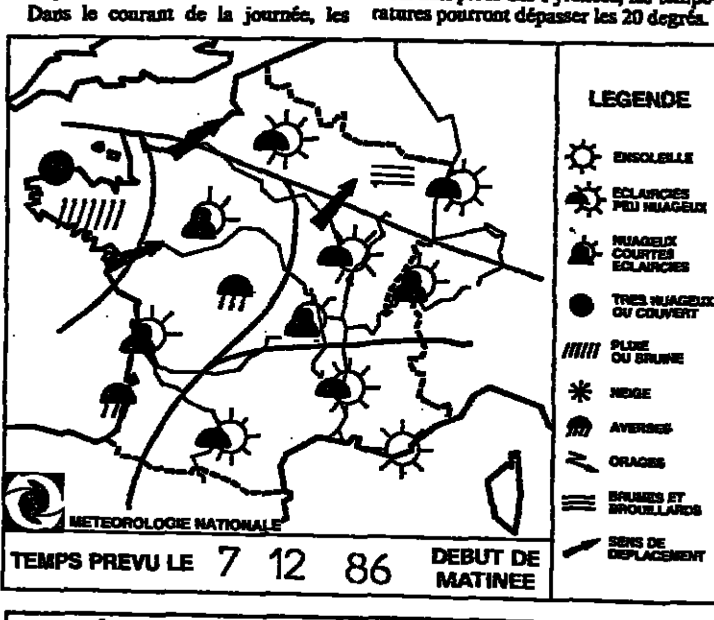
Après le passage d'une première perturbation atlantique sur notre pays dans la journée de samedi, un nouveau front froid abordera l'Ouest dimanche, amenant de la pluie mais aussi du vent.

Dimanche matin : les nuages seront nombreux de la Bretagne et de la Basse-Normandie au Centre et à l'Aquitaine. Ces nuages seront accompagnés de quelques averses mais aussi de pluie sur la Bretagne. Du nord et de l'Alsace au Midi-Pyrénées et au pourtour méditerranéen, le ciel sera moins sombre et même souvent ensoleillé. Mais attention dans l'Est, quelques bancs de brouillards pourront réduire la visibilité.

Dans le courant de la journée, les pluies deviendront plus abondantes par l'ouest. En soirée, des pluies modérées auront atteint les régions du Nord au Bassin parisien, au Limousin et à l'Aquitaine. Sur la Bretagne, elles deviendront même assez fortes. Sur la moitié est, le temps restera relativement ensoleillé. Le vent de sud-ouest se renforcera. Il sera modéré dans l'intérieur, mais les rafales pourront atteindre 80 kilomètres/heure sur les côtes bretonnes. C'est un vent de sud qui soufflera dans la vallée du Rhône.

Côté températures, il pourra y avoir quelques faibles gelées le matin du Nord à l'Alsace.

Le thermomètre atteindra dans l'après-midi 9 à 14 degrés sur la moitié nord, et 15 à 17 degrés sur la moitié sud. Mais aux pieds des Pyrénées, les températures pourront dépasser les 20 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-12 à 6 h TU et le 6-12-1986 à 6 h TU — le 5-12-1986

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	17	2	D
BIARRITZ	18	12	D
BORDEAUX	14	5	N
BOURGES	14	4	O
BREST	13	4	P
CAEN	12	7	–
CHERBOURG	12	5	P
CLERMONT-FERR.	15	5	D
DIJON	7	–2	B
GRENOBLE St-M-H.	7	–3	D
LILLE	11	5	P
LIMOGES	12	7	N
LYON	13	6	N
MARSEILLE-MAR.	14	10	D
NANCY	9	3	N
NANTES	14	11	P
NICE	15	6	D
PARIS-MONTS.	13	8	P
PAU	18	3	D
PERPIGNAN	17	3	D
RENNES	14	7	P
ST-ÉTIENNE	14	4	D
STRASBOURG	9	2	D
TOURS	13	8	P
TOULOUSE	16	2	C
POINTE-A-P.	30	22	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	20	5	D
AMSTERDAM	11	6	P
ATHÈNES	17	6	D
BANGKOK	26	21	N
BARCELONE	18	5	N
BELGRADE	–1	–2	B
BERLIN	11	7	C
BRUXELLES	12	5	P
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	11	7	N
DAKAR	28	22	N
DELHI	26	11	D
DJERBA	17	11	O
GENÈVE	1	–4	D
HONGKONG	19	18	C
ISTANBUL	12	3	D
JÉRUSALEM	13	2	D
LISBONNE	17	9	O
LONDRES	14	3	N
LOS ANGELES	20	13	P
LUXEMBOURG	6	2	N
MADRID	12	–2	B
MARRAKECH	21	12	D
MEXICO	20	9	B
MILAN	19	–3	B
MONTRÉAL	3	–8	D
MOSCOU	–5	–7	*
NAIROBI	27	15	P
NEW-YORK	8	2	D
OSLO	8	5	D
PALMA-DE-MAJ.	18	3	D
PÉKIN	9	–2	D
RIO-DE-JANEIRO	28	24	D
ROME	16	1	B
SINGAPOUR	32	24	N
STOCKHOLM	7	5	N
SYDNEY	23	21	C
TOKYO	14	6	D
TUNIS	18	8	N
VARSOVIE	12	5	D
VENISE	7	–5	B
VIENNE	–1	–3	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

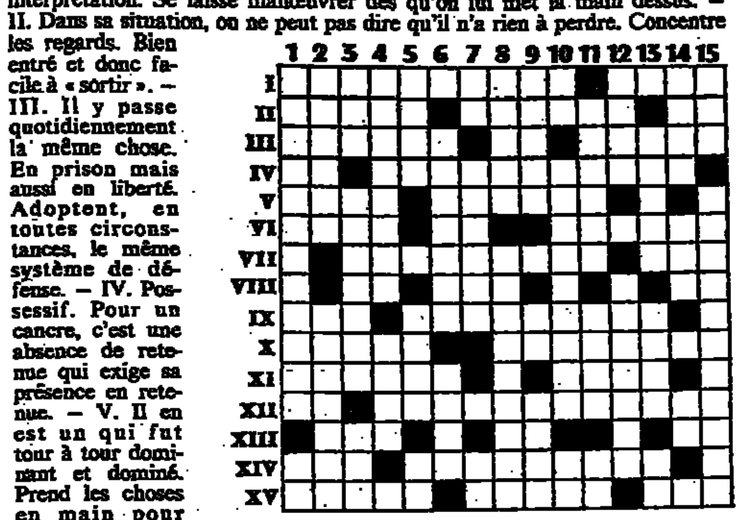
Services

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4371

HORIZONTALEMENT

I. Même pour des comédiens chevronnés, cela donne lieu à une mauvaise interprétation. Se laisse manœuvrer dès qu'on lui met la main dessus. – II. Dans sa situation, on ne peut pas dire qu'il n'a rien à perdre. Concentre les regards. Bien entré et donc facile à « sortir ». – III. Il y passe quotidiennement la même chose. En prison mais aussi en liberté. Adoptent, en toutes circonstances, le même système de défense. – IV. Possessif. Pour un cancre, c'est une absence de retenue qui exige sa présence en retenue. – V. Il en est un qui fut tour à tour dominant et dominé. Prend les choses en main pour s'occuper de ce qu'il a à ses pieds. – VI. Où le bonheur des uns a bel et bien fait le malheur des autres. Nombreux sont ceux qui se gardent bien d'y mettre les pieds. Condamnée à de réguliers va-et-vient. – VII. A cause d'elle, il a fallu laisser tomber bien des gens. Inversé : tombée sous le sens. – VIII. Subit d'incessants assauts. Pour bien le nourrir, il ne faut pas hésiter à vider les magasins. Note. – IX. Il doit y laisser davantage que sa peau. Ce sont ses agents qui font la police. – X. Ce n'est certes pas la passion qui rendit son fils aveugle. En les essuyant, on peut être amené à passer la main. – XI. Il n'y a guère d'emploi pour lui. Où il n'est pas rare que l'on fasse la foire. – XII. Préposition. Avec elle, on ne risque tout de même pas sa peau. – XIII. Attachée à un être légendaire. Fidèle compagnon de travail. Note. – XIV. Existe en deux endroits différents. Ce qu'on peut y voir n'est pas à mettre entre toutes les mains. – XV. Nullement avantagés par la situation. N'offrent aucune résistance quand on veut enlever le morceau. Symboles du temps qui passe.



VERTICALEMENT

1. Est réservé à des emplois saisonniers. Pronom. – 2. Etablit un contact qui ne saurait se faire sans frictions. Est donc bien placé pour éclaircir le débat. – 3. A eu, malgré tout, ses heures de gloire. Prouvent que l'oie n'a pas fermé son bec. Sigle. – 4. Idéale pour accélérer le mouvement. Souvent présents dans un bouquet. – 5. Peut faire partie d'un paquet. Travaillait en musique. Artisan de la victoire. – 6. Réalisables avec l'énergie, irréalisables avec l'inertie. A su donner une raison d'être à ses multiples déplacements. – 7. Entrée en matière. On en profite pour « manger » un peu moins. Femme du monde. – 8. Usa de violence jusqu'au dernier instant de sa vie. Décidées à « peser » afin de n'avoir pas à craindre de ne pas faire le poids. – 9. Accompagne un porteur de bois. Note. Forment fréquemment un tas. – 10. Tête de série. Capable de mettre fin au bien-être de ceux qui sont heureux comme des poissons dans l'eau. Apporte son aide quand il faut « lever ». – 11. Avec lui, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas mèche. Eut l'occasion de tirer les ficelles. Bout de bois. – 12. Cloue ou fait piquer une pointe, selon les cas. Rend les blessures plus profondes. – 13. Vit comme un cloporte. Ne meurent qu'après une très longue existence. Tout le monde a pu bénéficier de ses bienfaits. – 14. Pourvue d'une licence. Qui aurait bien besoin de piment pour être relevé. Conjonction. – 15. Sont capables, malgré les apparences, de rire sous cape. Destinées aux heures de récréation.

Solution du problème n° 4370

Horizontalement

I. Bourreau. – II. Orgueil. – III. Imprimé. – IV. Sénile. Ys – V. Chêne. Ost. – VI. Atout. – VII. Usine. Ter. – VIII. Tact. Rire. – IX. PA. Rolet. – X. Cornes. SR. – XI. Aréages.

Verticalement

1. Boy-scout. Ca. – 2. Or. Eh! Sapor. – 3. Ugine. Icare. – 4. Ruminant. Na! – 5. Replète. Reg. – 6. Eire. Rose. – 7. Ali. Outil. – 8. Mystères. – 9. Test. Rétro.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 5 décembre 1986 :

DES DÉCRETS

● N° 86-1235 du 1er décembre 1986 modifiant le décret n° 65-855 du 24 septembre 1965 portant institution d'un corps de la restauration d'art relevant de la direction des musées de France.

● N° 86-1236 du 2 décembre 1986 modifiant le décret n° 86-573 du 14 mars 1986 portant statut des gardes de la chasse et de la faune sauvage.

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 6 décembre 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 28 novembre 1986 portant création du système informatique NASA (Nomenclature des automobilistes sans assurance).

● Du 2 décembre 1986 fixant la valeur du coupon à échéance du 13 décembre 1987 pour les obligations à taux révisable décembre 1987.

● Du 1er décembre 1986 introduisant l'enseignement des techniques des systèmes automatisés et de la productique en classe de seconde des lycées.

● Du 1er décembre 1986 fixant le programme du concours d'admission à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud pour la session de 1987 (disciplines littéraires).

● ENTREPRISES : Classe affaires. – L'Association Classe affaires pour la création d'entreprises réunit l'Institut supérieur d'électronique de Paris (ISEP) et l'Ecole supérieure libre des sciences commerciales appliquées (ESLSCA). Le 8 décembre à 20 h 30 au palais des Congrès, sous l'égide de cette association, quatre jeunes entreprises expliqueront leurs démarches et leurs succès devant un jury composé de MM. Madelin, Gattaz et Garrec. Une manifestation patronnée par l'Agence nationale pour la création d'entreprises.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Un message de la part de Paule GRENIER et Jean-Jacques CHARDON,

Noémie

existe depuis le 3 décembre 1986.

Décès

– Alger. Amiens.

Mme le docteur Marcelle Aboulker-Chabat,
Les docteurs Michelle et Roland Chollet-Aboulker et leurs enfants,
Les docteurs Charles et Sylvie Aboulker-Desormonts et leurs enfants,
Le docteur Jean et Marie-Louise Aboulker-Riesen et leurs enfants,
Ses frères et sœurs,
Les familles Seror, Aboulker, Chabat, parentes, alliées et amies,
font part du décès du

docteur Joseph ABOULKER,
médaille de vermeil des épidémies

survenu le mardi 2 décembre 1986.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

12, boulevard de Châteaudun,
80000 Amiens.

– Mme Raymond Lefebvre,
son épouse,
M. et Mme André Lefebvre
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Constans,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Lefebvre
et leurs enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond LEFEBVRE,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général du génie rural
et des eaux et forêts,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur
de l'ordre du Mérite agricole,

survenu le 4 décembre 1986.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 décembre 1986, à 8 h 30, en l'église Saint-Eloi, 56, rue de Reuilly, Paris-12e, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Pierre de Chantilly (Oise).
Cet avis tient lieu de faire-part.

88, boulevard Arago,
75014 Paris.
57, avenue du Courant,
40200 Mimizan.

– Le conseil d'administration
Et les membres de l'association des Dames du Calvaire,
La communauté des Dames,
La direction,
Les médecins
Et le personnel de la Maison médicale Jeanne-Garnier,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Laure LOUISE,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
présidente de l'association,

survenu le 4 décembre 1986, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 décembre 1986, à 10 h 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15e, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles dans le caveau de famille.

55, rue de Lourmel,
75015 Paris.

Anniversaires

– Ce jour, il y a sept ans,

Paul BIGNON

nous quittait.

De la part de
Madeleine Bignon,
Michèle, Dominique et Marie Laigneau-Bignon.

Avis de messes

– La messe annuelle du souvenir à la mémoire des

Anciens
des Chantiers de la jeunesse

et du

général
DE LA PORTE DU THEIL

sera célébrée le mercredi 10 décembre 1986, à 15 h 30, en la chapelle du foyer Maignen, 29, rue de Lourmel, 75015 Paris (métro Dupleix).

Soutenances de thèses

DOCTORATS

– Université Paris-XII, mercredi 17 décembre, à 15 heures, salle G 100 de la faculté de droit de Saint-Maur, M. Siham El Baouab : « La création d'un impôt général sur le revenu au Liban et les apports des systèmes fiscaux français et marocain ».

– Université Paris-V, jeudi 11 décembre, à 9 h 30, salle 224, Mme Pascale Huruguen : « Contribution à la psychologie des états dépressifs. Etude clinique et psychométrique ».

PARIS EN VISITES

MARDI 9 DÉCEMBRE

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, marches (Paris passion).

« Les collections du Musée du tabac, l'exposition d'alphabets », 15 heures, 12, rue Surcouf (Approche de l'art).

« Histoire et fonctionnement du Palais de justice. Un procès des flagrants délits), 15 heures, métro Cité, sortie Marché aux fleurs. Tél. : 42-52-31-37 (M. Ragueneau).

« Le Musée de la poste », 15 heures, 34, boulevard de Vaugirard (Paris et son histoire).

« Montmartre mystique, villageois et artistique », 14 h 30, métro Abbesses (M. Banassat).

« Cours et passages au faubourg Saint-Antoine », 15 heures, métro Faidherbe-Chaligny, sortie escalator (G. Botteau).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De la place des Vosges aux hôtels Rohan-Soubise », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

CONFÉRENCES

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 15 heures : « Tokyo, cité-planète ».

3, rue Rousselet, 17 h 30 : « L'impressionnisme, de Monet à Renoir » ; 19 heures : « L'art gothique aux XIIIe et XIVe siècles ».

121, rue de Lille, 18 h 30 : « Les amitiés d'Erasme » (M. Godin, directeur de recherche au CNRS). Réservation, tél. : 47-05-85-99.

Mairie du 1er arrondissement, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « Le mouvement intellectuel sous le Second Empire » (M. André Schub).

Maison de l'Europe, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, 20 h 45 : « Le désir et le désir d'absolu ».

Université Paris-Dauphine, salle Raymond-Aron, 14 h 30 : « L'évolution du marché des logiciels » (M. Ménager).

● PARIS : Noël pour tous. – Comme chaque année, de nombreuses manifestations sont prévues pour les fêtes de Noël. Du 20 décembre au 5 janvier, au Champ-de-Mars, les enfants pourront, à bord de petits trains, parcourir la Forêt enchantée avec ses six cents sapins illuminés, ses animaux et personnages de dessins animés.

Le parvis de Notre-Dame accueille du 20 au 28 décembre une crèche vivante des provinces de France.

Pour les plus âgés, quatre-vingt-cinq mille, gratuites pour des spectacles de théâtre, opérette, concerts, cirque et variétés sont à retirer à la section du bureau d'aide sociale de leur arrondissement. Les mairies d'arrondissement ont prévu des arbres de Noël, goûters, spectacles de cirque. A la mairie du seizième arrondissement, jusqu'au 6 décembre, l'Association franco-américaine des volontaires au service des handicapés mentaux (FAVA) organise sa vente annuelle de linge de maison, poteries, meubles, plantes vertes et fleurs, et jusqu'au 5 décembre une exposition-vente des œuvres d'Irène Blanc est organisée au profit de l'enfance handicapée et de l'association Perce-Neige que préside le comédien Lino Ventura. Du lundi au vendredi de 10 heures à 18 heures.

★ FAVA, 24, rue d'Alsace-Lorraine, 75019 Paris. Tél. : (1) 42-45-17-91.

Paris

Après plusieurs incendies

Renforcement des patrouilles nocturnes dans le vingtième arrondissement

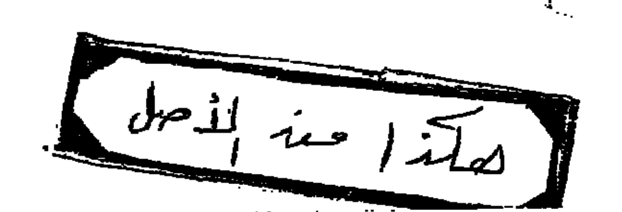
« Les incendies qui ont éclaté dans mon arrondissement depuis trois mois sont-ils dus à une volonté de nuire ? L'hypothèse est loin d'être exclue. » C'est sous cette forme extrêmement prudente que M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et maire (radical) du vingtième arrondissement de Paris, a commenté, le vendredi 5 décembre, les sinistres qui, en quelques semaines, ont fait dix-huit morts et des dizaines de blessés, pour la plupart étrangers, dans le quartier de Ménilmontant.

Manifestement, l'adjoint de M. Chirac tient à calmer les esprits qui, il est vrai, s'animent dans ce quartier de la capitale. *« Les incendies sont-ils l'expression de haine raciale ?* a-t-il demandé encore. *Sûrement pas de la part d'une organisation politique responsable, mais un exalté peut toujours commettre une folie. Si nous étions en présence d'un crime raciste, ce qui n'est pas prouvé, il serait combattu farouchement ».*

Au cours même de la conférence de presse, des témoins ont produit un tract récemment déposé dans les boîtes aux lettres du quartier par une organisation d'extrême droite domiciliée dans le dixième arrondissement, qui préconise *« le rapatriement de tous les immigrés. »*

Le maire a assuré que les patrouilles nocturnes seraient renforcées. Mais il a fait remarquer que tous les incendies ont éclaté à l'intérieur des immeubles, à l'abri des regards.

M. A.-R.



Société

Le scandale de la Ligne bleue

Une gestion ruineuse à des fins personnelles

Mme Nadia Gomez, présidente de l'association d'aide aux cancéreux « la Ligne bleue », a été inculpée, jeudi 4 décembre, d'escroquerie et d'abus de confiance, avec trois autres responsables de celle-ci (*le Monde* du 6 décembre). Trois des quatre inculpés, dont Mme Gomez, ont été écroués. Cette importante affaire soulève une vive émotion.

« la Ligne bleue » pratiquait depuis sa création en 1982, une intense politique de relations publiques. Son conseil d'administration comportait d'éminentes personnalités de la politique et des finances, ainsi que des cancérologues, des journalistes et des publicitaires de renom. Mme Gomez est, depuis sa garde à vue, hospitalisée à la salle Cusco. Des scellés ont été apposés au siège de l'association.

Tout a commencé le 26 novembre 1978, lorsqu'une kinésithérapeute de vingt-six ans, Nadia Gomez ressent une atroce douleur au ventre (1). Après bien des erreurs de diagnostic, un médecin avoue à sa sœur, Annabelle, la nature du mal – un cancer du foie inopérable – dont souffre Nadia. Annabelle décide alors d'aller voir le Docteur Léon Schwartzenberg. Hospitalisation à Ambroise-Paré, chimiothérapie intensive de février à avril 1979, l'état de Nadia Gomez se consolide. Mais de guérison, il n'en est pas question. Seule issue : l'intervention chirurgicale, de manière à enlever l'énorme tumeur qui a envahi le foie.

Le 12 avril au soir, le Docteur Schwartzenberg lui révèle la nature de son mal. Le 13 avril, Nadia Gomez est opérée avec succès par le professeur Henri Bismuth, à l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif. L'histoire aurait pu s'arrêter là.

Mais, « *après tout ce que j'avais souffert,* raconte Nadia Gomez, *après ces traitements qui m'avaient obligée à résister, j'avait le sentiment que je n'étais plus la même. Surtout, j'éprouvais le désir de me prendre en charge (...) Je sentais que désormais, il ne suffit pas d'exister. Il faut agir* ».

Un principe simple

Elle n'a plus qu'une idée : venir en aide aux personnes atteintes d'un cancer et à leurs familles. Avec l'aide financière d'un marchand de biens, M. Jean-Claude Isoré, elle crée, le 28 février 1982, l'APAC. Association (loi de 1901) d'aide aux personnes atteintes d'un cancer. Le courant passe. Nadia Gomez devient une personnalité connue du Tout-Paris politique, artistique et médical. Elle rencontre M. Bernard Billaud, alors directeur du cabinet de M. Jacques Chirac, maire de Paris, et obtient une subvention lui permettant de s'installer boulevard de la Bastille, dans un local de 500 m². Jacques Seguela baptise l'association du nom de « la Ligne bleue ». Et le 19 avril 1983, les locaux flambant neufs sont inaugurés en présence du ministre de la santé, M. Edmond Hervé.

« La Ligne bleue » va véritablement prendre son envol. Elle reçoit des subventions venant de tous les horizons : 200 000 F de M. Pierre Bérégovoy, alors ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale ; 100 000 F de son successeur, Mme Georgina Dufoix ; 30 000 F de la Caisse des dépôts et consignations ; 200 000 F de la Fondation de France ; 100 000 F de l'ARC (Association pour le développement de la Recherche sur le cancer).

En juin 1985, avec l'aide de sa collaboratrice Maïté Fourrez, Nadia Gomez crée la société Développement Action Motivation (DAM). Son objet : recueillir des fonds sur la seule base du démarchage, fonds qui, par la suite, serviront à éditer un luxueux guide de « la Ligne bleue ».

Le principe est simple : embaucher huit courtiers, et leur faire démarcher plus de quatre cents entreprises, en leur proposant d'acheter un espace de publicité dans le guide. Le succès est total. Il faut dire que les arguments promotionnels avaient de quoi séduire plus d'un chef d'entreprise soucieux de verser sa quote-part à une action humanitaire et « *purement sociale* ».

Dans le guide, le budget de chacune de ces actions était fixé : 300 000 F pour l'accueil des cancéreux dans « *un lieu agréable* » ; 397 000 F pour leur téléphoner, ainsi qu'à leurs familles ; 100 000 F pour leur répondre par écrit ; 200 000 F pour donner des aides financières aux personnes atteintes d'un cancer, dans une situation alimentaire dramatique ; 1 300 000 F pour financer l'équipe de permanents, et 200 000 F pour informer et organiser des débats.

Le point d'orgue de cette promotion médiatique fut la campagne d'affichage sponsorisée en particulier par le CIC. Les murs de la région parisienne et des principales grandes villes furent tapissés d'affiches jaunes : « *Cancer et tendresse* », « *Cancer et boulot* », « *Cancer et fric* », etc.

A l'instar de ses grandes sœurs, l'ARC et la Ligue nationale contre le cancer, « la Ligne bleue » était devenue une « *grande association à but humanitaire* ». En apparence tout du moins...

Une mise en garde des salariés

Le 26 novembre 1985, un groupe d'une dizaine d'anciens employés de l'association adressait une lettre recommandée avec accusé de réception à différentes autorités, parmi lesquelles Mme Dufoix, alors ministre des affaires sociales, et M. Chirac, ainsi qu'à la Cour des comptes et au président de la République. « *Nous souhaiterions vivement,* écrivaient-ils, *qu'une enquête soit réalisée par le ministère de la justice, ainsi que par les organismes de tutelle qui subventionnent cette association, notamment le ministère des affaires sociales et de la solidarité, et la mairie de Paris. Nous demandons aussi que la reconnaissance d'utilité publique ne soit pas accordée avant qu'un constat rigoureux ait été établi sur le bilan et la valeur de son action sociale depuis trois ans d'existence.* »

La mise en garde, très détaillée, soulignait principalement la « *déviation des objectifs* » statutaires de l'association. « *La composition de l'équipe de la Ligne bleue,* expliquaient les auteurs de la lettre, *traduit de façon éloquente les objectifs réels tournés vers la croissance financière et l'image de marque à faire passer aux médias, très peu vers l'action sociale.* » Les auteurs soulignaient aussi que seuls une assistante sociale et un médecin employé à mi-temps « *traitaient des milliers de dossiers signalés dans les médias par la présidente* », et ce alors même qu'on comptait parmi les salariés de l'association une « *directrice générale* », une « *attachée de direction* » et deux personnes chargées des relations publiques. La mise en garde évoquait également « *un société de recueil de fonds qui compte plus de dix salariés à temps plein* ». Elle détaillait enfin les faiblesses ou l'inexistence des réalisations concrètes de l'association.

Démarchage publicitaire et auto promotion

« *Ces faits,* concluaient les auteurs de la lettre, *traduisent une disproportion inacceptable entre l'action sociale et les activités dominantes de la Ligne bleue, qui sont essentiellement des prestations médiatiques multipliées – radio, presse écrite, télévision, campagnes d'affichage, conférences réunissant des célébrités, etc. – consolidant dans le public une image idéalisée et fausse de l'association (...A quoi sont utilisées les ressources de plus en plus importantes de la Ligne bleue, association 1901 sans but lucratif ? Les assemblées générales se font en petit comité, aucun compte-rendu n'en est fait, aucun bilan traduisant la répartition des ressources n'est divulgué, malgré les demandes des membres adhérents ou des salariés. Pourquoi cette discrimination ?* »

Apres une enquête préliminaire du 4e cabinet de délégation (police judiciaire). Le parquet décidait, en juillet dernier, d'ouvrir une information judiciaire confiée à Mme Françoise Petureaux, juge d'instruction à Paris. Les enquêteurs ont ainsi établi que, si Mme Gomez pouvait effectivement se présenter comme « *directrice générale à titre bénévole* », elle était toutefois salariée (pour 35 000 F mensuels) de la SARL DAM, créée spécialement pour recueillir des fonds publicitaires. SARL dont Mme Gomez était gérante, sans, assure-t-on de bonne source, « *en remplir effectivement les fonctions* ».

La société DAM était notamment animée par M. Michel Sensenack, trente-cinq ans, « *chef des courtiers* » de cette société. M. Sensenack était auparavant employé dans une autre société, spécialisée dans le démarchage publicitaire de brochures pour institutions médicales ou humanitaires. Il a également été inculpé et écroué. Les courtiers qui travaillent pour le compte de la société DAM (moins d'une dizaine en moyenne) n'étaient pas, pour la plupart, déclarés au registre du commerce.

Grâce au démarchage publicitaire des courtiers de la SARL, la Ligne bleue avait, il y a quelques semaines, faire éditer (par la maison Berger-Levrault) une luxueuse brochure payante – le *Guide de la Ligne bleue* – dans laquelle elle faisait longuement et sans aucune nuance son autopromotion.

Si l'enquête n'a pas, semble-t-il, permis encore d'établir quel pourcentage la SARL DAM versait à l'association mère, il semble, en l'état actuel des investigations, que des sommes importantes aient été utilisées à des fins personnelles par Mme Nadia Gomez et par ses proches (2). Les enquêteurs ont d'autre part été frappés par le manque absolu de rigueur dans la gestion, ainsi que par l'ampleur du déficit (plusieurs millions de francs) de l'association. On indique aussi de bonne source que le déséquilibre était tel que les frais financiers de cette association étaient supérieurs à l'aide financière apportée aux malades cancéreux en difficulté qui pouvaient en formuler la demande. Les « *frais de réception et de mission* » étaient également supérieurs au volume de cette aide ; « *voyages, restaurants, hôtels, les responsables vivaient sur un très grand train de vie,* confie-t-on de source policière. *De même, il est clair qu'une partie de ces dépenses somptuaires n'avait d'autre fin que personnelle* ».

Un grave discrédit

En inculpant et en décidant d'écrouer les responsables de cette association, Mme Françoise Petureaux a suscité une très vive émotions, comptetenu des relations que Mme Gomez entretenait avec de nombreuses personnalités du Tout-Paris et des multiples soutiens, moraux ou financiers, qu'elle avait su obtenir, comme en témoigne la composition du conseil d'administration de *la Ligne bleue* (membres de la Cour des comptes, hauts fonctionnaires des ministères des finances et de la justice, gestionnaires de sociétés privées, cancérologues et journalistes de renom).

Sans préjuger ses développements, cette affaire pose de sérieuses questions.

Comment, notamment, expliquer la situation financière catastrophique de l'association, alors même que toutes les précautions semblaient avoir été prises pour qu'aucun « dérapage » ne puisse se produire ? Qui, précisément, effectuait le contrôle financier de l'association et de la SARL ? Le charisme et l'enthousiasme de Mme Gomez ne pourront pas toujours, comme c'est le cas aujourd'hui, servir d'explication. Il est difficilement concevable en effet qu'aucune des personnalités proches de Mme Gomez ne se soit inquiétée de l'évolution des activités de la Ligne bleue, que personne n'ait cherché à corriger les erreurs quand il en était encore temps.

Une telle affaire jette un grave discrédit sur l'ensemble des activités associatives consacrées à la recherche sur le cancer ou au soutien moral et matériel des malades cancéreux. La chose est d'autant plus inquiétante que, dans les milieux médicaux ou judiciaires, on laisse entendre que la Ligne bleue n'est malheureusement pas la seule association de lutte contre le cancer concernée par ces « dérapages ».

JEAN-YVES NAU
et FRANCK NOUCHI.

(1) Les principaux éléments de cette biographie sont extraits du Guide 1986 de *la Ligne bleue*, 248 p., Berger-Levrault, éditeur, 250 F.

(2) Outre Mme Nadia Gomez et M. Michel Sensenack, ont également été inculpés d'escroquerie et d'abus de confiance Mme Marie-Thérèse Fourrez, vingt-huit ans, adjointe de Mme Gomez, et M. Jean-Dominique Orsatelli, trente-six ans, ami de Mme Gomez. Ce dernier a été inculpé de recel d'escroquerie et laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

Au procès des membres d'Action directe

Le defi aux jurés

(Suite de la première page.)

On ne peut exclure de toutes les raisons possibles de cette suite exceptionnelle de défaillances, la peur. Les menaces proférées le premier jour par Régis Schleicher – promettant « *les rigueurs de la justice prolétarienne* » à ceux qui siégeraient pour le juger – ont pu jouer un rôle.

Aux premiers temps de l'OAS, une affaire appelée devant la cour d'assises du Gard, qui avait à juger des membres de cette organisation, pour une série d'attentats, avait dû être renvoyée faute d'un nombre suffisant de jurés qui, tous avaient reçu des menaces de mort. Ce fut d'ailleurs l'une des raisons invoquées pour justifier, à l'époque, la création de juridictions d'exception devant aboutir à la Cour de sûreté de l'Etat.

Faiblesse et démission

En la circonstance, une carence de la cour d'assises, par défaut de jurés populaires pour juger des membres d'Action directe, apporte de l'eau au moulin des promoteurs de la loi du 9 septembre 1986, « *relative à la lutte contre le terrorisme et aux attentats à la sureté de l'Etat* », qui donne compétence, pour juger les crimes entrant dans cette catégorie, à la cour d'assises, sans juré (un président et six magistrats-assesseurs), déjà instituée par la loi du 21 juillet 1982, après la suppression des tribunaux militaires en temps de paix.

Ce n'est pas là l'essentiel. L'essentiel serait d'avoir à constater que des jurés populaires avouant de la sorte leur faiblesse, et affichant leur démission devant le terrorisme, donnent, par là même, à ceux qui les provoquent, des raisons de triompher et leur confèrent une importance et un encouragement qu'ils n'osaient peut-être pas espérer eux-mêmes. Serait-il exagéré dans cette éventualité, de parler d'un Munich judiciaire ?

Il faudra bien pourtant juger les accusés de la fusillade de l'avenue Trudaine, comme il faudra bien juger aussi dans quelques mois Georges Ibrahim Abdallah, promis, comme eux, à la cour d'assises de Paris.

Si la loi du 9 septembre a donné compétence pour ce genre d'affaires, à une cour composée seulement de magistrats, cette loi ne sera, de toute façon, applicable – son article 10 le précise expressément – qu'aux faits postérieurs à son entrée en vigueur.

Telle est donc la situation – tout dépend maintenant de la force de caractère des dispositions qu'ils pourront encore avoir de relever un défi – des sept femmes et des deux hommes qui entourent encore le président Versini et ses assesseurs. En dépit de cette précarité, le procès se devait vendredi de suivre son cours.

Il l'a donc suivi. C'est même avec une attention, un intérêt et une curiosité réelle que la plupart des jurés ont écouté la quinzaine de témoins appelés à déposer ce jour-là. Tous ces témoins se trouvaient le 31 mai 1983, avenue Trudaine, au moment de la fusillade ou dans les quelques secondes qui la suivirent. Il s'agissait pour eux de dire ce qu'ils avaient vu, et qui, parmi les personnes qu'ils virent soit tirer sur les policiers, sot se replier vers la rue Rodier, en continuant de tirer, ils étaient en mesure de reconnaître.

Chacun ayant eu des choses une vision obligatoirement brève et parcellaire, en fonction de l'endroit où il se trouvait, des variantes existent entre les uns et les autres. Certains ont vu trois personnes, d'autres parlent de quatre ou cinq. Pour d'autres encore, on peut aller jusqu'à six.

Régis Schleicher a-t-il tiré ?

Il apparaît tout de même, entre tous, certains points communs : les deux hommes porteurs de sacs que le brigadier Emile Gondry et le gardien Claude Caiola se disposaient à interpeller avant de tomber sous leurs balles, paraissent bien avoir été Mohand Hammani et Franco Fiorina. Le premier, rappelons-le, est en fuite, et son cas a été disjoint. Le second, arrêté en Italie, son pays, répondra là-bas des faits que la justice française a dénoncés contre lui. Mais la question est évidemment de savoir si Régis Schleicher fut lui aussi, l'un des tireurs.

Plusieurs témoins pensent l'avoir reconnu, sur des photographies, au cours de leur audition devant la police, ou ultérieurement à l'instruction. La plupart le décrivent porteur d'une arme dans la main droite. De même, presque tous on remarqué la présence d'une femme armée, elle aussi, en laquelle ils ont reconnu Gloria Argano, compatriote de Fiorina et détenue, elle aussi, dans son pays.

Question ? Toutes les balles tirées sur les policiers l'ont-elles été par les seuls Hammani et Fiorina ? Comme, selon les experts, les victimes ont été atteintes – pour certaines de face et de dos – et qu'au moment de l'interpellation seuls Hammani et Fiorina leur faisaient face, qui a pu tirer les balles qui pénétrèrent de dos ? Schleicher ? C'est une éventualité, pour ne pas dire une certitude, dans la mesure où il est désigné comme ayant eu une arme à la main et, surtout, comme s'en étant servi à plusieurs reprises.

Gloria Argano ? Pour elle, la situation est comparable. Mais les frères Halfen ? A ce stade de la fusillade, c'est-à-dire pout tout ce qui se déroula avenue Trudaine, aucun témoin ne les a jamais reconnus. A l'audience, où ils sont aujourd'hui les deux seuls accusés présents, les mêmes témoins invités à les regarder ont tous répondu que leurs visages ne leur rappelaient rien. Il reste, il est vrai, à examiner ce qui se passa ensuite rue Rodier, lorsque le groupe tenta d'abord de voler la voiture de M. Lévy – qui leur échappa en démarrant brusquement – pour s'emparer ensuite, coups de feu à l'appui, de celle de Mme Monique Sevin qui fut blessée. Ce devait être pour lundi. A moins que...

Le forfait de trois jurés apporte de l'eau au moulin des promoteurs de la loi du 9 septembre, qui donne compétence à une cour d'assises pour siéger uniquement avec un président et six magistrats assesseurs.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

En Corse

Un maire est condamné pour corruption de juré

M. Jean-Luc Chiappini, maire – démissionnaire – de Létia (Corse-du-Sud), a été condamné, le vendredi 5 décembre, à dix-huit mois de prison – dont dix-sept avec sursis – par le tribunal d'Ajaccio pour corruption active de juré ; il avait dit à un juré de la cour d'assises, le 15 octobre dernier : « *On compte sur vous, si vous avez un problème, venez me trouver à l'assemblée régionale corse.* » La cour jugeait depuis deux jours trois hommes accusés d'avoir commis un hold-up à Solenzara le 22 août 1983.

Le procureur de la République avait requis contre M. Chiappini, secrétaire administratif du groupe MRG à l'assemblée régionale de Corse, cinq ans de prison dont six mois ferme et cinq ans d'interdiction des droits civiques. M. Chiappini était détenu depuis le 18 octobre.

A Bastia

« Brise de mer » : trois incarcérations

Trois personnes ont été écrouées, le vendredi 5 décembre, dans le cours de deux informations judiciaires ouvertes à propos de l'affaire dite de la Brise de mer (*le Monde* du 10 juillet). C'est le nom d'un gang bastiais qui s'est fait connaître pour ses procédés mafieux. Pour la première, M. Pierre Abraini, trente ans, gérant de société à Bastia, a été inculpé d'abus de biens sociaux par M. Frédéric Nguyen, juge d'instruction. M. Abraini aurait détourné 1,4 million de francs de bénéfices répertoriés à son entreprise de travaux d'électricité et de construction.

Pour la seconde information, M. Michel Huber, juge d'instruction, a inculpé M. Francis Navarro, trente-deux ans, de faux et d'usage de faux ; il a aussi inculpé de complicité de faux M. Alexandre Rutily, gérant de la société qui gère le Challenger, un établissement de nuit dont on suppose qu'il est contrôlé par le gang de la Brise de mer.

M. Navarro a exécuté, à la demande de M. Rutily, des travaux évalués à 1 300 000 francs pour une facture de... 700 000 francs ; la somme de 600 000 francs a été payée de la main à la main ; elle aurait été ainsi « blanchie » selon les enquêteurs.

D. R.

Sports

La Coupe du monde de ski alpin

Rey dans la trace de Zurbriggen

VAL-D'ISÈRE
de notre envoyé spécial

Le Suisse Pirmin Zurbriggen a remporté, vendredi 5 décembre, la descente du 31e critérium de la première neige, à Val-d'Isère. Victoire sans surprise pour ce skieur complet de vingt-trois ans, deuxième de la Coupe du monde en 1985 et en 1986. La révélation de ce début de saison a été apportée par Jean-François Rey, premier Français, qui s'est classé dixième, à moins d'une seconde du vainqueur.

La première neige a couvert avec peine les pentes de la future station olympique. Heureusement, les vingt-six canons à neige installés dans la dernière partie de la piste Oreiller-Killy et le dévouement des pisteurs qui ont pelleté pendant de longues journées, ont suppléé à la clémence du temps. Une neige dure comme l'a éprouvée le ministre de la jeunesse et des sports, qui a effectué la descente dans le sillage de Jean-Claude Killy. Une neige dure qui n'a pas déplu à Jean-François Rey. Parti quarante-troisième, le jeune Français a foncé à près de 99 kilomètres-heure, sur un parcours très technique. « *J'ai fait une faute sur la bosse à Collombin* », reconnaît-il, tout en avouant qu'il est fier de sa meilleure place en course.

L'enfant de Saint-Nicolas-La-Chapelle, près de Fumet, connaît bien la piste de Val-d'Isère. Elle aurait même pu lui rappeler de mauvais souvenirs, puisque c'est sur cette même descente qu'il est tombé il y a près de deux ans. « *Une mauvaise chute, près de l'arrivée, ne m'a pas empêché de gagner l'épreuve, mais m'a immobilisé pendant près de deux mois* », explique Jean-François Rey. Pendant deux saisons, il a subi les contrecoups de cette chute avant de revenir très fort grâce à sa grande volonté. Il aime la descente, ce sport à risque qui, dit-il, « *fait un peu peur à mes parents* ».

Beaucoup d'entraînement physique et des efforts répétés pour bien porter son poids sur le ski extérieur ont permis à ce Savoyard de vingt et un ans de se hisser en tête des Français.

Devançant le deuxième Français Philippe Verneret (dix-huitième à 1 s 74/100e), Jean-François Rey a réussi à se situer à moins d'une seconde du plus rapide des descendeurs. Un Zurbriggen heureux de sa victoire et qui semble avoir oublié lui aussi sa chute de l'an dernier sur la même piste ; déjà très à l'aise lors des essais, le Valaisan a dominé son puissant compatriote et rival Peter Mueller, classé cinquième.

SERGE BOLLOCH.

ENVIRONNEMENT

● **Lait aux pesticides en Lombardie.** – La multinationale suisse Nestlé vient de suspendre ses approvisionnements de lait en provenance de la région de Pavie (Italie), en raison, disent ses laboratoires, du niveau de pesticides et de radioactivité qu'il contient. Cette mesure vise les quelque 30 000 litres de lait produits chaque jour aux environs de Lomellina. Cette affaire a provoqué d'autant plus d'émoi que la région du Pô connaît actuellement une alerte à la pollution due à la présence trop importante d'un anti-parasite (atrazine) utilisé en agriculture.

● **Pollution du Rhin.** – Le géant de la chimie ouest-allemande, BASF, a été accusé, le vendredi 5 décembre, par le groupe parlementaire des Verts de rejeter chaque jour 120 tonnes d'azote ammoniaqué dans le Rhin à hauteur de Ludwigshafen (Rhénanie-Palatinat).

Le problème des effectifs bancaires et la formation

« Savoir minimum de croissance » à la Société lyonnaise de banque

LYON
de notre envoyé spécial

L'industrie n'est pas seule dans ce cas : la banque, elle aussi, a ses OS et ses « petits gradés » dont l'emploi est menacé par l'arrivée de techniques nouvelles. S'adapter ou disparaître, tel est l'enjeu pour une catégorie de personnel qui a vu sa part baisser *régulièrement* dans la population bancaire depuis une dizaine d'années (*cf. tableau*), alors que les effectifs de la profession restaient relativement stables.

A l'instar des grands groupes industriels qui, tel Merlin Gerin avec son plan « 1 000-1 000 » (mille emplois *sur le déclin* remplacés par mille emplois générés par les technologies de pointe), les banques de dépôt, les seules véritablement menacées par la *modernisation*, s'efforcent d'accroître — et d'accélérer — une formation susceptible d'éviter de futurs licenciements. A cet égard, l'exemple de la Lyonnaise de banque est doublement significatif ; à la fois par l'importance des sommes en jeu (45 millions de francs de coût de formation sur deux ans, auxquels il faut ajouter une somme équivalente pour la rémunération du personnel en stage sur une masse salariale de 600 millions) et par l'ampleur de l'échantillon : 980 personnes sur les 4 300 qu'emploie cet établissement, membre du groupe du Crédit industriel et commercial, dont le réseau, composé de 300 guichets s'étend jusqu'aux rives de la Méditerranée.

Comme nombre de ses consœurs régionales (la *Société* marseillaise de crédit connaît une situation encore plus délicate), la « Lyonnaise » doit régler la situation d'un millier d'employés environ dont les postes de travail sont appelés à connaître, à moyen terme, des *« mutations importantes »*. Il s'agit d'employés (pour un tiers), de gradés, avec une forte proportion de femmes (56 %), dont les caractéristiques sont les suivantes : moins de cinquante ans, non bacheliers, non titulaires du brevet professionnel de banque et non cadres.

C'est à leur intention qu'a été élaboré avec le concours actif du recteur d'académie, M. Maurice Niveau, un programme de formation continue d'une durée de deux ans, qui doit déboucher au bout de cinq ans sur une *« remise à niveau »* de l'ensemble *« des employés recrutés entre les années 1966 et 1975, d'une façon non sélective »*, rappelle M. Henri Moulard, le directeur général de la banque. EBC — économie, banque et communication, — tel est le sigle de cette action anti-chômage qui, à raison de divers groupes de quatorze participants, doit permettre d'obtenir un saut qualificatif pour l'ensemble du réseau.

Au menu de ces 675 heures de formation, une part importante consacrée, bien sûr, outre des notions générales, à la *« culture maison »* (économie, droit, histoire et évolution de la banque, outils de gestion...) mais aussi — et c'est là un élément nouveau dans la formation bancaire — un temps important (la moitié du stage, pratiquement) consacré à la *communication écrite* et orale ; deux points forts pour des métiers qui seront dorénavant à dominante commerciale.

Constitués sur la base du « volontariat », les deux premiers groupes-*test mis en place en avril 1986* ont donné toute satisfaction. A éviter, toutefois, *« la vidéo sur la taylorisation après un copieux repas (effet soporifique assuré) »*, notent avec humour les stagiaires dans leur premier bulletin interne, *l'Echo des pionniers*. Depuis la rentrée, le rythme des séances (deux demi-journées par semaine et une journée par mois prises sur le temps de travail plus une demi-journée par mois sur le temps de loisirs et, donc, non rémunérée) semble accepté par tous, y compris par les syndicats qui, à l'exception de la CGT, n'ont pas fait obstacle à cette forme nouvelle de formation, souligne M. Gérard Cadin, chargé de mission auprès du directeur des relations humaines.

Il restait à gérer le nécessaire remplacement des candidats à une formation EBC. Mais là aussi, un effort général, facilité par *« une enveloppe budgétaire »* mise à la disposition des services par la direction générale a, semble-t-il, résolu le problème dans cette vieille banque — elle a *été* créée il y a cent vingt ans — où une nouvelle forme de SMIC, le *« savoir minimum de croissance »*, esquisse ses premiers pas.

SERGE MARTI.

Créations d'emplois... à l'étranger

Effectifs des banques AFB (en milliers)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	78/84
Agents travaillant en France (*)	233	233,1	232,1	233,5	236,7	237,8	238,9	+ 2,5%
Agents travaillant à l'étranger	11,5	12,6	11,6	12,4	13,1	14,6	14,7	+ 27,8%
TOTAL	244,5	245,7	243,7	245,9	249,8	252,4	253,6	+ 3,7%

(*) Territoire métropolitain et DOM-TOM.

N.B. : La baisse des *effectifs* en 1980 *est due à la nationalisation par différents* pays de filiales d'une banque française.

Place aux cadres

Répartition par catégorie professionnelle (en pourcentage)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	78/84
Employés et personnels de service ...	45	43	41	39	37	36	34	– 24%
Gradés	42	44	46	47	49	50	51	+ 21 %
Cadres	13	13	13	14	14	14	15	+ 15 %
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	–

(Source : Association française des banques).

REPÈRES

Chômage :

Légère diminution dans la CEE

Les douze pays de la Communauté économique européenne *comptaient* 15 964 800 chômeurs à la fin du mois d'octobre, selon les statistiques publiées par Eurostat. L'office statistique observe que *« le chômage, tel qu'il ressort des inscriptions, n'a pas varié pour la Communauté par rapport au mois précédent. Les chiffres désaisonnalisés font même apparaître une légère diminution du nombre total de chômeurs »*.

Les comparaisons n'étant pas possibles à établir avec les données de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal, le taux de chômage pour les neuf autres pays de la CEE s'établissait, fin octobre, à 11,1 % — comme en septembre 1986 — avec 12 739 800 chômeurs. L'Irlande arrive toujours en tête avec 18,2 %, devant l'Italie (13,6 %), la Belgique (13,1 %), les Pays-Bas (12,1 %), la Grande-Bretagne (11,9 %), la RFA (7,4 %), le Danemark (7,1 %) et le Luxembourg (1,4 %). Le taux de chômage de la France (10,6 % fin octobre) n'est pas pris en compte par Eurostat.

Stabilité à 7 % aux Etats-Unis

Pour le troisième mois consécutif, le taux de chômage aux Etats-Unis est, en *novembre*, resté inchangé à 7 % de la population active.

Le mois dernier, 8,28 millions de personnes étaient à la recherche d'un emploi aux Etats-Unis, soit 41 000 de plus qu'en octobre. Selon une étude réalisée auprès des ménages, 131 000 emplois nouveaux ont été créés en un mois.

Au début de l'année, le gouvernement Reagan avait tablé, pour 1986, sur un taux de 6,8 % en moyenne, après 7,2 % en 1985. Cette prévision ne peut plus être respectée.

Pendant trois mois cette année, le taux de chômage s'est situé en dessous des 7 % : en janvier (6,7 %), juillet (6,9 %) et août (6,8 %). Mais la population active civile, qui était restée stable pendant l'été, a augmenté ensuite pour atteindre 118,65 millions en novembre.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a souligné que *« l'expansion économique reaganienne avait créé 12 millions d'emplois depuis 1982 »* et que *« plus de 60 % de la population américaine en âge de travailler avait actuellement un emploi »*.

Entreprises nationales

Dotations en capital pour 1987

Sur les 6,5 milliards de francs prévus par le budget 1987 pour les dotations aux entreprises nationales (hors budget des P et T), 1,8 milliard ira aux amortissements des prêts pour la sidérurgie. Renault et CDF-Chimie se partageront les 4,7 autres milliards. Dans la mesure où le *collectif budgétaire d'avril* 1986, prochainement ventilé, *accorde 2 milliards de francs à* Renault, le groupe automobile ne *percevra que 2 milliards en 1987* (*le* total des deux versements *correspondra à l'engagement pris par* M. Bérégovoy vis-à-vis de la Régie en 1985). *Mais les 2,7 milliards* restants risquent d'être un peu « justes » pour CDF-Chimie.

Les dotations de la filière électro*nique, programmées sur le budget* annexe des P et T, s'élèvent, pour *leur part, à 700 millions de francs*, qui iront à Bull et à la CGCT (Compagnie générale de *constructions* téléphoniques). Là aussi, l'enve*loppe sera sans doute insuffisante* pour permettre à la fois l'apport en *fonds propres (au moins 500 mil*lions de francs) nécessaire à Bull, *pour réaliser l'acquisition de l'infor*matique d'Honeywell, et la reconsti*tution du capital de la CGCT, dont* la situation nette est actuellement *négative de quelque 600 millions de* francs.

Semi-conducteurs

Plainte des industriels européens auprès de la CEE

L'association européenne des fabricants de composants électroniques (EECA) a déposé une plainte au nom des professionnels européens contre le dumping de certains fabricants japonais exportant vers la Communauté européenne.

La plainte concerne les circuits intégrés à mémoire connus sous le nom d'EPROM (Erasable Programmable Read Only Memories). Elle devrait être suivie d'une seconde, portant sur les DRAMs (Dynamic Random Acess Memories). Les marges de dumping s'élèvent à près de 100 % pour les EPROM. Les chiffres seraient comparables pour les DRAMs.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Ted Lapidus vendu à un groupe d'investisseurs

Le couturier Ted Lapidus, qui possédait 75 % du capital de sa maison de *haute* couture, *a cédé ses* actions *à un groupe d'investisseurs, parmi* lequels Zanimob, la firme canadienne qui a déjà successivement racheté 57 % du couturier Pierre Balmain en juillet, 80 % de la société niçoise de prêt-à-porter Dana Côte d'Azur en octobre, et attend l'autorisation du Trésor pour reprendre *le contrôle* des parfums *Pierre Balmain. C'est* justement par l'intermédiaire de Dana Côte d'Azur que la société *québécoise* a repris 18 % de Ted Lapidus. Ses associés dans cette affaire sont ses financiers. MM. Emmanuel Roquebrune qui, avec 49 % des parts, devient PDG de Ted Lapidus, et Pierre Marlin, qui détient 7 % des actions. Le reste du capital reste aux mains de M. Michel Berchot, le directeur général.

L'autre candidat, la Financière Ayache (le groupe Boussac), qui depuis 1963, exploite déjà la marque, s'était récemment retiré. Le secteur haute couture, qui a *réalisé* en 1985 un chiffre d'affaires de 36 millions de francs (sans compter les 500 millions de francs de ventes réalisés sous sa griffe), *avait été mise* en difficulté l'année dernière, par la faillite de son licencié pour le prêt-à-porter féminin, impliqué dans le scandale de l'*Internationale* cotonnière (*le Monde* du 14 novembre 1985).

Les mines de potasse d'Alsace perdraient *272 millions de francs*

La perte des *mines* de potasse d'Alsace (MDPA) passerait de 19 millions en 1985 à 272 millions cette *année* et à 287 millions en 1987, selon la CGT des mines. Le syndicat dénonce les importations à bon prix en provenance des pays non européens et réclame leur interdiction.

Une nouvelle société américaine *se retire* d'Afrique du Sud

Une nouvelle société américaine, Fluor Corp, grande firme d'ingénierie et de travaux publics, a annoncé le 5 décembre son intention de cesser ses activités en Afrique du Sud. Au total la firme employait directement ou indirectement par des contrats pour certains *travaux*, quelque 1 500 personnes en Afrique du Sud. Les *actifs de cette société dans ce pays sont* estimés à quelque 2 millions de dollars, et son chiffre d'affaires à environ 56 millions. Les actifs ont été vendus à des intérêts « indépendants ».

Grève nationale à l'ANPE les 9 et 10 décembre

Le projet d'ordonnance réformant l'ANPE, qui doit être examiné en conseil des ministres le 10 décembre, provoque de vives réactions parmi les salariés de cet établissement public. A la suite d'une assemblée générale, le jeudi 4 décembre, le personnel a décidé d'une grève nationale pour les 9 et 10 décembre avec l'appui des organisations syndicales CFDT, FO et CFTC. Deux manifestations sont prévues : l'une, le 9 décembre, pour exiger le retrait du projet ; l'autre, le 10 décembre, *« devant le conseil des ministres »* indique un communiqué, *« pour signifier non seulement le refus du personnel au démantèlement de l'ANPE, mais aussi à toutes les déréglementations qui touchent le service public »*.

Trois points, pour l'essentiel, expliquent ce mouvement de protestations. Avec la fin officielle du monopole, l'ANPE redoute d'avoir à s'occuper exclusivement des offres d'emplois les plus difficiles à fournir, et des chômeurs les moins faciles à placer. *« Les demandeurs d'emploi dits employables »* s'adressaient, à terme, à des organismes autres que l'ANPE. La possibilité de s'inscrire comme demandeur d'emploi, soit auprès de l'ANPE, soit auprès d'autres organismes, *« aura des conséquences graves et progressives sur les statistiques du chômage »*. Le personnel dénonce le risque de *« trucage des statistiques du chômage »* et estime qu'un *« champ de manipulation est ainsi ouvert »*.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La France accuse la RFA d'interdire l'entrée du minitel sur son territoire

La France a porté plainte auprès de la Commission européenne contre la RFA, accusée d'empêcher la vente de minitel *sur* son territoire, apprend-on à Bruxelles. Une enquête aurait été ouverte pour savoir si l'Allemagne impose effectivement des obstacles « non tarifaires » aux échanges.

La plainte remonterait *en fait au* mois de juillet dernier et elle est liée *au dossier CGCT*. Les relations franco-allemandes dans les télécommunications n'ont jamais été bonne et chaque pays accuse l'autre de favoriser son industrie nationale par une panoplie, toujours renouvelée, de procédés protectionnistes. Le cas est flagrant pour les minitels, selon les PTT. La Bundespost ferait preuve depuis plus de deux ans d'une irritante imagination pour bloquer cet appareil. Elle utilise en particulier une norme qui impose de mettre l'un des composants (le modem) en dehors de l'appareil alors qu'il est intégré à l'intérieur des minitels français.

Or en juillet dernier, Siemens menace de mettre des bâtons dans les roues de la CGE française dans son rachat d'ITT-Télécommunications et de la filiale ouest-allemande Standard Elektrik Lorenz : la CGE obtient par cette opération une entrée en RFA, Siemens réclame en échange que la CGCT française à vendre lui soit donnée. Paris s'inquiète de cette pression et prépare une contre-attaque. Le dossier minitel en fournit l'occasion. Épisode malheureux d'une Europe des télécommunications qui se défait plus qu'elle ne se fait.

E. Le B.

CONJONCTURE

Les investissements dans l'industrie s'accéléreraient en 1987

Les dépenses d'investissement dans l'industrie augmenteront de 8 % en valeur l'année prochaine contre 6 % cette année, indique l'INSEE au vue de l'enquête effectuée en novembre auprès des chefs d'entreprises. Compte tenu de la hausse des prix, la croissance de l'investissement en volume serait de 6 % après + 2 % cette année.

La progression la plus forte aura été le fait des petites entreprises : + 15 % en volume contre + 3 % seulement pour les moyennes entreprises et – 1 % dans les grandes. Elle est très inégale selon les secteurs : + 10 % dans les industries produisant des biens d'équipement professionnel, ce qui est moins que prévu en juin dernier ; + 5 % dans les industries agro-alimentaires (onze points de plus qu'en juin), ainsi que dans celles produisant des biens de consommation ; + 2 % dans l'automobile ; – 4 % dans les biens intermédiaires.

La principale destination de l'investissement resterait la modernisation (43 % des entreprises). Les investissements de capacité ne sont mentionnés que par 30 % des entreprises.

ÉTRANGER

Une importante réforme fiscale

Le Japon se prépare à adopter la TVA

Avec dix jours de retard et après des débats orageux, le Parti libéral démocratique au pouvoir à Tokyo a finalement donné son feu vert vendredi 5 décembre au plus important projet de réforme fiscale entrepris au Japon depuis 1950.

Les mesures adoptées par le Conseil exécutif du PLD prévoient une forte réduction de la charge fiscale directe pesant sur les entreprises et sur les ménages, estimée à 27,8 milliards de dollars pour la première année d'application (avril 1987 - mars 1988).

Cette réduction de l'impôt direct sera compensée par la création d'une « version japonaise », au taux maximum de 5 % de la taxe à la valeur ajoutée (TVA) appliquée en Europe et par la suppression de l'exonération fiscale favorisant la petite épargne.

Les prélèvements fiscaux directs du gouvernement central et des collectivités locales sur les ménages diminueraient au total de 16,6 milliards de dollars, grâce à une baisse *du taux maximal* d'imposition (de 70 % à 50 %), la réduction de 15 à 6 du nombre de tranches (*les taux allant de 10 % à* 50 %) et par une augmentation des déductions pour frais professionnels pour les salariés.

La charge des entreprises sera réduite de 11 milliards de dollars, le taux effectif de l'impôt sur les sociétés revenant de 53 % à un niveau inférieur à 50 %.

En contrepartie, la TVA japonaise devrait rapporter 18 milliards de dollars aux finances publiques. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuels inférieurs à 100 millions de yen (617 000 dollars environ) seront exemptées du paiement de la TVA. Par ailleurs, 9,8 *milliards de dollars de recettes* fiscales proviendront de l'application de la mesure la plus controversée, celle qui a entraîné les résistances les plus fortes au sein du PLD : l'imposition d'une taxe uniforme de 20 % sur les intérêts des comptes d'épargne inférieurs à 3 millions de yen (18 500 dollars), auparavant exonérés d'impôt. L'exemption serait maintenue pour *les personnes âgées et les familles* dont une personne seule a la charge. – *(AFP.)*

Les banques françaises rééchelonnent une partie de la dette irakienne

Une demi-douzaine de grandes banques françaises viennent de signer avec l'Irak des accords prévoyant le rééchelonnement d'une partie de la dette commerciale contractée par ce pays, indique-t-on à Paris de source bancaire.

Ces accords, qui ont été signés avec chacune des banques concernées, portent sur un montant total de l'ordre de 200 millions de dollars correspondant à des dettes venant à échéance en 1986 et 1987. Le rééchelonnement se fera sur trois ans, plus un délai de grâce de trois ans. Ces accords ne couvrent que des prêts ayant financé des exportations françaises non garantis par la COFACE, compagnie française d'assurance du commerce extérieur.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 1er au 5 décembre

Vers de nouveaux sommets ?

ILS sont là et bien là. Eux, dont on craignait les pires infidélités au lendemain du « big bang », se sont rappelés avec éclat au bon souvenir du marché. Les investisseurs étrangers, pour les nommer, ont envahi la place avec un appétit de loup. Encore faut-il noter qu'ils ne s'étaient guère éloignés de la corbeille. Ils avaient seulement manifesté un surcroît de prudence pendant la consolidation des mois d'octobre et de novembre, lorsque la cote cherchait visiblement ses marques. Sur une place qu'ils jugent à nouveau pleine de ressources, chauffée à blanc par l'opération Saint-Gobain qui se révèle être un succès, les voilà gagnés par une « fièvre acheteuse » bénéfique aux cours. Mais attention : la sélectivité prime. *« Depuis l'affaire Boesky*, souffle un agent de change, *ils ne s'intéressent plus qu'aux 20 Blue Chips* (valeurs vedette) *de chaque place, et aux 200 titres-phares de Wall Street. »* Ainsi l'attention des étrangers – Américains, mais aussi Anglais et asiatiques – à Paris s'est-elle concentrée sur les « belles » valeurs : L'Oréal, Thomson-CSF, Darty et Carrefour, le Club Méditerranée, Perrier et BSN étaient très recherchées. Des professionnels affirmaient en outre qu'un gros ordre d'achat pour 2,5 millions de titres Elf-Aquitaine était en voie de négociation, pour le compte d'un fonds de retraite américain. Pas étonnant, dans ces conditions, que Elf figure parmi les valeurs les plus activement traitées de la semaine. Les petits porteurs, qui s'étaient précipités sur l'action en octobre, ont probablement vu là l'occasion de se défaire d'un papier qui, manifestement, n'a pas tenu les promesses de gain espérées.

Mais les étrangers n'ont pas été les seuls à hisser le marché à proximité de son plus haut niveau historique. Si le score était positif d'environ 3 % à l'issue des cinq séances, tandis que l'indice CAC revenait à 407,9 (4,1 points en deça de son record de 412 établi le 1er septembre), c'est à l'amélioration générale du climat boursier qu'il devait cette performance.

La réussite populaire de l'opération Saint-Gobain a d'abord surpris par son ampleur, que la cession des titres Elf n'avait en rien laissé supposer. Est-ce l'impact de la campagne publicitaire, de la meilleure préparation des réseaux de placement, ou plus simplement de l'attrait d'une nouvelle catégorie d'investisseurs pour la Bourse ? Toujours est-il que le titre Saint-Gobain sera probablement la propriété quasi exclusive des petits épargnants. Le 4 décembre, la BNP (chef de file du syndicat de placement) avait reçu environ 215 000 demandes individuelles, pour un total de 5 millions d'actions. Le Crédit lyonnais en avait pour sa part reçu 211 000 et la Société générale 90 000. Dès lors que les ordres pour 10 titres ou moins seront intégralement servis (et ceux de 11 à 50 seront réduits dans des proportions privilégiées), l'issue de l'opération apparaît déjà clairement : les investisseurs institutionnels, qui disposent d'un volume considérable de liquidités, vont rester sur leur faim. *« Ils seront servis pour moins de 1 % de leurs demandes, et encore... »*, estimait un boursier, traduisant ainsi le sentiment général.

Une situation qui a sans aucun doute redonné vigueur au marché. Les fameux « zinzins » n'auront de cesse, d'ici à la fin de l'année, que de placer au plus vite les liquidités qui leur brûlent les doigts. Présenter des bilans au 31 décembre qui feraient apparaître des sommes considérables non utilisées, au moment où la Bourse paraît viser de nouveaux records, ne serait pas du meilleur effet... Une préoccupation essentielle qui incite les capitaux à se jeter dans la bataille. Le 3 décembre, le volume traité sur le marché à règlement mensuel frôlait son plus haut niveau historique, en atteignant 1,9 milliard de francs. Vendredi, alors que l'indicateur hésitait longuement avant d'enregistrer une légère hausse, grâce à l'amélioration des pétroles, l'activité était encore débordante.

Si la semaine n'a pas été entrecoupée d'annonces d'OPA ou d'OPE, les manœuvres boursières restent cependant dans tous les esprits. C'est ainsi que la société Précision Mécanique Labinal (câbles automobiles, armement, aéronautique) a décidé de se prémunir contre une OPA inamicale en procédant à une substantielle augmentation de capital. En plaçant la barre très haut (chaque action nouvelle vaudra 600 francs, et pourra être obtenue contre trois anciennes), les dirigeants de PM Labinal ont insisté sur leur volonté de financer la poursuite d'un important programme d'investissement industriel. Il reste que l'augmentation de 388,7 millions du capital devrait surtout faire réfléchir les candidats à l'OPA (on a parlé de Matra et de M. de Benedetti). S'offrir Labinal coûtera désormais plus cher.

La rumeur d'OPA sur le groupe Accor, numéro un français de l'hôtellerie, a circulé avec une certaine résonance. L'américain Mariott s'intéresserait à l'affaire (*le Monde* du 4 décembre). Aucune confirmation – ni infirmation – n'était toutefois apportée. Les dirigeants d'Accor se contentaient seulement de préciser qu'ils n'étaient pas sur le principe hostiles à une OPA (sauf inamicale) dès lors que les actionnaires verraient s'accroître la valeur des titres.

Au chapitre des valeurs en verve, outre les habituelles « Blue Chips », Alsthom (+ 14,2 %) tirait les premiers bénéfices boursiers de sa vente à la Chine d'une centrale thermique pour un montant de 1,3 milliard de francs. Les opérateurs ont aussi été sensibles aux restructurations décidées chez Imétal, qui se recentre sur la métallurgie, dont le cours a gagné 6,2 % en cinq séances. Au lendemain de l'annonce par Pechiney de la suppression à venir de 1 700 emplois dans l'aluminium, le certificat d'investissement du groupe nationalisé se raffermissait nettement. En deux jours, il gagnait 14 %, stimulé de surcroît par des rumeurs (pourtant peu fondées) d'une privatisation prochaine de Pechiney.

Autour de la corbeille, on voulait prêter une oreille attentive à tous ces bruits de marché qui sont aussi une manifestation de son dynamisme. La meilleure tenue des obligations en fin de période, apportait un soutien supplémentaire aux actions. Tout semblait prêt, vendredi, pour que la Bourse prenne une nouvelle impulsion...

ERIC FOTTORINO.

Métallurgie construction mécanique

	5-12-86	Diff.
Alspi	380	+ 4
Avions Dassault-B.	1 290	inch.
Chiers-Châtillon	60,30	– 1,20
De Dietrich	1 835	– 65
FACOM	1 690	+ 30
Fives-Lille	200	– 4
Marine Wendel	451	+ 29
Penhoët	1 370	inch.
Peugeot SA	1 165	inch.
Poclain	42,50	+ 7,45
Sagem	3 440	+ 30
Strafor	586	+ 28
Valéo	524	+ 22
Vallourec	85	+ 1,50

Filatures, textiles, magasins

	5-12-86	Diff.
André Roudière	220	inch.
Agache Willot	1 335	+ 165
BHV	610	+ 24
CFAO	2 110	– 41
Damart-Serviposte	2 330	+ 65
Darty (1)	498	+ 16,20
DMC	585	+ 5
Galeries Lafayette	1 220	+ 170
La Redoute	2 445	+ 135
Nouvelles Galeries	625	+ 15
Printemps	614	+ 57
SCOA	88	– 2,60

(1) Divisé par dix.

Pétroles

	5-12-86	Diff.
Elf-Aquitaine	316	+ 8
Esso	448	+ 50
Exxon	453	inch.
Francarep	335	+ 15
Petrofina	1 530	+ 30
Pétroles B.P.	138,30	+ 10,30
Primagaz	590	+ 18
Raffinage	153	+ 14,20
Royal Dutch	598	+ 3
Sogerap	406	inch.
Total	424	+ 22

Alimentation

	5-12-86	Diff.
Béghin-Say	545	+ 32
Bongrain	2 550	+ 40
BSN G.-Danone	4 670	+ 387
Carrefour	3 740	–
Casino	2 610	+ 40
Euromarché	2 880	+ 40
Guyenne et Gasc.	689	+ 14
Lesieur	1 302	+ 2
Martell	1 712	+ 17
Moet-Hennessy	2 540	+ 90
Nestlé	38 870	+ 1320
Occidentale (Gle)	1 080	+ 74
Olida-Caby	177,50	+ 1,50
Pernod-Ricard	1 098	+ 58
Promodès	2 150	+ 30
St-Louis-Bouchon	681	– 35
C.S. Saupiquet	794	+ 24
Source Perrier	803	– 2
Veuve Clicquot	4 999	+ 29

Matériel électrique services publics

	5-12-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	354,80	+ 44,80
CIT-Alcatel	2 225	+ 87
Crouzet	382	+ 12
Générale des Eaux	1 380	+ 100
IBM	849	+ 29
Intertechnique	1 660	+ 25
ITT	363,30	+ 10,50
Legrand	5 210	– 110
Lyonnaise des Eaux	1 480	+ 107
Matra	2 425	– 51
Merlin-Gérin	2 920	– 45
Moteurs Leroy-Somer	971	+ 31
Moulinex	82,50	+ 0,50
PM Labinal (1)	794	+ 12
Radiotechnique	1 057	– 23
Schlumberger	221	+ 9,50
SEB	672	– 33
Siemens	2 450	+ 5
Signaux	645	+ 84
Téléméc. Electrique	3 370	+ 70
Thomson-CSF	1 780	+ 84

(1) Droit : 68 F.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Majorette	+ 29,3	Luchaire	– 6,6
Poclain	+ 21,3	SEB	– 5,1
Gal. Lafayette	+ 16,2	St-Louis Bouchon	– 4,9
SGE	+ 15,3	Mure Saligne	– 4,4
Signaux	+ 15	Arjomari Prioux	– 4
Alsthom	+ 14,2	SCOA	– 2,9
Salomon SA	+ 13,6	Legrand	– 2,1
Esso	+ 11,7	Matra	– 2,1
Colas	+ 11,5	Radiotechnique	– 2,1
CCF	+ 10,3	Chiers Chatillon	– 2
Europe 1	+ 10,2	Fives-Lille	– 2
Raffinage	+ 10,2	CFAO	– 1,9

BONS DU TRÉSOR

Séance du 5 décembre 1986

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Déc.	92,87	92,86	92,86	+ 0,01
Mars 87.	92,89	92,84	92,89	+ 0,07
Juin 87.	92,90	92,84	92,88	+ 0,05
Sept. 87.	92,89	92,84	92,89	+ 0,07

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28 nov.	Cours 5 déc.
Or fin (kilo en barre)	81 200	81 400
– (kilo en lingot)	81 900	81 800
Pièce française (20 fr.)	520	516
Pièce française (10 fr.)	380	389
Pièce suisse (20 fr.)	536	523
Pièce latine (20 fr.)	475	472
● Pièce tunisienne (20 fr.)	480	466
Souverain	598	597
Souverain Elizabeth II	620	610
● Demi-souverain	355	370
Pièce de 20 dollars	3 105	2 970
– 10 dollars	1 600	1 472
● – 5 dollars	1 010	1 000
– 50 pesos	3 165	3 136
● – 20 marks	625	608
– 10 florins	500	489
● – 5 roubles	355	375

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Génér. des eaux	289 679	386 100 841
Elf	1 203 609	371 075 719
BSN	54 720	241 288 418
Michelin	85 491	221 444 282
Peugeot	189 127	218 631 772
Darty	309 227	205 384 255
Thomson CSF	124 734	205 258 417
Lafarge	139 677	199 987 374
Chargeurs	125 521	186 778 836
Midi	106 991	180 618 208
Total	442 526	175 007 267
Moët	67 724	170 325 335
Carrefour	38 165	143 849 581

(*) Du 28 novembre au 4 décembre inclus.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	5-12-86	Diff.
Bail Équipement	542	+ 25
Bancaire (Cie)	1 136	+ 61
Cetelem	1 355	+ 50
Chargeurs SA	1 495	+ 50
CFF	1 315	+ 123
CFI	525	+ 8
Eurafrance	3 400	+ 15
Hénin (La)	759	+ 1
Imm. Pl.-Monceau	1 020	+ 36
Locafrance	770	+ 34
Locindus	1 105	+ 5
Midi	1 679	– 11
Midland Bank	478	inch.
O F P	1 490	+ 20
Paris. de réesc	825	+ 16
Prétabail	1 627	– 31
Schneider	687	+ 19
UCB	552	+ 25

Bâtiment, travaux publics

	5-12-86	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 475	– 10
Bouygues	1 270	+ 10
Ciments Français	778	+ 52
Dumez	1 968	+ 98
GTM	544	+ 38
J. Lefebvre	1 260	inch.
Lafarge	1 430	+ 15
Maisons Phénix	288,50	+ 8
Poliet et Chausson	1 851	– 2
SCREG	539	+ 13
SGE-SB	94	+ 12,50

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	5-12-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 603	– 27
7 % 1973	8 540	+ 40
10,30 % 1975	102,75	+ 0,15
PME 10,6 % 1976	103,40	+ 0,10
8,80 % 1977	123	– 0,10
10 % 1978	103,80	+ 0,30
9,80 % 1978	103,65	+ 0,60
8,80 % 1978	100,02	– 0,02
9 % 1979	101,10	+ 0,20
10,80 % 1979	106,90	+ 0,28
13,80 % 1980	104,68	+ 0,08
16,75 % 1981	106,13	– 0,16
16,20 % 1982	120,50	+ 0,50
16 % 1982	122,18	+ 0,43
15,75 % 1982	117,55	+ 0,25
CNE 3 %	4 445	+ 5
CNB bq. 5 000 F.	101,98	– 0,42
CNB Paribas 5 000 F	102,60	– 0,40
CNB Suez 5 000 F	103	inch.
CNI 5 000 F	101,98	– 0,42

Mines d'or, diamants

	5-12-86	Diff.
Anglo-American	98,40	+ 4,30
Amgold	479	+ 6,50
Buf. Gold M.	122,70	– 1,30
De Beers	49,60	– 0,40
Drief. Cons.	99,70	– 0,30
Gencor	83	+ 3,35
Gold Field	61	– 0,30
Harmony	65,05	+ 0,05
Randfontein	575	– 5
Saint-Helena	83,90	+ 1,90
Western Deep	260	+ 4

Produits chimiques

	5-12-86	Diff.
BASF	915	+ 7
Bayer	1 042	– 3
Hoechst	878	+ 8
Imp. Chemical	102,40	+ 2,40
Institut Mérieux	4 145	+ 85
Laboratoire Bellon	1 899	+ 9
Norsk Hydro	123,80	– 2,70
Roussel-Uclaf	1 489	+ 79

Mines, caoutchouc, outre-mer

	5-12-86	Diff.
Géophysique	299	+ 9
Imétal	81,70	+ 4,80
INCO (1)	80,60	– 0,65
Michelin	2 689	+ 230
Min. Penarroya	44,50	– 0,80
RTZ	62,80	+ 0,80
ZCI	1,16	–

(1) Coupon : 0,25.

Valeurs diverses

	5-12-86	Diff.
Accor	505	+ 28
Agence Havas	2 162	+ 12
Arjomari	2 180	– 91
Bic	739	+ 20
Bis	1 575	+ 131
CGIP	1 273	+ 42
Club Méditerranée	694	+ 18
Essilor	3 738	+ 123
Europe 1	920	+ 90
Hachette	3 101	+ 122
L'Air Liquide	726	+ 51
L'Oréal	3 880	+ 92
Navigation Mixte	1 162	+ 71
Nord-Est	191	+ 8
Presses de la Cité	2 578	+ 10
Sanofi	720	+ 28
Skis Rossignol	1 250	+ 75

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 décembre

COURS	ÉCHÉANCES Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87	Sept. 87
Premier	–	108,35	108,10	107,90	107,95
+ haut	–	108,65	108,50	108,30	108,30
+ bas	–	108,30	108,10	107,85	107,95
Dernier	–	108,50	108,35	108,15	108,15
Compensation	–	108,50	108,35	108,15	108,15

Nombre de contrats : 23 564

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	1er déc.	2 déc.	3 déc.	4 déc.	5 déc.
RM	1 468 699	1 630 054	1 978 845	1 860 957	–
Comptant					
R. et obl.	7 331 922	8 325 238	10 046 252	10 118 972	–
Actions	265 297	276 037	346 435	314 338	–
Total	9 065 918	10 231 329	12 371 532	12 294 267	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	151,6	151,2	153,7	155,1	–
Étrangères	111,7	111,1	113,3	113,7	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	158,4	157,9	160,3	161,2	161,3
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	398,3	398,3	404,5	407,5	407,9

SOMICA au second marché

Un nain qui ne manque pas de crédit

Avec ses quinze agences, sa centaine de personnes et son milliard d'encours de prêts, SOMICA n'est, certes, qu'un nain dans le monde du crédit aux particuliers. Mais un nain qui ne manque ni de moyens ni d'ambitions. Créée en 1954 à Reims et intégrée au sein du groupe La Hénin à partir de 1968, la société SOMICA entre, ce 10 décembre, au second marché de la Bourse de Paris, pour le faire savoir, pour accroître sa notoriété et, à l'occasion, lui permettre de réaliser quelque acquisition.

Malgré une forte croissance au cours des trois dernières années et une rentabilité élevée, la SOMICA reste une petite société financière de crédit. Mais elle dispose, au dire de son président, M. Paul Haegel, d'*« un potentiel de croissance important »*. Elle n'occupe que 1,6 % de son marché, mais celui-ci est en plein boom. Le volume du crédit à la consommation, distribué par l'ensemble des sociétés financières, a augmenté à un rythme annuel de 14 % au cours des cinq dernières années. Et cela ne devrait pas s'arrêter.

« Une couverture géographique plus large et une extension sectorielle devraient ensuite nous permettre d'accroître nos parts de marché », explique encore M. Haegel. La société a créé six agences nouvelles au cours des douze derniers mois et compte en ouvrir sept dans les trois ans à venir. Ayant jusqu'à présent surtout développé le crédit automobile, les commerciaux de la SOMICA vont dorénavant s'attaquer avec plus de fougue au crédit pour l'équipement des foyers (meuble, électroménager...). Après avoir privilégié la vente du crédit par l'intermédiaire des distributeurs, ils envisagent aussi de vendre directement le crédit aux particuliers, de commercialiser des prêts personnels qui ne sont pas liés à l'achat d'un bien déterminé.

Certes, même dans le crédit à la consommation, tout n'est pas rose. Les difficultés économiques des ménages ont provoqué un gonflement des « créances douteuses », *« comme dans toute la profession »*, note M. Jean Mercy, le directeur général adjoint. L'encours des créances douteuses représentait 6,1 % de l'encours total en 1982, mais 7,9 % en 1985. Il a été provisionné en moyenne à 74 %.

La concurrence s'y fait également plus féroce, avec notamment les sociétés de crédit liées aux constructeurs automobiles qui n'hésitent pas à pratiquer des « taux d'appel » difficiles à suivre. Enfin, la réduction prévisible, en 1987, des taux du crédit à la consommation comme le coût élevé d'acquisition des nouveaux clients pourraient peser l'an prochain sur les résultats de la société.

La charge des agents de change Dufour-Koller et Lacarrière prévoit pourtant pour 1987 un résultat net de 21 millions de francs (en progression de 22,8 % par rapport à 1986) pour des encours de crédit de 1,45 milliard (+ 38 %) et une production de 1,2 milliard (+ 30 %). De telles perspectives devraient permettre un accueil favorable aux 43 000 actions (9,5 % du capital) que Indosuez mettra sur le marché le 10 décembre à un prix de 400 francs. A l'issue de l'opération, la compagnie La Hénin possédera, par l'intermédiaire de son holding Sofiroute, 70,8 % du capital de la SOMICA, le reste étant réparti dans le public.

E. I.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Redressement

Ebranlé coup sur coup par l'affaire Boesky et celle des livraisons d'armes à l'Iran, Wall Street a remonté le courant la semaine passée dans un marché très actif.

L'indice des valeurs industrielles a enregistré, mardi, sa troisième hausse record (+ 43,03 %) atteignant le niveau absolu de 1 955,57, avant de céder partiellement aux prises de bénéfice. Il a néanmoins terminé la semaine au-dessus du précédent record de 1 919,712 enregistré le 4 septembre, avec des gains de 10,82 points par rapport à la clôture de vendredi dernier.

Les analystes se sont déclarés impressionnés par la résistance du marché aux prises de bénéfice – jugées normales après la flambée de mardi, – aux facteurs saisonniers et aux répercussions négatives que l'affaire iranienne pourrait avoir sur l'économie du pays.

La nomination, par le président Reagan, d'un procureur spécial pour démêler l'imbroglio des ventes secrètes d'armes à l'Iran et le détournement des fonds vers les contras antisandinistes du Nicaragua semble avoir calmé les craintes sur l'avenir de la présidence, ont indiqué les analystes.

	Cours 28 nov.	Cours 5 déc.
Alcoa	34 5/8	34 5/8
ATT	27 1/8	27 1/2
Boeing	51	51 7/8
Chase Man. Bank	36 1/2	37 3/8
Du Pont de Nemours	89 3/8	89 7/8
Eastman Kodak	67 7/8	66 7/8
Exxon	69 1/4	69 1/2
Ford	58 1/2	58 5/8
General Electric	83	86 1/2
General Motors	72 7/8	71 1/8
Goodyear	43	42 3/4
IBM	127 1/8	126 3/4
ITT	54 1/2	54 1/2
Mobil Oil	39 1/8	38 7/8
Pfizer	61	62 7/8
Schlumberger	33	33 3/4
Texaco	34 1/8	34 1/2
UAL Inc.	58 7/8	59 1/8
Union Carbide	23 3/8	23
US X.	21	21 1/4
Westinghouse	59 5/8	60 1/4
Xerox Corp	60 1/2	61 7/8

LONDRES

Nervosité

Les scandales d'initiés ont fait croître la nervosité cette semaine au Stock Exchange.

Le sentiment a d'abord été défavorablement affecté par l'annonce de l'ouverture par le ministère du commerce et de l'industrie d'une enquête sur les affaires de Guinness, le géant de la brasserie qui, au début de cette année, a remporté une bataille de deux mois pour le contrôle des principales distilleries de whisky d'Ecosse, Distillers.

L'annonce de l'ouverture des poursuites en justice contre Geoffrey Collier, l'ancien directeur des services de courtage boursier de la banque d'affaire Morgan Grenfell, soupçonné de s'être servi illégalement de renseignements confidentiels pour une opération à son compte, est venue ensuite alourdir davantage l'ambiance.

Puis vendredi, l'annonce que la société minière et industrielle Consolidated Fields avait demandé au ministère du commerce une enquête sur les participations à son capital a porté un nouveau coup au marché.

Indices « F.T. » du 5 décembre : industrielles, 1 268,5 contre 1292,2) ; mines d'or, 326,3 (contre 314,5) ; fonds d'Etat, 81,64 (contre 81,75).

	Cours 28 nov.	Cours 5 déc.
Beecham	419	412
Bowater	327	334
Brit. Petroleum	674	674
Charter	292	307
Courtaulds	323	311
De Beers (*)	780	773
Free State Geduld (*)	133	–
Glaxo	919	905
Gt. Univ. Stores	14 3/8	14 1/4
Imp. Chemical	10,85	11 3/64
Shell	940	941
Unilever	20 9/32	21 37/64
Vickers	382	386
War Loan	34 1/8	33 7/8

(*) En dollars.

FRANCFORT

Irrégulier

L'irrégularité a dominé tout au long de la semaine à la Bourse de Francfort, sauf mercredi, où la hausse de Wall Street s'est répercutée en RFA.

Indice de la Commerzbank du 5 décembre : 2 072,7, contre 2 071,2.

	Cours 28 nov.	Cours 5 déc.
AEG	330	330,30
BASF	274	276,70
Bayer	317,50	318
Commerzbank	322,50	319
Deutschebank	852	839,50
Hoechst	267,30	267,30
Karstadt	520	501
Mannesman	192	182,50
Siemens	740,50	755,20
Volkswagen	440	429,20

TOKYO

Vive hausse

Indices du 5 décembre : Nikkeï : 18 604,91 (contre 18 325,50) ; indice général : 1 546,91 (contre 1 507,51).

	Cours 28 nov.	Cours 5 déc.
Akaï	419	396
Bridgestone	739	781
Canon	1 070	1 090
Fuji Bank	1 710	1 710
Honda Motors	1 250	1 310
Matsushita Electric	1 880	1 690
Mitsubishi Heavy	438	484
Sony Corp.	3 590	3 610
Toyota Motors	1 960	2 150



Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

L'éternité se doit d'être perpétuelle

L'effondrement, cette semaine, des cours des euro-obligations perpétuelles a provoqué la crise la plus grave jamais enregistrée sur le marché des émissions à taux d'intérêt variable. Après une chute, mercredi, de l'ordre de 100 points de base (1 %), le marché secondaire des euro-emprunts à durée indéterminée dut encaisser un repli supplémentaire de *même* importance jeudi matin, soit, en l'espace de *moins* de quarante-huit heures, une perte de 20 dollars par euro-obligation de 1 000 dollars. Cela représente une perte globale de l'ordre de 340 millions de dollars par rapport aux quelque 17 milliards de dollars d'euro-obligations *perpétuelles* en circulation.

Au delà des raisons, en partie saisonnières, ayant provoqué la crise actuelle, on peut se demander si sa cause profonde ne tient pas *en une méconnaissance* du type d'instrument qu'est une euro-obligation perpétuelle. Sa nature, pour deux raisons, en fait un investissement dont la qualité est bâtarde et, en tout *état de cause*, inférieure à une euro-obligation traditionnelle.

Premièrement, les euro-emprunts perpétuels n'ont pas la qualité *d'une dette de* premier rang. Etant utilisés par les banques pour lever des capitaux assimilables à du capital social, ces emprunts se rapprochent davantage des actions que des obligations. *Dans ce domaine*, les actions privilégiées sont plus rémunératrices que les obligations perpétuelles.

Deuxièmement, l'absence d'*échéance finale aurait* dû se traduire par des rendements sans rapport avec ceux des obligations à trente ans du Trésor américain, qui servent de point de repère ou, si l'on veut d'*ancrage à l'ensemble du* marché international des capitaux. Or il semble que la plupart des opérateurs aient eu tendance à oublier que perpétuel évoque l'éter*nité et que, dans ces conditions, on* ne pouvait traiter sur le même pied un instrument jouissant de l'immortalité avec ceux dont la vie est aussi éphémère que celle de *n'importe quel être vivant sur cette* Terre. Pour avoir oublié que l'éternité est perpétuelle ou, plus précisément, que la perpétuité est éternelle, beaucoup de banques ont perdu *énormément d'argent* cette semaine.

Jusqu'à ces derniers jours, le marché des euro-emprunts perpétuels à taux variable avait toujours été très populaire *parmi* les professionnels depuis sa création, il y a environ trois ans. En revanche, il est toujours *resté* assez artificiel, par suite justement de son caractère professionnel. *L'intérêt pour* les euro-obligations sans échéance provient du rendement plus élevé qu'elles offrent par rapport aux euro-émissions à taux variable, dont la date de remboursement est prédéterminée. Il fallait bien offrir un *stimulant aux investisseurs* prêts à s'engager *ad vitam aeternam*. Le stimulant s'est, en fin de compte, avéré insuffisant parce que les rendements sur les euro-emprunts à taux flottant dont *l'échéance est* fixée par avance ont tellement *baissé* que 25 points de base sur l'éternité, marge en général appliquée aux emprunts perpétuels, n'ont aucun rapport avec la poignée de « pips » (points de base) *offerts sur seulement dix ans*.

A l'exception de quelques maisons japonaises, qui achetaient ce type d'instrument pour le conserver en portefeuille, la majorité des *émissions perpétuelles sont toujours* restées entre les mains des grandes banques commerciales. Il y a un peu moins d'un mois, deux ou trois institutions nippones décidaient de *liquider leurs avoirs en euro*-obligations perpétuelles pour des raisons obscures. Toujours est-il que le marché international des capitaux accusa le coup, sans toutefois *rectifier suffisamment* le cours des titres perpétuels sur un marché secondaire habitué à les traiter sur la base d'un écart de 10 points de base entre les prix demandés et ceux offerts par les teneurs de marché secondaire (« market-makers »).

La fin de l'année approchant, *c'est-à-dire l'époque* qui prête à des liquidations ou à des reajustements de positions afin de mieux apprêter les bilans annuels, les ventes se sont amplifiées. Les vendeurs ont bientôt été plus nombreux que les acheteurs. L'échec au niveau pri*maire, la semaine précédente*, de l'euro-émission de 300 millions de dollars d'euro-obligations perpétuelles de la banque britannique Standard and Chartered *(voir notre rubrique précédente)* a fait le reste. En début de semaine, il *n'y avait plus d'acheteurs* d'euro-emprunts perpétuels mais seulement un nombre croissant de vendeurs. Le courant initial de ventes avait pris l'allure d'une lame de fond.

Vers une remontée des marges

Réunis en hâte, les teneurs de *marché, qui jusqu'à ce jour* n'avaient rien fait, décidaient, mercredi, d'étendre à *25* « pips » l'écart entre les cours offerts et ceux demandés sur le marché secondaire et de fixer à un minimum de 1 million de dollars le *montant unitaire des transactions*. Ceci n'ayant pas eu l'effet escompté, une seconde réunion eut lieu jeudi dans les bureaux londoniens de la très japonaise Sanwa International Ltd, au cours de laquelle il fut décidé de laisser les transactions entre banques se négocier « au mieux » entre les parties concernées sans fixer préalablement de prix. L'intention était de rétablir une communication après *que tous les ponts eurent été* rompus entre les « market-makers ».

En fin de semaine, l'objectif était en partie atteint. Le marché se stabilisait, tout principalement celui des euro-émissions des ban*ques commerciales anglaises*. Celles-ci avaient été, dès le début, les plus anxieuses de trouver une solution. Au vu du désastre, les grands établissements bancaires *britanniques* s'inquiétaient *de la* réaction éventuelle de la Banque d'Angleterre. Certains craignaient que cette dernière ne revoit sa position à l'égard des prétendus « *fonds* propres » que représente l'euro-papier perpétuel.

Il faut espérer que, bien que *n'ayant pas encore été totalement* résolue, la crise soit en partie passée. Le coup de semonce aura, néanmoins, été salutaire, non seulement pour les euro-emprunts perpétuels mais *également* pour l'ensemble du marché à taux variable. On peut être assuré que la baisse des conditions avait atteint, pour les prêteurs, des niveaux ridiculement bas. *Les* marges vont désormais remonter, tant pour le papier à échéance indéterminée que pour celui à durée connue par avance. Même si la perturbation actuelle n'avait que pour effet de ramener l'euromarché à des critères plus sains, elle pourrait déjà être considérée comme positive.

CHRISTOPHER HUGHES.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un divorce significatif

Dans le monde entier, les taux à court terme montent, et les taux à long terme baissent. Ainsi, aux Etats-Unis, l'emprunt à trente ans du Trésor, le fameux emprunt *phare, a vu, en très peu de temps*, son rendement revenir de plus de 7,50 % à moins de 7,30 %, et son cours dépasser de plus de deux points son nominal de 100, tandis *que le* loyer de l'argent au jour le jour se remontait à 7 %, tension qui contraignait *la* Réserve *fédérale* à intervenir pour le faire baisser. En Allemagne, le rendement des obligations s'était élevé à 6,50 % il y a quinze jours ; il est revenu nettement en dessous de 6 % (5,80 % environ) tandis que le rendement des bons à cinq ans s'est abaissé de 5,75 % à 5,61 %. Mais le taux de l'argent au jour le jour est *passé, de* 4,40 % à *plus de* 4,50 % à l'instigation de la Banque fédérale d'Allemagne.

En Grande-Bretagne, le processus est le même. Tout se passe *comme si les taux* à court terme étaient forcés à la hausse pour des raisons tout à fait conjoncturelles, notamment l'action des banques centrales, soucieuses de freiner le gonflement des masses monétaires. A l'inverse, les taux à long terme retombent après *leur poussée* de l'automne, les opérateurs estimant que nulle surchauffe n'est à redouter dans aucun pays, que l'inflation est partout sous contrôle et que, tôt ou *tard*, les banques centrales seront contraintes de faire baisser les taux à court *terme* pour tenir compte de la mollesse des conjonctures. Ce pourrait être le cas même en Allemagne où le vice-président de la Bundesbank, le très *orthodoxe M. Schlesinger, inquiet* des débordements apparents de la masse monétaire, pousse à une *rigueur accrue* face à un président plus politique. C'est qu'on observe outre-Rhin aussi un *ralentissement* de la croissance économique qui pourrait inciter la Bundesbank à *faire preuve de moins* de sévérité pour les premier mois de 1987. Au total, on constate un divorce significatif entre court terme et long terme, qui reflète une orientation à la baisse pour les taux longs.

Dans ces conditions, il était bien difficile au marché obligataire français de faire cavalier *seul* en persistant dans son pessimisme comme nous le relevions la semaine dernière. *C'est* pourquoi le *marché a fini par prendre le vent* et a amorcé une reprise encore timide et prudente, certes, mais très nette. Cette reprise a été due d'abord à un effet de contagion, la *crainte d'une hausse des taux* à long terme en France l'an prochain commençant à s'atténuer. Elle a *été favorisée* ensuite par la modicité des sommes levées par le Trésor dans l'adjudication mensuelle de jeudi : 2 milliards de francs seulement (il avait été annoncé une fourchette de 2 à 4 millions de francs au lieu de 10 milliards de *francs)* levés le mois précédent. Non seulement ce montant portant sur une tranche d'obligations assimilables à celles de décembre 1985 (9,90 % à échéance de décembre 1991) a *été* faible, mais le taux d'adjudication de 8,35 % contre 8,44 % il y a un *mois s'est* inscrit en recul. Ces deux éléments ont rassuré les opérateurs, d'autant que le papier émis n'a guère pesé sur le marché. En effet, du fait de sa *durée courte* (*cinq* ans), il intéresse davantage les banques centrales étrangères que les investisseurs institutionnels français, qui préfèrent du papier d'une durée *supérieure* (sept à dix ans).

Résultat, on a vu dans une semaine les cours du MATIF progresser nettement, passant, pour l'échéance de décembre de 107,25 à 108,50, de 107,05 à 108,35 pour celles de mars, de 106,80 à 108,15 pour celle de juin et septembre. *En* huit jours, les rendements des emprunts d'Etat à plus de sept ans *sont* revenus de 8,60-8,65 % à 8,40-8,50 % et même moins, 8,39 % sur mars. Cette baisse n'est *pas* énorme, mais elle signifie que le clan des baissiers, ceux qui, depuis *le début de la crise* du marché obligataire français, s'obstinent à prévoir une rechute des rendements du premier trimestre prochain, se renforce aux dépens de celui des *haussiers. Les optimistes* contre les pessimistes, en quelque sorte. Ce mouvement, il est vrai, est *facilité* par la relative mise à la diète du marché où les émissions de faible ampleur sont distillées au coup par coup et taillées sur mesure pour ne pas traumatiser une cote très éprouvée. Si, au 1er décembre, 300 milliards de francs avaient été collectés depuis le début de l'*année*, davantage *que* l'an dernier, 50 milliards seulement l'auront *été* au cours du *quatrième* trimestre, face à 63 milliards de francs de coupons versés et de remboursement, ce qui ménage les liquidités. Au surplus, le mois de janvier, riche en remboursements et en échéances d'emprunt, est traditionnellement propice aux *émissions*.

Contraste piquant, la reprise du marché obligataire s'effectue alors même que le loyer de l'argent au *jour le jour se tend un peu*. Cette semaine, la première pour le big-bang du marché interbancaire, le loyer est passé de 7 1/4 % à 7 1/2 % dans une ambiance d'attentisme et de prudence. Cette tension relative, qui réduit à 1 % contre 1,5 % auparavant l'écart entre le court terme et le long terme, n'a guère impressionné le MATIF, comme si les opérateurs français, eux aussi, commençaient à *regarder* au-delà du 1er *janvier*.

Relevons enfin une évolution qui n'étonnera personne. Les statistiques de TGF, faisant état d'une augmentation ralentie des en-cours des SICAV court terme (+ 2,5 milliards de francs pour *novembre*) *le total étant porté* à 327 milliards de francs, montrent que les SICAV sensibles, dites de performances ont reculé de 6,4 milliards de francs (et de 20 milliards de francs depuis le mois d'août au profit des SICAV monétaires à ris*que quasiment nul qui progressent* de 6,5 milliards de francs). Moins de performances, plus de sécurité, c'est la ligne nouvelle.

Il est signalé à l'attention de nos lecteurs que l'omission d'une ligne a faussé le sens du passage de l'article sur les *nouvelles* règles fixées par la Banque de France en matière de création monétaire (afflux des agrégats et des réserves de banques) paru dans *le Monde* daté 30 novembre-1er *décembre* 1986. Il y était dit que la Banque de France fournira ou ôtera des disponibilités au marché interbancaire selon la procédure dite de l'open market appliquée selon des modalités rénovées. Cette action portera essentiellement sur les taux à *court terme et, exceptionnelle*ment, sur les taux à long terme. Il avait été indiqué par erreur que cette action porterait exceptionnellement sur les taux à long terme. Le *lecteur aura sans doute* rectifié de lui-même.

F. R.

LES DEVISES ET L'OR

Le franc discuté

La semaine a été agitée sur les marchés des changes, où le dollar, après avoir *fortement fléchi, s'est* en définitive assez vivement redressé, s'inscrivant, à la veille du week-end, au-dessus de ses cours de la semaine précédente. Ces soubresauts de la *devise américaine n'ont pas manqué* d'engendrer de nouvelles tensions au sein du système monétaire européen, où la grande vigueur du mark s'est affirmée aux dépens des autres monnaies, notamment du franc *français*, que la Banque de France a dû soutenir, alors même que la devise allemande refléchissait par rapport au dollar.

Lundi, déprimé par le scandale des ventes d'armes à l'Iran, qui entamait et entame toujours très gravement la crédibilité du président Reagan, le dollar tombait à ses plus bas *cours depuis la fin de* 1980 *par rap*port au mark, glissant au-dessous de 1,96 DM sans aucune intervention de la Banque fédérale d'Allemagne. A Paris, il revenait au-dessous de 6,45 F, touchant même 6,4150 F au plus bas depuis juin 1982. La Banque de France devait, à nouveau, vendre au moins 1 milliard de marks pour empêcher la devise allemande *de dépasser* le cours de 3,2760 F, niveau d'intervention officieux situé entre le cours pivot, ou médian, de 3,2571 F, et le cours plafond du mark à Paris de 3,33 F, son cours *plancher étant, rappelons-le, de* 3,1837 F.

Manifestement, les événements de Washington pesaient de tout leur poids sur la devise américaine, au point *qu'elle* se raffermissait très vivement mardi soir et mercredi matin, après que le président Rea*gan, dans un discours télévisé, eut* fait savoir qu'il acceptait le principe d'une commission d'enquête destinée à faire toute la lumière sur ce problème de vente d'armes. Entretemps, *il avait été* annoncé une hausse de 0,6 % des indicateurs avancés américains pour le mois d'octobre, alors que le marché attendait seulement 0,2 % ou 0,3 %. Toutefois, cette hausse était compensée par une forte baisse (moins 3,6 %) des commandes de l'industrie pour ce même mois d'octobre, la plus forte depuis mai *1980*. Quant au chômage, il restait inchangé à 7 % de la population active, avec toute*fois la création de 245 000 emplois*.

Que voilà des signaux tout à fait brouillés, dont l'effet a été, dans *l'esprit des opérateurs, de repousser* au premier trimestre de l'année prochaine toute diminution du taux d'escompte de la réserve fédérale des Etats-Unis, parce que de nature à soutenir le dollar. Un autre soutien lui fut fourni la veille du week-end par les déclarations de M. James Backer, secrétaire au trésor américain, et de M. Clayton Lyeutter, *représentant spécial* de la Maison Blanche pour le commerce extérieur. Ces déclarations ont *été* plus modérées qu'on ne le prévoyait, mais M. Backer reconnaissait que la baisse du dollar était susceptible de réduire le déficit de la balance commerciale *américaine*. Quant à M. Lyeutter, il a réaffirmé que la valeur du dollar serait fixée par les marchés *eux-mêmes. Cette* modération a visiblement impressionné, dans la mesure où les opérateurs attendaient des propos plus explosifs. Enfin, le gouvernement japo*nais a fait savoir qu'il était « globalement satisfait »* du cours actuel du yen par rapport au dollar.

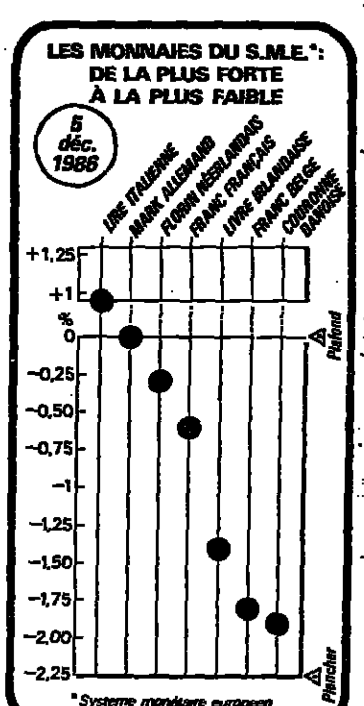
Tous ces éléments réunis ont fait que les cours du billet vert se sont finalement raffermis, se rapprochant de 2 DM, repassant au-dessus de 6,50 F à 6,54 F et s'élevant à 162,50 yens.

Cette stabilité des parités acquises depuis l'accord du 31 octobre a provoqué un transfert de la spéculation internationale vers le mark, dont la fermeté a provoqué des tensions *au sein du système* monétaire européen et généralement en Europe. Ainsi, en Grande-Bretagne, le chancelier de l'Echiquier a affirmé que son gouvernement ne laisserait pas filer la livre, dont la dépréciation serait stoppée. Par ailleurs, le franc belge, la couronne danoise, le franc français, se sont *affaiblis* par rapport à *la devise* allemande, décidément très vigoureuse, et plus que jamais *primus inter pares*. Traduction libre : dans un système communautaire qui est théoriquement *égalitaire*, il y en a qui sont plus égaux que d'autres.

En fin de semaine, alors même que le dollar remontait aux dépens du mark, si le franc belge et la couronne danoise se raffermissaient un peu, le franc français, en revanche, restait faible en face de la devise allemande, toujours collée à un plafond officieux de 3,2760. Etait-ce le contrecoup des contestations estudiantines, toujours de nature à impressionner l'étranger (souvenir de mai 1968), la Banque de France a dû, vendredi, consacrer à 4 milliards de marks à défendre ce fameux cours de 3,2760. Sans doute l'institut d'émission, après avoir dû soutenir le franc assez fortement en septembre et octobre, a-t-il connu un peu de répit en novembre, récupérant une partie de ses pertes. Mais le drainage reprend, et bien des opérateurs estiment qu'après les élections allemandes de janvier prochain un réaménagement *limité du système* intereuropéen se produira, de nature à soulager le franc.

Ce drainage explique pour une part que M. Balladur soit si ardent à demander un accord mondial unique de stabilisation des taux de change en faisant converger l'accord *américano-japonais et celui de Glen* Eagles conclu en octobre dernier entre les Etats membres de la CEE. Le franc pourrait y gagner ; en attendant, il souffre.

F. R.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 1er AU 5 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,4270	9,3876	2,3717	2,8412	59,1063	3,2108	1970,69
	–	1,4350	9,2887	2,3577	2,8348	58,9785	3,2050	1965,95
New-York	1,4270	–	15,3315	60,1685	50,2260	2,4143	44,4444	0,0724
	1,4350	–	15,4487	60,8642	50,6200	2,4330	44,7728	0,0729
Paris	9,3876	6,5225	–	392,45	327,60	15,7472	289,89	4,7230
	9,2887	6,4730	–	393,97	327,66	15,7494	289,81	4,7248
Zurich	2,3717	1,6620	25,4810	–	83,4756	4,0126	73,8667	1,2035
	2,3577	1,6430	25,3826	–	83,1688	3,9975	73,5616	1,1992
Francfort	2,8412	1,9910	30,5251	119,80	–	4,8069	88,4889	1,4417
	2,8348	1,9755	30,5194	120,23	–	4,8065	88,4486	1,4419
Bruxelles	59,1063	41,42	6,3503	24,9218	208,04	–	18,4089	2,9993
	58,9785	41,10	6,3494	25,0152	208,04	–	18,4016	3
Amsterdam	3,2108	2,2500	34,4960	135,38	113,01	5,4321	–	1,6293
	3,2050	2,2335	34,5853	135,94	113,15	5,4343	–	1,6302
Milan	1970,69	1381	211,73	830,93	693,62	33,3414	613,78	–
	1965,95	1370	211,65	833,84	693,49	33,3333	613,38	–
Tokyo	231,39	162,15	24,8601	97,5632	81,4415	3,9147	72,0667	0,1174
	232,47	162	25,0275	98,6001	82,0045	3,9416	72,5319	0,1182

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 5 décembre, 4,0225 F contre 3,9956 F le vendredi 28 novembre.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le cacao sans défense

Le cacao connaît, depuis plusieurs semaines, une période de relative lourdeur. Les cours à Paris s'établissaient, le 5 décembre, à 1 280 F par quintal, sensiblement en deçà de leur plus haut niveau atteint *fin août, à 1 550 F. Le repli était* comparable à New-York, où la tonne de fèves valait le même jour 1 919 dollars (– 250 dollars en trois mois). Le comité des statistiques de l'Organisation internationale du cacao (ICO) n'a, il est vrai, pas réjoui le marché en annonçant que *la campagne 1986-1987*, commencée le 1er octobre, se solderait par un nouvel excédent, estimé à 42 000 tonnes. Ce chiffre, s'il n'est pas définitif, semble bien indiquer que l'offre de cacao, après avoir été déficitaire pendant les saisons 1982-1983 et 1983-1984, s'engage de nouveau *sur la voie d'une pléthore* structurelle.

Pas plus que les autres produits tropicaux, le cacao n'est à l'abri des *intempéries comme la sécheresse* qui a, l'an passé, éprouvé le café brésilien. La Côte-d'Ivoire en sait quel*que chose : une chaleur excessive* devrait l'empêcher de retrouver, pour la campagne en cours, son *niveau de récolte précédent* (580 000 tonnes). L'ICO évalue à 460 000 tonnes – appréciation jugée *cependant restrictive par les profes*sionnels – le volume de fèves dont disposera le premier producteur *mondial*.

Cependant, si l'offre ne va pas dépasser, en 1986-1987, 1,866 million de tonnes (contre 1,956 million en 1985-1986), la consommation a toute chance, elle aussi, de reculer.

Selon l'ICO, la demande ne serait que de 1,803 million de tonnes, soit une *diminution* de *27 000* tonnes imputable pour l'essentiel à de moindres achats soviétiques. Alors qu'ils s'élevaient à *près* de 140 000 *tonnes* lors de la campagne passée, ces achats sont estimés à 120 000 tonnes pour 1986-1987.

La période où Moscou considérait le cacao comme une matière pre*mière stratégique, compte tenu de* sa très forte teneur en calories, est-elle révolue ? Des négociants habitués à traiter avec les Soviétiques confirment que ces derniers avaient, dans un passé *récent, stocké* du cacao comme on stocke du chrome ou du platine. En *réalité*, la diminution de leurs achats tiendrait moins à un changement d'appréciation *qu'à un manque évident* de devises les conduisant à opérer des choix plus serrés.

Le nouvel affaiblissement des *prix intervient alors que les méca*nismes de l'accord international, signé *in extremis* en juillet après des réunions houleuses entre producteurs et consommateurs, ne sont pas entrés en application. Le retard pris par nombre de pays du Nord dans le processus de ratification du texte a conduit l'ICO à ouvrir, le *1er octobre* (date d'expiration du précédent accord), une période d'intérim, qui durera jusqu'au *31 janvier 1987*.

S'il est prévu dans ce laps de temps de maintenir le stock régulateur existant (100 000 tonnes) et de collecter des taxes sur le commerce du cacao, aucun achat de soutien ne sera en revanche effectué pour défendre *le nouveau* prix-plancher de l'accord international.

Calculé sur la moyenne des quinze derniers jours de Bourse, ce prix a été fixé en juillet à 88 cents *par livre, soit 1 930 dollars la tonne*. Le 4 décembre, le cours du marché n'était déjà plus que de *89,49* cents. Autant dire qu'une prolongation des cours actuels mènera le cacao en dessous du minimum – déjà très bas – accepté l'été dernier à contre *cœur par les producteurs*.

E. F.

PRODUITS	COURS DU 5-12
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	959 (+ 14) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	800 (+ 4) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 587 (– 9) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mars	1 240 (+ 42) Francs/tonne
Café (Londres) Janvier	2 075 (+ 105) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 819 (– 28) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	285 (– 7) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	161 (– 7,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	145,50 (– 3,80) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Le Monde

La mort d'un étudiant

Selon des témoins, le jeune homme aurait été violemment frappé par des policiers

Dans quelles circonstances est mort Malik Oussekine, vingt-deux ans, étudiant en droit et gestion à Dauphine, d'origine algérienne et de nationalité française, alors qu'il se trouvait rue Monsieur-le-Prince, vers 1 heure du matin, dans la nuit du vendredi 5 au samedi 6 décembre ? La réponse n'était toujours pas claire, samedi en fin de matinée.

On sait que, tard dans la soirée, la brigade motocycliste chargée de disperser les derniers groupes de manifestants au quartier Latin a effectué des charges extrêmement violentes autour du carrefour des boulevards Saint-Michel et Saint-Germain. Selon des témoignages recueillis par Europe 1 et France-Inter, Malik Oussekine aurait été violemment frappé par tois membres du peloton voltigeur motocycliste avant de mourir.

Un veilleur de nuit qui se trouvait à une cinquanaine de mètres des lieux du drame affirme que les policiers avaient bloqué la rue Monsieur-le-Prince au niveau des rues de Vaugirard et Racine. « *Je les ai vu arriver. Ils se sont arrêtés au feu rouge. J'ai vu trois policiers sauter des motos et s'acharner contre un mec à coups de matraque, de pied et de poing.* » Selon un deuxième témoin, qui a vu la scène du cinquième étage d'un immeuble, « *les policiers étaient trois. Ils se sont acharnés sur le jeune à terre. Ils le tiraient d'un côté et de l'autre, lui donnaient des coups de pied dans le visage. Après, le jeune homme s'est redressé et est entré sous la porte cochère puis s'est de nouveau effondré* ».

Selon des témoins, des médecins du SAMU ont tenté de ranimer le jeune homme. Transporté à l'hôpital Cochin dans un état comateux, il est mort dans les minutes qui ont suivi. Selon les premières constatations des médecins, Malik Oussekine portait un anus artificiel et diverses cicatrices laissant penser qu'il avait été opéré à plusieurs reprises. Le jeune homme était vraisemblablement sous dialyse. L'autopsie devait déterminer si le jeune homme était mort à la suite de coups ou s'il avait été victime d'un malaise cardiaque. Une information judiciaire a été ouverte et confiée à M. Jean Madre, juge d'instruction.

En signe de deuil, après la mort du jeune homme le président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas, a suspendu la séance dès l'ouverture. Socialistes et communistes ont demandé la convocation immédiate du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, devant les députés. Au nom du gouvernement, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, a exprimé « *son émotion à la suite du décès intervenu cette nuit dans des circonstances non encore éclaircies* ».

Un communiqué de la préfecture de police

A Paris, la préfecture de Paris a publié, le samedi 6 décembre, le communiqué suivant :

Dans la nuit du 5 au 6 décembre, vers 2 heures du matin, le SAMU était appelé auprès d'un homme qui recevait des soins dans l'entrée de l'immeuble situé 20, rue Monsieur-Le-Prince. Transporté à Cochin, il y décédait.

Au cours de la nuit, les forces de police étaient intervenues dans la même rue pour y disperser des manifestants qui se livraient à des déprédations, notamment en incendiant deux véhicules mis en travers de la chaussée.

L'IGS enquête pour établir les circonstances et les causes exactes de la mort de la victime, M. Malik Oussekine, étudiant à Dauphine (vingt-deux ans). Elle invite tous les témoins éventuels à se faire connaître en téléphonant à la préfecture de police au 42-77-11-00, poste 3453.

TENNIS : le Tournoi des maîtres

Des Français trop tendres

Décidément, le Tournoi des maîtres n'est pas une épreuve qui convient aux joueurs français. Leconte et Noah ont vu, vendredi 5 décembre, leurs derniers espoirs de participer aux demi-finales balayés respectivement par Becker (0-6, 6-1, 6-1) et Gomez (7-6, 7,-6). Samedi 6, les derniers matches du Round Robin devaient déterminer l'ordre des rencontres entre les quatre joueurs qui restaient logiquement en lice, Becker, Edberg, Lendl et Wilander, classés aux quatre premiers rangs mondiaux.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

Quand l'Equatorien Gomez a pénétré sur le court de Madison Square Garden, vendredi soir, il savait déjà qu'il bouclerait ses valises samedi matin pour quitter New-York. Battu par Stefan Edberg et Ivan Lendl, il faisait sa dernière apparition au Masters 86. En revanche, Yannick Noah, qui avait été battu en trois manches par Edberg, avait encore une chance de rester dans le dernier carré pour les demi-finales. Si le tournoi des maîtres n'avait été qu'une vulgaire exhibition, il y a fort à parier que le numéro deux français serait sorti vainqueur du court. Noah qui est assez critique à l'égard d'une épreuve où il n'a pas particulièrement brillé au cours de ses deux participations précédentes, l'entendait peut-être ainsi. A tort ! Oubliant qu'en quatre rencontres il n'avait battu l'Equatorien qu'une seule fois, ce dernier étant alors blessé à l'épaule gauche, le Français se livra ainsi au début de la première manche à quelques facéties qui ravirent le public mais agacèrent vivement son adversaire.

Tant et si bien que après avoir mené 4-2 dans la première manche, le Français se retrouva acculé à un tie-break qu'il perdit (7-4). Jusque-là, tout restait possible. D'ailleurs, Noah mena à nouveau 5-2 dans la deuxième manche. Hélas ! Son estomac mis à rude épreuve par un hamburger rendit grâce. Et la partie bascula définitivement : Gomez est revenu à 5-4 puis a sauvé six balles de set sur son service avant de remporter le second tie-break (7-4).

Il ne reste plus à Noah, dépité, qu'à disputer samedi un match – pour du beurre – contre Lendl. Mais y a-t-il à ce niveau des rencontres sans importance, sans enjeu ? En se battant comme un beau diable pour arracher une victoire qui valait 20 000 dollars dans ce Round Robin, Gomez a bien montré que non. Affaire d'état d'esprit. « *Nous ne sommes peut-être pas assez méchants* », a estimé Henri Leconte en constatant lui aussi son impuissance. Pourtant, le numéro un français avait administré un cinglant 6-0 à Boris Becker dans la première manche. Le champion de Wimbledon avait alors semblé complètement déréglé et avait servi assez mal. Mais l'Allemand de l'Ouest a réagi avec une violence terrible, mettant littéralement K.-O. le Français.

Becker, qui est classé numéro 2 mondial, est venu à New-York pour défier Lendl. Leur rencontre en finale serait la revanche du dernier Masters et la première passe d'armes qui aboutira à la désignation du numéro un mondial en 1987.

ALAIN GIRAUDO.

Le 9e Rallye Paris-Alger-Dakar

Plus court plus sélectif

Avec 13 000 kilomètres, dont 8 300 d'épreuves spéciales chronométrées, le 9e Paris-Alger-Dakar, organisé du 1er au 22 janvier 1987, sera plus court, mais ne devrait pas être moins sélectif que les précédents. MM. Gilbert Sabine, Patrick Verdoy, le nouveau directeur des courses, et son adjoint René Metge, trois fois vainqueur à Dakar, ont affirmé leur souci de proposer des étapes plus variées dans leurs difficultés ou privilégiant les qualités de navigateur.

Après l'embarquement des concurrents à Barcelone pour rallier Alger, le parcours, « *inédit à 80 %* » traversera successivement l'Algérie, le Niger, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Les points forts de ce rallye devraient se situer à nouveau dans le Ténéré, avec trois étapes entre Arlit, Dirkou et Agadès, et dans le désert mauritanien entre Tidjikja et Nouadibhou. La première participation des Peugeot 205 turbo (six championnats du monde de rallye en 1985 et 1986) pilotées par le Finlandais Ari Vatanen, par le Kényan Sheklar Mehta et par l'Italien Andrea Zanussi, sera l'une des attractions de ce premier Paris-Alger-Dakar de l'après-Thierry Sabine, dont seront absentes les écuries officielles Porsche et BMW, qui s'étaient maintes fois illustrées dans le désert. Le record de participation devrait être battu avec 150 motos, 330 voitures et 65 camions inscrits à ce jour.

G. A.

A nos lecteurs

L'abondance de l'actualité nous oblige à reporter la publication de notre page Régions.

Le championnat de France de football

Résultats de la vingtième journée

Les matches disputés vendredi 5 décembre ont donné les résultats suivants :

*Marseille et Brest	2-2
*Bordeaux b. Lille	3-0
*Monaco b. Toulouse	1-0
*Paris-SG b. Auxerre	1-0
*Rennes b. Nice	1-0
*Nantes b. Toulon	1-0
Laval b. *Lens	2-0
*Sochaux et Metz	2-2
*Nancy b. Saint-Etienne	1-0
*Le Havre et RC Paris	2-2

Classement. – 1. Marseille, 28 pts ; 2. Bordeaux, 27 ; 3. Monaco, 26 ; 4. Toulouse et Nantes, 23 ; 6. Auxerre et Nice, 22 ; 8. Brest et Paris-SG, 21 ; 10. Metz, Lens et Laval, 20 ; 13. Sochaux, 19 ; 14. Le Havre, 18 ; 15. Saint-Etienne et Lille, 17 ; 17. Nancy et RC Paris, 16 ; 19. Rennes, 13 ; 20. Toulon, 11.

Le numéro du « Monde » daté 6 décembre 1986 a été tiré à 567 567 exemplaires

A B C D E F G

ÉTATS-UNIS : l'affaire des ventes d'armes à l'Iran

M. Reagan refuse de convoquer le Congrès en session extraordinaire

WASHINGTON
de notre correspondant

M. Reagan a vécu, vendredi 5 décembre, une nouvelle journée de remous. Dès l'aube, le *New York Times* révélait que son ancien conseiller pour les affaires de sécurité nationale, M. McFarlane, l'avait accusé, lundi dernier, dans le huis-clos de la commission sénatoriale des affaires de renseignement, d'avoir personnellement approuvé une livraison d'armes israéliennes à l'Iran en août 1985 – soit cinq ois avant d'avoir signé un décret secret autorisant ces livraisons.

La Maison Blanche a opposé un démenti qui n'est pas convaincant. Parallèlement, M. Reagan a dû faire face à de fortes (mais pour l'instant, inefficaces) pressions de ses propres amis républicains en faveur d'un remaniement de son équipe et d'une convocation du Congrès en session extraordinaire.

Certains des plus influents sénateurs de son parti lui ont en effet demandé, au cours d'un entretien à la Maison -Blanche, de se séparer de plusieurs de ses collaborateurs, et notamment du secrétaire général de la présidence, M. Donald Regan, et du directeur de la CIA, M. William Casey.

Le président a une nouvelle fois refusé net en déclarant qu'il ne voulait « *jeter personne aux loups sans raison valable* » et que ces hommes qui « *n'avaient rien fait de mal (...) devaient rester à ses côtés pour l'aider* ».

Ce refus tient d'abord à la répugnance qu'a toujours montrée M. Reagan à limoger qui que se soit dans son entourage. Il ne s'est jamais résigné à une telle mesure qu'en dernière extrémité et généralement en laissant à quelqu'un d'autre le soin d'annoncer la mauvaise nouvelle au condamné. Dans le cas de MM. Regan et Casey, il ne pourrait laisser à personne d'autre le rôle de bourreau et le président américain n'envisagerait de surcroît qu'avec beaucoup d'appréhension de se séparer de deux hommes dont il est extrêmement proche.

Car en dehors de M. Edwin Meese, l'attorney général, M. Reagan n'a plus aujourd'hui autour de lui que des collaborateurs avec lesquels il n'a pas de réels liens personnels. Les années de l'époque *californienne ont pour la plupart rejoint* le privé. M. Weinberger, le secrétaire à la défense, n'a pas ouvertement manqué à la solidarité dans l'épreuve, mais il n'a pas non plus manqué une occasion de se démarquer.

Quant à M. Shultz, le secrétaire d'Etat, M. Regan n'a plus aucune raison d'avoir de la sympathie pour lui après sa dissidence ouverte sur le dossier iranien mais il ne peut pas se débarrasser de lui sans risquer que la presse et le Congrès ne crient au scandale. M. Carlucci enfin, le nouveau conseiller pour les affaires de sécurité nationale, ne peut pas passer devant un micro sans proclamer qu'il entend exercer ses responsabilités à part entière – c'est-à-dire ne pas se laisser donner d'ordres qu'il désapprouverait.

Directeur de la campagne électorale de 1980, M. Casey est, lui, un familier avec lequel existe une profonde complicité politique et M. Regan, pour sa part, sait comme personne mâcher le travail pour le président. Bien que M. Paul Laxalt, ancien sénateur du Nevada et l'un des plus proches amis du couple présidentiel, ait déjà proposé ses services, pour M. Reagan, accepter le départ de ces deux hommes – là serait accepter de se laisser isoler un peu plus encore et consentir à un aveu de faiblesse caractérisée.

Un bouc émissaire parfait

Le président américain aura cependant besoin de nerfs solides pour continuer à rejeter ces pressions. Outre que M. Regan est largement haï de la presse et du Congrès pour une arrogance que même Washington trouve exceptionnelle, il est en effet le seul dont il pourrait éventuellement être dit qu'il savait alors que M. Reagan ne savait pas. Pour ces deux raisons, il a le parfait profil du bouc émissaire que les républicains rêvent de trouver avant que le président ne soit totalement éclaboussé par le scandale et que soient par là même sérieusement compromises leurs chances de conserver la Maison Blanche en 1988.

Pour ce qui est de M. Casey, qui a déjà survécu à quelques tempêtes à propos de ses finances personnelles, du minage des ports nicaraguayens et de la rédaction par la CIA d'un petit manuel sur les techniques de la lutte anti guérilla, sa situation est encore plus difficile car plus les jours passent, plus il semble que son agence ait joué un rôle nettement plus important qu'il veut bien le dire. Il aurait d'abord personnellement mené campagne de par le monde – et tout particulièrement auprès de l'Arabie saoudite – pour débloquer des soutiens militaires étrangers aux « contras », au moment où le Congrès s'y opposait. Et c'est, ensuite, par un compte bancaire suisse ouvert par la CIA pour le soutien (secret, mais légal) à la résistance afghane que les bénéfices des ventes d'armes à l'Iran auraient transité vers ces mêmes « contras ».

Aucun démenti vraiment convaincant n'a encore fait douter de cette révélation qui, avérée, montrerait que bien plus d'une seule personne supervisait cette opération triangulaire et ferait douter un peu plus encore que M. Reagan ait réellement pu tout ignorer de ce financement des « combattanttes de la liberté ».

Or si l'on en arrivait là, le président américain se trouverait forcé de reconnaître des violations de la loi aux conséquences beaucoup plus graves pour lui que celles qu'il aurait commises en donnant son feu vert à la livraison israélienne de l'été 1985.

Faire au plus vite

Toute présomption d'implication directe du président dans les versements clandestins aux « contras » serait plus dommageable encore puisque, sur ce point, les lois ne sont en rien ambiguës, que la volonté politique du Congrès était parfaitement claire, et qu'une accusation de détournements de fonds publics pourrait enfin être avancée.

On comprend, dans ces conditions, que les dirigeants républicains tiennent à ce que tout ce qui pourrait finir par sortir sorte au plus vite – avant que trop de démentis n'aient constitué autant de mensonges. Plus le complet déballage sera rapide, pensent-ils, et mieux le président s'en sortira, surtout si ce sont les républicains et lui-même qui ont accéléré l'enquête.

Leader de la majorité sénatoriale sortante et candidat à l'investiture républicaine pour 1988, M. Dole n'a en conséquence pas surpris, vendredi, en demandant à nouveau à M. Reagan de convoquer immédiatement le Congrès pour que les commissions d'enquête que chacune des deux Chambres a décidé de constituer puissent se mettre à la tâche sans attendre janvier prochain. Après quelques heures d'hésitation, M. Reagan a refusé – à la plus grande satisfaction des démocrates qui, eux, ne sont pas pressés du tout et ne voudraient pour rien au monde paraître malmener le président.

Dans la mesure où ils contrôlent les deux Chambres depuis les élections du 4 novembre, leur modération va peser lourd – à la plus grande satisfaction de M. Reagan.

BERNARD GUETTA.

M. Rafsandjani : le président Reagan a dit la vérité...

Téhéran (*AFP*). – Le président Reagan a dit la vérité lorsqu'il a assuré que les Etats-Unis n'avaient livré qu'une cargaison d'armes à l'Iran, a déclaré vendredi 5 décembre, le président du Parlement iranien, l'hodjatoleslam Hachémi Rafsandjani, dans une interview à la radio iranienne.

« *L'Iran achète*, a-t-il précisé, *des armes (américaines) depuis cinq ou six ans par des intermédiaires* », car il refuse toute négociation directe avec les Etats-Unis. « *Cette fois* [allusion au voyage de M. Robert McFarlan à Téhéran], *nous savions que cette livraison avait reçu l'aval du gouvernement américain.* »

Moscou continue « pour le moment » de respecter les accords SALT

MOSCOU
de notre correspondant

L'Union soviétique continue de respecter le traité sur la limitation des armes nucléaires signé à Vienne en 1979 par Brejnev et Jimmy Carter, malgré la décision américaine effective depuis une semaine de ne plus l'observer. « *L'URSS s'abstient, pour le moment, de rompre les restrictions contenues dans l'accord SALT 1 et le traité SALT 2* », a déclaré vendredi 5 décembre le gouvernement soviétique.

On sait que M. Reagan a cessé de respecter ces accords depuis la mise en service, le 28 novembre, du 131e bombardier B-52 muni de missiles de croisière à tête nucléaire lequel a « crevé » le plafond prévu par SALT 2.

Moscou avait « *toutes les raisons de se considérer libéré* » des engagements pris, mais a choisi de rester provisoirement dans les limites de SALT 2 en raison de « *l'immense portée* » de cette affaire pour « *l'humanité tout entière* », affirme le gouvernement soviétique qui oppose sa « *politique de paix* » à la « *ligne irresponsable* » de l'administration américaine. La décision de Washington est, selon Moscou, une « *grave erreur* » et une « *provocation de taille* ».

Recevant vendredi au Kremlin Mme Brundtland, premier ministre de Norvège, M. Gorbatchev a déclaré que l'administration américaine, « *par tous ses actes, y compris le plus récent, la renonciation à Salt 2* » s'éloignait des « *résultats* » obtenus à Reykjavik. Il a réaffirmé à cette occasion que le « *paquet* » des propositions soviétiques mis sur la table dans la capitale islandaise formait un tout qu'il n'était pas possible de détailler.

La décision de respecter « *pour le moment* » le traité Salt 2 est conforme à l'attitude adoptée depuis son arrivée au pouvoir par M. Gorbatchev. Sur tous les aspects de la compétition militaire avec les Etats-Unis, celui-ci se pose en leader « *responsable* », soucieux du sort de l'humanité et prêt pour cela à des concessions considérables. C'est ainsi que l'URSS observe depuis le 10 août 1985 un moratoire unilatéral pour les essais nucléaires, qui prend fin théoriquement le 1er janvier prochain.

En ayant attendu une semaine pour réagir officiellement à la rupture des accords SALT, M. Gorbatchev a laissé le temps aux Européens de l'Ouest et aux Chinois d'exprimer les premiers leur désapprobation de la décision américaine. Dans la grande bataille de relations publiques engagée devant l'opinion mondiale, il vient de marquer un point de plus.

DOMINIQUE DHOMBRES.

